



### BIBLIOTHÈQUE

RELIGIEUSE, MORALE, LITTÉRAIRE,
POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE.

APPROUVÉE

PAR Mgr L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX,

DIRIGÉE

PAR M. L'ABBÉ ROUSIER,

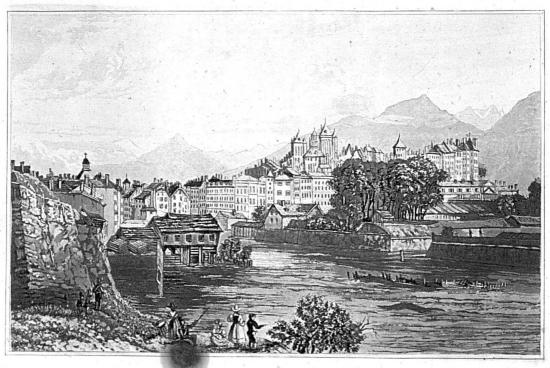
Directeur de l'œuvre des Bons Livres, Aumônier du Lycée de Limoges. Propriété des Editeurs.

Martial Arðant frice,

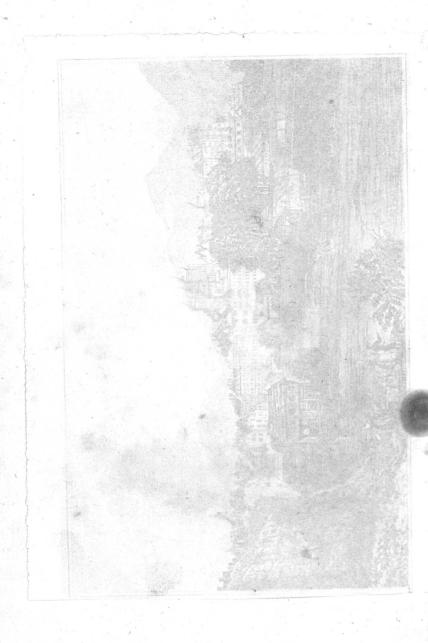
2594 779

- 4

e



GENIEVIE.

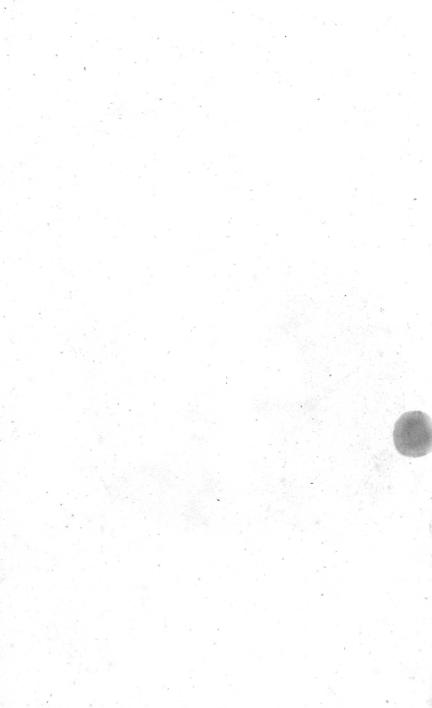


# LA SUISSE



LAUSANNE

Puris



## VOYAGES

# EN SUISSE

#### DESCRIPTION

#### DES CURIOSITÉS NATURELLES

Détails sur les Mœurs et Coutumes, sur la Division politique de chaque Canton

PAR MIIC CLARA FILLEUL DE PÉTIGNY.



#### LIBRAIRIE DES BONS LIVRES.

#### LIMOGES

Chez Martial Ardant Frères,
Rue des Taules.

#### PARIS

Chez Martial Ardant Frères, Quai des Augustins, 25.

1851

RH 440



#### INTRODUCTION.

Les mœurs et les habitudes d'un peuple sont toujours la plus fidèle expression de son caractère; elles nous fournissent en quelque sorte la clef qui nous ouvre le sanctuaire de sa vie intime.

Sous ce rapport, la Suisse est peut-être le pays le plus intéressant de l'Europe.

Appartenant en majeure partie à l'Allemagne par sa langue, les formes de son administration etses établissements d'instruction publique; associée à tous les progrès de la civilisation moderne, qui efface insensiblement les couleurs tranchantes et distinctives des nations entre elles, la Suisse a su conserver et rétablir un grand nombre d'usages qui se rattachent aux souvenirs des plus brillantes époques de son histoire.

Au milieu d'institutions que l'esprit du siècle a fait naître à l'insu, et même par le concours de ses antagonistes, l'étranger retrouve de temps en temps, dans les divers cantons, les traditions du moyen-âge en action; il en est d'autant plus frappé que, à l'exception d'une nature grandiose, monument éternel d'une histoire nationale unique dans son genre, tout le reste lui paraît être comme partout ailleurs.

Tout le monde connaît les merveilleuses destinées de ce petit peuple pastoral, qui, confiné dans les vallons sauvages des quatre cantons, a réussi à chasser de ses frontières un oppresseur insolent, et jouit déjà depuis plus de cinq siècles d'une liberté qu'il a conquise au prix d'efforts inouïs.

Le souvenir des combats qui rendirent aux Suisses leur indépendance naturelle vit encore dans tous les cœurs, et chaque année la jeunesse visite avec enthousiasme le sol où le sang de ses ancêtres a coulé, et toute la population rend grâce à Dieu de la protection qu'il a accordée à ces heureuses contrées.

Parmi ces fêtes patriotiques, nous citerons de préférence l'anniversaire de la bataille de Sempach, dont le succès fut déterminé par le courageux dévouement d'Arnold de Winkelried.

Ce fut le 9 juillet 1386 que quatorze confédérés opposaient une vaine résistance aux troupes régulières du duc Léopold d'Autriche; déjà ils avaient perdu soixante valeureux combattants: le découragement commençait à se répandre de rang en rang; tout-à-coup une voix forte fait entendre ces paroles: « Mes

» amis, je vais frayer un chemin à la liberté; » prenez soin de ma femme et de mes enfants. » Ce fut la voix de Winkelried; et au même instant on le vit prendre entre ses deux bras autant de lances ennemies qu'il put en saisir, et rompre en mourant les colonnes des Autrichiens, qui essuyèrent une défaite complète.

Le retour de cette mémorable journée réunit tous les ans, à Sempach, une immense popution des petits cantons, et quelquefois de contrées plus éloignées. L'église de l'endroit est ornée ce jour-là comme pour les principales solennités de la religion.

Des étudiants de Lucerne et d'Aarau arrivent en corps, et ceux que la nature a doués du talent de bien parler prononcent en plein champ des discours qui renouvellent le feu sacré de l'amour de la patrie, recommandent l'union, et finissent toujours par rapprocher des hommes qui, pour maintenir la paix intérieure et le bonheur social, ont besoin de concentrer leurs forces et de les diriger vers un but commun.

Plus d'une fois ces jeunes gens ont réussi à réchauffer le cœur du vieillard pour des objets d'utilité générale, auxquels l'âge l'avait rendu indifférent. Après ces allocutions, qui se succèdent suivant le propre mouvement des jeunes orateurs, paraît le prédicateur du jour, choisi par les magistrats. Sa tâche est celle de représenter le glorieux événement qu'il doit célébrer sous le point de vue religieux.

Une grand'messe est chantée immédiatement après le sermon, et l'ecclésiastique chargé de l'office termine la cérémonie par la lecture des noms de ceux qui sont morts en combattant pour la gloire et la liberté. Il est difficile de quitter ces lieux sacrés sans éprouver les émotions les plus variées et les plus douces à la fois. Vers midi les assistants descendent au joli bourg de Sempach, où les attend un ban-

quet qu'embellissent les chansons patriotiques et une gaîté ennoblie par de grands souvenirs.

Ce qui a puissamment contribué à perpétuer en Suisse l'esprit public, c'est l'usage du jeu de l'Arquebuse, établi depuis des siècles dans tous les cantons. Il ne se passe pas d'été sans que les amateurs de cet exercice se rassemblent plusieurs fois dans les villes les plus considérables, pour se livrer au plaisir de tirer à la cible.

Chaque société locale de chevaliers de l'Arquebuse a son comité d'administration, chargé de faire connaître, par circulaire, aux sociétés étrangères le jour et le point de réunion de sa fête annuelle, et d'inviter au concours pour les prix les honorables tireurs et arbalétriers des autres cantons.

Quelquefois il y a une telle affluence à ces jeux que les aubergistes ne peuvent loger tous les visiteurs; dans ce cas, les habitants aisés de l'endroit remplissent les devoirs de la plus noble hospitalité, et les membres du comité font dresser, dans une vaste plaine, des tables destinées au repas commun, qui a lieu entre les exercices du matin et ceux de l'après-midi.

L'heureuse influence qu'eurent, après la restauration, les nouveaux rapports opérés par ces réunions entre les citoyens des différentes républiques fédérées, jusque dans les affaires du gouvernement, fut trop sensible pour que l'on n'ait point cherché à donner aux sociétés des chevaliers de l'Arquebuse une plus haute importance et une plus grande extension.

C'est ainsi que se forma, eu 1824, l'association centrale des tireurs de la Confédération. Elle célébra son premier concours à Aarau, ville éminemment libérale, foyer de lumière et de civilisation.

Au milieu des cibles ordinaires, les directeurs de la fête avaient fait élever une butte surmontée d'une cible d'honneur, sur laquelle on remarquait l'image du héros de la liberté helvétique et de son fils portant la pomme fatale sur la tête. Chaque tireur avait le droit de diriger une seule décharge vers cette butte, et le premier prix était une coupe d'argent dont la ville de Brougg avait fait hommage à la société.

On se fait difficilement une idée de l'harmonie et de la franche cordialité qui présidaient aux divertissements de tout genre qu'on avait préparés pour cette intéressante circonstance. L'arrivée de chaque députation des sociétés cantonales fut saluée par des coups de canon et par des sérénades. Les mêmes honneurs furent rendus aux membres qui partaient en corps. On distinguait les diverses sections par les armes peintes sur la bannière dont elles se faisaient précéder.

Avant de se séparer, on convint des statuts réglementaires de l'association fédérale; une centaine de chevaliers de toutes les contrées de la Suisse les signèrent; et nous savons que la même fête s'est répétée depuis cette époque avec non moins d'enthousiasme dans quelques autres villes de la Suisse.

On aime, en général, dans ce pays, les jeux qui développent l'adresse et la force du corps. On y rencontre, entre autres, une coutume qui présente beaucoup d'analogie avec celle des boxeurs en Angleterre, et qui consiste dans une lutte entre deux individus, dont l'un cherche à renverser l'autre sur le dos et à le contenir dans cette situation jusqu'à ce qu'il avoue la victoire de son adversaire. Le triomphe n'appartient pas toujours au plus fort; il n'est pas rare au contraire que le plus faible l'emporte par son agilité sur les athlètes les plus redoutables.

La lutte est l'amusement favori des paysans qui demeurent sur les Alpes du canton de Berne et dans la vallée lucernoise d'Entlebuch.

C'est vers l'automne que les pâtres des envi-

rons se rassemblent sur un grand pré pour mesurer leurs forces dans ce jeu. Une foule innombrable de spectateurs forment un cercle autour des principaux acteurs, dont tout le vêtement se réduit à une chemise à manches retroussées jusqu'aux épaules, et une paire de caleçons sans attaches et coupés au-dessus des genoux, le seul point où il soit possible de se saisir.

Tout lutteur arrive sous l'escorte de ses amis, qui le conduisent attaché à de lourdes chaînes en fer. Au moment de son entrée en scène, il porte un habillement complet de mousse naturelle; et un arbre, arraché avec ses racines, figure sur l'une de ses épaules. Des musiciens marchent à la tête du cortége, après lequel viennent des moutons et des bœufs qui sont destinés aux vainqueurs.

Un superbe taureau, couronné de fleurs et orné de rubans en soie, est mis en réserve pour celui qui gagnera le principal prix. L'exercice commence par les jeunes lutteurs qui font leurs premiers essais. Peu à peu les combats deviennent plus compliqués, et à mesure qu'un des jouteurs se déclare vaincu, il quitte l'arène.

On les voit souvent se renverser avec une telle violence qu'on serait tenté de croire que la chute a occasionné la fracture de tous les os; cependant il est extrêmement rare qu'il en résulte quelque malheur. Un seul individu peut terrasser successivement six ou huit combattants, et trouver encore son maître qui l'atterre à son tour. La lutte finale offre un coup d'œil effrayant. Les muscles du visage, tendus par les efforts soutenus de l'attaque et de la défense, se gonflent de plus en plus; les traits deviennent hideux; les yeux, étincelants de vengeance et de colère, semblent menacer tous les assistants; le sang a l'air de chercher une issue par tous les pores. Enfin la balance penche définitivement d'un côté, et le vainqueur est proclamé.

Seul dans le cercle, il élève la tête; ses regards se promènent sur l'assemblée; il défie tout le monde et appelle de nouveaux adversaires. Mais personne ne répond plus à son invitation. Le taureau lui est tombé en partage, et les amis viennent le féliciter de ses succès.

Il y a quelques années, un vieillard à cheveux blancs obtint, dans une de ces luttes, le premier prix. Il était de taille movenne; mais la structure de ses membres et l'assurance de ses mouvements annonçaient une force prodigieuse. Il paraissait lui-même étonné de sa supériorité sur cette jeunesse vigoureuse et brillante qui l'environnait. Il fixa sévèrement des hommes qu'on aurait pris pour ses fils ou ses petits-fils, et les somma de s'engager avec lui. Un morne silence régnait dans les rangs; tout-à-coup un cri de triomphe unanime mit fin à cette scène bizarre. Le grand prix lui fut solennellement adjugé, et des larmes de joie coulèrent sur les joues du vieux pâtre lorsqu'il vint détacher son taureau de l'arbre en lui

secouant les cornes avec une complaisance toute particulière.

Dans le pays d'Appenzell, on préfère l'exercice du jet de pierre à tout autre jeu. Les hommes et les jeunes garçons s'essaient à lancer une grosse pierre qui ne pèse pas moins d'un quintal. Ils la posent sur la main droite, qui leur sert de fronde, et, après un petit élan, ils la jettent de tous leurs efforts en droite ligne devant eux. La règle du jeu consiste à soulever avec rapidité ce fragment de rocher sur l'une des épaules, et à le laisser ensuite adroitement glisser dans la cavité de la main. La distance à laquelle s'arrête la pierre est soigneusement mesurée et notée sur un tableau. Celui qui l'a jetée plus loin gagne le pari, qui s'engage en général pour une petite somme en argent.

Il est des cantons où l'on remarque dans les nombreuses réunions populaires une espèce de bouffons qu'on pourrait appeler artistes grimaciers. A l'occasion des fêtes patronales, et pendant les entr'actes du jeu de la lutte, on les voit, établis sur une estrade élevée, se défier réciproquement par les contorsions les plus grotesques du visage; ils ont l'air de pantomines en caricature.

Le peuple, qui ne peut se lasser de les regarder, rit à gorge déployée à chaque mouvement expressif inattendu, et les excite par ses applaudissements à se surpasser l'un l'autre dans cet art trivialement plastique.

Ceux d'entre les assistants qui se sont le plus amusés à ce spectacle se cotisent parfois pour offrir au vainqueur un bouquet de fleurs artificielles, qu'une jeune fille va lui présenter. Ordinairement il reçoit cet hommage en remerciant par une grimace qui, aux yeux de ses admirateurs, met le comble à son art. Les paysans de la vallée d'Entlebuch excellent principalement dans ce singulier talent.

Quelques-uns des usages que nous avons

cités s'expliquent par le besoin qu'éprouvent les Suisses de donner essor à l'esprit d'indépendance qui les anime, et par une vénération religieuse qu'ils ont pour tout ce qui leur rappelle les exploits de leurs ancêtres.

Les derniers jours du carnaval sont presque toujours accompagnés de réunions turbulentes que le gouvernement s'efforce en vain d'empêcher par des mesures de police. Le peuple suit, à cette époque, ses traditions sans s'embarrasser des défenses de ses magistrats.

Nous nous bornerons à rappeler ici les feux de carnaval, qui ne sont pas sans danger pour les propriétaires.

Le dernier dimanche qui précède le carême, tous les garçons, dans les villages catholiques, s'attroupent après midi sur la place publique; quelques-uns d'entre eux s'attèlent à une charrette qu'ils traînent de maison en maison, en demandant à chaque paysan sa botte de paille ou son fagot de branchage. Celui qui

refuse est mal noté auprès d'eux, et ils ont cent moyens pour obtenir, par force ou par ruse, le contingent qu'on ne veut point leur donner de bon gré.

Lorsqu'ils ont fait le tour chez tous les propriétaires et chez les fermiers, ils reviennent sur la grande place. Les plus âgés de la bande vont ensuite dans la forêt voisine pour abattre un énorme sapin, qu'ils font traîner par des chevaux que quelque père complaisant ne manque jamais de prêter à cet effet. On attache aux branches de cet arbre autant de bois sec et de paille que possible; à l'extrémité on fixe une poupée qu'on appelle la sorcière, et dont la tête est remplie de poudre à canon.

La règle exige qu'elle soit fournie par les derniers mariés.

Quand tous les préparatifs sont terminés, l'arbre, ainsi décoré, est planté au milieu de la place, et à la tombée de la nuit on allume à l'entour un feu de joie. Des milliers de pétards s'élèvent en tous sens, et des brandons de bois résineux sont lancés contre la sorcière. Si la saison est favorable, on aperçoit les feux de carnaval sur toutes les montagnes voisines, et la jeunesse danse pendant quelques heures en plein air.

Le plus beau moment de la fête est celui où l'on allume les branches du grand sapin. En peu de minutes la paille et les fagots sont consumés, la sorcière éclate avec fracas, et tout le monde s'en retourne content et satisfait.

Nous sommes loin d'approuver indistinctemeut ces usages; mais ceux qui tiennent au développement des forces et de la dextérité du corps, ou qui retracent, sous des formes dramatiques, les mœurs des ancêtres et les événements mémorables de l'histoire nationale, conservent, chez les descendants des anciennes tribus helvétiques, je ne sais quoi de chevaleresque et de loyal qui s'accorde merveilleusement avec le caractère imposant de leurs glaciers, de leurs lacs, de leurs vallons incultes.

En 1808, les Suisses eurent l'heureuse idée de célébrer la fête de leur indépendance de cinq siècles. L'affluence des étrangers sur la plaine d'Unterseen et d'Interlaken, entre les lacs de Thunn et de Brientz, était au moins de quarante mille personnes.

Les jeux de la lutte et du jet de pierre eurent lieu avec une admirable perfection. Des évolutions militaires, d'après les règles de la stratégie du moyen-âge, furent exécutées par des paysans revêtus du costume des petits cantons du quatorzième siècle, et armés de lances et de cimeterres. Ils représentèrent par leurs manœuvres les moments les plus importants des combats qui avaient illustré les annales de la patrie. Les récits de la conjuration de Grutli et des journées de Morgarten, de Laupen, de Neafels, étaient dans toutes les bouches.

Les étrangers, autant que les Suisses euxmêmes, passèrent les trois jours que dura cette fête de famille dans un état d'exaltation poétique dont le charme ne peut être rendu par aucune expression.

Ces reflets d'une histoire si riche en modèles d'héroïsme et de dévouement; les beautés d'une nature aussi gigantesque; les paysannes de Brientz qui répétaient le soir en chœur les chansons composées par un des meilleurs poètes de l'Allemagne; les magiques impressions qu'on éprouve lorsque les pâtres font retentir au loin les airs mélancoliques du Ranz des vaches; ces glaciers dorés par les rayons du soleil; en un mot, toutes les images dont se compose l'ensemble de cette fête que j'ai vue, sont trop variées pour qu'il soit possible de les resserrer dans le cadre étroit d'un simple tableau de genre.

Six ans plus tard, je me décidai à revoir la Suisse, et je voulus y conduire mes élèves. C'est avec eux que j'ai parcouru cette magnifique contrée; c'est pour eux que je vais reproduire les impressions de ce beau voyage.

Puissent mes lecteurs éprouver autant de plaisir à le lire que j'en ai eu à le faire une seconde fois!

#### MES AMIS.

J'ai obtenu de vos chers parents la permission de vous emmener en Suisse, où quelques affaires m'appellent. Ce pays m'est déjà connu; mais il est tout-à-fait nouveau pour vous.

Tout ce qu'il y a de grand, d'extraordinaire, d'étonnant, de sublime; tout ce qui peut inspirer l'admiration, la crainte ou la terreur; tous les traits hardis, tristes ou mélancoliques que la nature se plaît à répandre dans ses compositions plus ou moins variées; tout ce qu'elle offre de scènes romantiques, pittoresques, agréables, douces et pastorales, semble s'être réuni dans la Suisse pour en faire le jardin de l'Europe.

C'est véritablement dans ce pays que la nature s'offrira à vos regards étonnés dans toute sa beauté et dans toutes ses horreurs.

Un voyage dans cette contrée vous sera très agréable ; mais il faut bien vous graver dans la pensée que ce n'est pas une simple promenade que nous ferons en Suisse ; le but

Voyages en Suisse.

essentiel, celui pour lequel les auteurs de vos jours consentent aux frais que ce voyage exige, c'est de vous procurer les moyens d'acquérir les connaissances propres à former l'homme, et à le rendre apte à exercer convenablement l'état ou la profession auxquels il est appelé.

Vous observerez donc avec la plus grande attention les mœurs, les usages, les habitudes; vous étudierez le caractère, la manière de vivre des habitants des campagnes surtout; car c'est là que la nature se retrouve dans sa simplicité.

C'est là que se remarque, d'une manière plus sensible, la différence frappante qui existe entre les mœurs du peuple helvétien et celles des autres peuples de l'Europe.

La Suisse n'est pas un pays où l'on puisse voyager utilement en toutes saisons; la plus convenable est celle de l'été, et principalement dans les mois de juillet et d'août.

D'ici à cette époque, qui n'est pas très éloignée, il sera bon d'étudier l'histoire du peuple suisse, afin de connaître son origine, et les diverses phases qui l'ont amené et conservé dans une position politique différente de celle des autres états européens.

Cette étude exigera quelques détails, et, pour ne pas négliger vos occupations ordinaires, nous la partagerons en plusieurs séances.

En y consacrant une heure chaque jour, nous aurons tout le temps nécessaire.

Ce sera d'ailleurs une leçon d'histoire que je préparerai la veille pour vous en faciliter l'intelligence.

## PREMIÈRE JOURNÉE.

Allons, mes amis, prêtez-moi quelque attention. Les Helvétiens, que l'on nomme aujourd'hui les Suisses, avaient la même origine que les Gaulois. Ils furent les premiers peuples que César attaqua, lorsqu'il entreprit la conquête des Gaules; l'Helvétie soumise devint une province romaine, et se perdit dans la grandeur de ce vaste empire; pendant près de cinq cents ans elle éprouva toutes les révolutions de la fortune, et ne se délivra du joug des Romains que pour subir celui des Allemands que Clovis vainquit à Tolbiac.

Avant cette époque, une partie de la nation avait

déjà embrassé la religion chrétienne que lui avait annoncée saint Colomban.

Après la victoire de Clovis, ce prince s'empara de tout ce que les Allemands possédaient dans l'Helvétie, et y envoya des gouverneurs avec des titres de distinction, d'où sont venus les marquisats, les comtés, les baronnies, qui furent la récompense des officiers étrangers, et l'origine de la noblesse chez cette nation.

Les naturels du pays devinrent esclaves, et pouvaient être échangés ou vendus suivant le bon plaisir ou le caprice de leurs maîtres.

Plusieurs Helvétiens, indignés d'avoir à subir un pareil sort, firent des efforts pour recouvrer la liberté dont ils connaissaient les avantages; mais ils ne purent parvenir à rendre cet important service à leur patrie; ce bonheur était réservé à des temps plus favorables.

Les Francs ne furent pas les seuls qui exercèrent une espèce de tyrannie sur les Helvétiens; les Bourguignons s'étaient rendus maîtres d'une partie de ce peuple, et le gouvernaient avec un pouvoir absolu. Dans le démembrement de la monarchie française qui eut lieu sous le règne de Charles-le-Simple, les gouverneurs s'emparèrent de la souveraineté de leurs provinces.

Plusieurs villes se gouvernèrent par leurs propres lois; et ces différentes formes de gouvernement subsistèrent jusqu'au temps où les princes de la maison d'Autriche, voulant réduire cette nation sous leur obéissance, donnèrent lieu à cette révolution fameuse qui éclata, sous le règne d'Albert, dans une partie de l'Helvétie.

Quoique ce pays relevât de l'Empire, il avait, comme l'Allemagne, ses villes mixtes qui jouissaient de grands priviléges, et ses villes libres sous la protection et non sous la domination autrichienne.

Albert voyait à chaque instant son autorité compromise; et pour réduire ces peuples à une obéissance absolue il commença par refuser la ratification de leurs priviléges, que chaque empereur avait coutume de confirmer à son avénement à la couronne.

Il leur envoya ensuite des gouverneurs qui leur proposèrent ou de vivre sous les lois d'un souverain particulier, ou de suivre celles d'un monarque irrité qui, malgré eux, saurait bien les assujétir à sa puissance.

Ce prince avait choisi pour cette commission des hommes durs et cruels qui devinrent des tyrans dès qu'ils trouvèrent quelque résistance à leurs ordres, et Henri de Melcthal fut leur première victime.

C'était un vieillard vénérable qui passait pour le plus zélé défenseur de son pays; il conduisait sa charrue lorsqu'un émissaire de ces gouverneurs iniques vint saisir ses bœufs qui étaient attelés.

Tu peux bien te passer de ces animaux, dit-il
au paysan; tu n'as qu'à te mettre toi-même à leur
place.

Le fils de Melcthal, qui était présent, fut si indigné de l'action et du propos de l'émissaire qu'il lui donna un coup de bâton sur la main, lui cassa un doigt, et se sauva dans les montagnes.

Le père fut arrêté; et comme il ne voulut point dire ce que son fils était devenu, on lui creva les yeux, et tous ses biens furent confisqués.

Cette barbarie fut comme le signal de la révolte générale, et la vengeance s'exerça d'abord sur les gouverneurs.

L'un d'eux périt assassiné par un homme du peuple qui croyait avoir à se plaindre de sa conduite.

Un second, nommé Gessler, se rendait odieux par la tyrannie qu'il exerçait.

Pour éprouver la patience du peuple qu'il était chargé de soumettre au joug de l'empereur, il s'avisa d'un expédient fort bizarre.

Il fit mettre un chapeau au haut d'une perche qu'il fit planter sur la place d'Altorf, et enjoignit aux passants de saluer ce chapeau comme lui-même.

Un simple laboureur, Guillaume Tell, refusa de se soumettre à cette ridicule cérémonie : Gessler le condamne à mourir, ou à abattre d'un coup de flèche une pomme sur la tête de son fils.

Le père tire, abat la pomme; mais Gessler, apercevant une seconde flèche sous l'habit de Guillaume, lui demanda ce qu'il en voulait faire: « T'en percer » toi-même, lui dit-il, si j'avais eu le malheur de » tuer mon fils. »

Tell est à l'instant mis aux fers; on le jette dans un bateau, et le barbare Gessler y entre lui-même, dans le dessein de conduire son prisonnier, par le lac de Lucerne, dans une forteresse. Pendant le trajet, une violente tempête s'éleva et inspira au tyran des craintes pour sa propre vie. Les rameurs eux-mêmes témoignaient de l'inquiétude, et déclaraient que Guillaume Tell seul était capable de les sauver du danger qui les menaçait.

Guillaume avait en effet la réputation d'être un excellent batelier. Gessler se décide à avoir recours à lui, et lui promet sa liberté s'il conduit la barque à bon port.

Tell accepte, et, dès qu'il s'en voit maître, il s'approche des bords du lac, saute sur un rocher, repousse le bateau, prend la route des montagnes, va se mettre en embuscade au-dessus d'un chemin creux par où il sait que le gouverneur doit passer, le perce d'un coup de flèche, et délivre sa patrie du monstre qui la tenait sous le joug.

Cette nouvelle, répandue dans tous les cantons, fut le signal d'une insurrection générale.

Les peuples se saisissent des forteresses, les démolissent, chassent les gouverneurs, ou plutôt les tyrans, et jettent ainsi les fondements de la république helvétique.

Trois citoyens zélés s'étaient engagés par serment à défendre la liberté de leur pays contre la puissance de l'Autriche.

Leurs noms, difficiles à prononcer, ont qui à leur célébrité : l'un se nommait Walter Furst; l'autre, Werner Stauffacher; le troisième, Arnold de Melcthal.

Les cantons d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald furent les premiers qui secouèrent le joug, et firent entre eux une alliance dans laquelle divers autres cantons entrèrent successivement.

Léopold, fils d'Albert, jaloux de venger l'insulte dont son père avait à se plaindre, se présenta avec une puissante armée à laquelle les Suisses n'avaient à opposer que des forces très inférieures. Pendant qu'ils attendaient ce prince au passage de Morgarten, une troupe de vagabonds, chassés du pays pour leurs crimes, accoururent au péril, et demandèrent comme une grâce qu'il leur fût permis, dans cette pressante nécessité, de combattre avec eux pour le salut commun. La réponse fut digne de l'intrépidité helvétique:

« Nous savons bien, dirent-ils, que nos ennemis » sont plus forts que nous; mais nous avons assez de » cœur pour défendre la patrie sans le secours de » gens qui, comme vous, se sont rendus par leur mau-» vaise conduite indignes de l'habiter. »

Cette réponse ne déconcerta point ces exilés. Ils se postèrent sur le penchant d'une montagne, et lorsqu'ils virent l'ennemi engagé dans l'endroit le plus resserré d'un défilé, ils firent rouler sur les troupes une si grande quantité de pierres que toute l'armée fut mise en déroute. Celle des Suisses, profitant de cette confusion, tomba sur les Autrichiens qui furent tous taillés en pièces. Dans la joie générale, on accorda la grâce des généreux proscrits.

Les villes de Zurich, de Lucerne et de Glaris étant souvent obligées d'appeler à leur secours contre les entreprises de la maison d'Autriche les trois cantons ligués, s'allièrent successivement avec eux. Je ne vous ferai point le détail de toutes les guerres qu'ils ont eues à soutenir, soit pour défendre leur liberté, soit comme troupes auxiliaires des autres puissances; je me bornerai à vous faire part de quelques traits particuliers, de quelques actions, de quelques réponses singulières auxquelles ces sortes de guerres ont donné lieu.

La ville de Zug serait peut-être restée encore longtemps soumise aux Autrichiens sans l'insouciance du duc Albert, fils de l'empereur Rodolphe. Les cantons alliés faisaient le siége de cette place, et ceux qui la défendaient virent bien qu'ils seraient contraints de se rendre, si le duc Albert ne venait promptement à leur secours. Ils lui envoyèrent des députés pour l'informer de leur situation. Albert, au lieu de les écouter, demanda à un officier de chasse si l'on avait donné à manger à ses faucons.

- « Quoi, seigneur, lui dit le chef de la députation. » vous prenez plus d'intérêt à vos oiseaux qu'à tant » de braves sujets qui sont sur le point ou de » périr pour votre service, ou de se rendre à vos » ennemis? »
- « Rendez-vous si vous v oulez, répondit le duc; je » trouverai bien le moyen de vous réduire, vous et » tous ceux qui se disent ennemis de ma maison. »

Sur cette réponse, il fut décidé qu'on ouvrirait les portes aux confédérés, et que le canton de Zug entrerait dans leur alliance. Berne ne tarda pas à suivre cet exemple. Le duc Albert, voyant que tous ces pays se détachaient insensiblement de son parti, voulut du moins en tirer quelque avantage.

Il envoya un de ses officiers à Fribourg pour annoncer son arrivée dans cette ville qui tenait encore pour les Autrichiens. Comme il convenait de recevoir ce prince avec magnificence, l'officier emprunta, sous ce prétexte, toute la vaisselle d'argent des seigneurs de cette contrée, et la fit partir secrètement en Allemagne; il se mit ensuite à la tête de toute la noblesse, qui se fit un honneur d'aller à la rencontre du duc.

Quand on fut arrivé dans un endroit où il avait placé un détachement de cavalerie, il se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et leur dit:

« Mon maître ayant remarqué que vous aspiriez à » faire partie de la confédération helvétique, vous » donne le pouvoir de vous gouverner vous-mêmes; » mais il ne prétend pas le faire sans rétribution : il » m'a ordonné de me saisir de votre vaisselle, que » j'emporte en compensation de la liberté qu'il vous » accorde. »

Il présenta en même temps une lettre du duc par laquelle ce prince confirmait aux Fribourgeois ce que lui, officier du duc, leur avait dit en son nom.

Les Autrichiens tâchaient quelquefois de surprendre les Suisses par de secrètes intelligences qu'ils entretenaient dans les villes qu'ils voulaient ramener et soumettre. Ils avaient entrepris de se rendre maîtres de Lucerne, et de faire un massacre général des habitants. Quelques-uns des principaux citoyens étaient du complot, et devaient, pendant la nuit, ouvrir les portes aux ennemis. Mais dans le temps qu'ils se préparaient à exécuter cet affreux projet, ils aperçurent un jeune homme qui avait entendu le plan de la conspiration. Les conjurés se contentèrent de l'engager par serment à en garder le secret. Le jeune homme consentit à ce qu'on exigeait de lui, et, un moment après, voyant qu'on ne veillait point sur sa personne, il s'échappa rempli de crainte et de frayeur. Quand il fut au bout de la rue, il aperçut de la lumière dans la maison d'un boucher; il y entra; et s'approchant d'un fourneau, il lui adressa ces paroles:

« Je te dis, ô fourneau, qu'il y a des hommes ar-» més qui doivent, cette nuit même, massacrer tous » les citoyens de cette ville. J'ai juré de ne le dire à » personne; mais c'est à toi seul, fourneau, que j'en » fais la confidence. »

Sur cet avis, le boucher courut frapper à toutes les portes, la bourgeoisie se mit sous les armes, et dispersa les conjurés.

Toutes ces guerres, où les Suisses avaient presque toujours l'avantage, les affermirent de plus en plus dans leur indépendance; mais la division se mit parmi eux relativement à un petit pays sur lequel Zurich et Schwitz avaient d'égales prétentions. Les autres cantons, pour terminer ce différend, offrirent leur arbitrage; mais le premier l'ayant refusé, ils prirent le parti de Schwitz. Zurich, pour se venger, se sépara de la ligue, et fit avec l'empercur un traité qui donna

lieu à une guerre très funeste. Comme le seul intérêt du canton de Schwitz l'avait fait entreprendre, et que la querelle se termina à son avantage, on s'accoutuma insensiblement à donner son nom aux confédérés, et l'on désigna par le mot de Schwitz ou de Suisse tout le corps belvétique.

Zurich se ligua de nouveau avec les autres cantons; mais ce ne fut qu'après avoir gagné contre eux la fameuse bataille de Pratelan, dans laquelle périt toute l'armée des confédérés, et avoir essuyé à son tour des dommages assez considérables.

Soleure, Bâle et Schaffouse n'entrèrent dans la confédération qu'à la fin du quinzième siècle, c'est-àdire environ deux cents ans après les premiers troubles. Appenzell n'y fut admis que vers le milieu du scizième. Les Suisses n'en étaient pas moins toujours regardés comme membres de l'Empire; et leur indépendance générale n'a été entièrement reconnue que par le traité de la Westphalie.

Les Suisses ne formaient encore que huit cantons unis par les serments les plus solennels, du temps de leurs guerres avec Charles de Bourgogne, qu'ils battirent à Granson, à Morat, et à Nancy, où ce prince mourut sur le champ de bataille. Louis XI, qui avait été témoin de leur valeur, fit avec eux un traité d'amitié qui fut déclaré perpétuel, et dans lequel le roi s'obligea de ne leur être jamais contraire, et de ne donner aucun secours à quiconque entreprendrait de les molester. Cette promesse fut pour ces peuples une amorce flatteuse qui les engagea dans la suite avec

une nation dont ils devaient tirer de grands avantages.

Ce traité, ou plutôt celui qui le suivit, peut être regardé comme le fondement de tous ceux qui ont été faits depuis entre la France et le corps helvétique. Cette alliance fut continuée et confirmée par les divers successeurs de Louis XI; mais aucun d'eux ne le fit avec plus d'éclat que Henri IV.

Les cantons alliés nommèrent des ambassadeurs extraordinaires; les autres états qui composent le corps helvétique y joignirent leurs députés au nombre de quarante. Les uns et les autres vinrent en France, où ils furent reçus avec la plus grande distinction. Après une cérémonie qui eut lieu à Paris, dans la cathédrale, on leur servit un dîner somptueux dans une des salles du palais épiscopal, et l'on plaça à la même table, d'un côté les ambassadeurs suivant le rang de leur canton, de l'autre les princes et plusieurs seigneurs de la plus haute distinction. Le roi, qui avait dîné dans un appartement séparé, parut dans la salle sur la fin du repas, et se joignit aux seigneurs de sa cour pour boire à la santé de ses nouveaux alliés.

On raconte à ce sujet que la ville de Paris, voulant donner un bal, et manquant des fonds nécessaires pour en faire les frais, le prévôt des marchands demanda à Henri IV la permission de mettre un impôt sur les robinets de toutes les fontaines publiques.

- « Cherchez, » lui dit ce bon prince, « un autre » expédient qui ne soit point à charge à mon peuple.
- » Allez, monsieur, il n'appartient qu'à Dieu de changer l'eau en vin.
  »

Louis XIV, imitant son aïeul, voulut que l'alliance avec les Suisses fût renouvelée avec les mêmes cérémonies. Ce prince estimait ces peuples, du courage desquels il avait été le témoin en diverses occasions. Mais le ministre Louvois, qui apparemment en était jaloux, se trouvant près du monarque un jour qu'un général suisse sollicitait le paiement des appointements de ses officiers, dit au roi que si sa majesté possédait tout l'argent que l'Etat avait donné aux Suisses, elle pourrait en faire construire une chaussée de Paris à Bâle.

« Il est vrai, sire, » répliqua sur-le-champ le général; « mais aussi, si votre majesté avait pu conser-» ver tout le sang que nous avons répandu au service » de la France, elle pourrait en faire un fleuve de Bâle » à Paris. »

Le roi , frappé de cette réponse , ordonna à Louvois de payer ce qui était dû.

Indépendamment des alliances que ces peuples pouvaient contracter avec les diverses puissances de l'Europe, il en est une plus intime par laquelle certains pays font partie du corps helvétique. Par cette dernière espèce de confédération, les Grisons, le Valais, le comté de Neufchâtel, le pays de Bâle, la république de Genève, les villes de Saint-Gall, de Bienne, de Mulhausen, et ce que l'on appelle les Bailliages communs, tels que le comté de Bade, le Turgaw, le Rhintal, le comté de Sargans, sont entrés successivement dans ce corps national.

## DEUXIÈME JOURNÉE.

Le corps politique de la Suisse ne se composait, au dix-huitième siècle, que de treize cantons connus sous les noms de Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Zug, Unterwald, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffouse et Appenzell, lesquels possédaient plusieurs provinces regardées comme sujettes. Venait ensuite la classe des confédérés, dont les députés assistaient aux diètes générales tenues par les treize cantons.

De ce nombre étaient l'abbaye de Saint-Gall, la ville de Bienne, et celle de Mulhausen ou Mulhouse. Une troisième classe comprenait les Etats alliés de tous ou de quelques cantons, qui n'envoyaient point de députés aux diètes générales; savoir : les trois Ligues grises, les comtés de Neufchâtel et de Valangin, l'évêché de Bâle et la république de Genève. Enfin une quatrième classe consistait en deux territoires indépendants, Gersau et l'abbaye d'Engelberg, qui étaient protégés par les quatre cantons du lac.

Aujourd'hui les cantons forment vingt-deux Etats de différentes grandeurs, sont souverains et indépendants les uns des autres, sous la réserve des engagements qu'ils ont contractés en vertu du pacte fédéral, pour aviser aux intérêts communs. Les constitutions des cantons ne sont point les mêmes; les unes sont aristocratiques, les autres démocratiques; la principauté de Neufchâtel a pour forme de gouvernement une espèce de monarchie limitée.

Lorsque la diète n'est pas réunie, la direction générale des affaires est confiée à un canton directeur qui alterne de deux en deux ans entre les cantons de Zurich, de Berne et de Lucerne.

La Suisse, telle qu'elle se comporte aujourd'hui, est bornée, au nord et à l'est, par la partie de l'Allemagne qui embrasse le Tyrol, le Vorarlberg, la Bavière, le Wurtemberg et le grand-duché de Bade; à l'ouest, par la France; au sud, par la Savoie, le Piémont et le royaume Lombardo-Vénitien.

Ce pays, le plus élevé de l'Europe, a soixantequinze lieues de longueur de l'ouest à l'est, et cinquante de largeur du nord au sud.

Le territoire de la Confédération helvétique com-

prend celui des cantons suisses, celui des anciens sujets suisses, et celui de leurs alliés.

Il comprend aussi le Fricktal, et les villes de Rhinfeld et de Lauffenbourg.

Le sol, presque généralement montagneux, n'offre pas de plaines d'une grande étendue, et ne produit que très peu de récoltes en céréales; mais il est très propre à l'éducation et à la nourriture des bestiaux, dont ces peuples savent tirer tout le parti possible.

La température, généralement sévère, est due aux hautes Alpes, qui séparent ce pays de l'Italie; les vents du nord, dont rien ne les garantit, en rendent le climat très rigoureux; on y éprouve de grandes variations de chaleur et de froid; et il n'est pas rare de voir des vignes, exposées au soleil du midi, prospérer à peu de distance du pied de glaciers

Vous savez, mes amis, que le mot *Alpes* signifie de hautes montagnes. En Suisse, on désigne ordinairement sous ce nom les hauteurs couvertes de pâturages et de forêts.

Ce que nous appelons ici les *Alpes* est connu dans le pays sous la dénomination de montagnes neigées. Les Alpes de la Suisse font partie de la grande chaîne de montagnes qui, du bord de la Méditerranée, près de Nice, s'étendent, vers le nord, jusqu'au lac de Genève, d'où elles se détournent, du côté de l'orient, pour se fléchir de nouveau vers le sud, où, après avoir formé un énorme croissant, elles rejoignent la mer près de l'Istrie. Au premier aspect on n'y voit que l'empreinte de la destruction et du bouleverse-

ment, des débris, des masses colossales, une suite irrégulière de couches, un plan d'une bizarrerie qui excite le plus grand étonnement.

On divise les Alpes en hautes, moyennes et basses. Les hautes Alpes s'élèvent au-dessus de la ligne des neiges, dont la hauteur, en Suisse, est de 7,800 à 8,400 pieds au-dessus de la Méditerranée. Dans toute cette région on ne voit que des sommités couvertes de neiges ou de glaces, des parois de rocs décharnés; dans les endroits abrités végètent des lichens et autres plantes, en petit nombre, qui se plaisent sous le climat de la Sibérie.

Les Alpes moyennes sont comprises entre la ligne des neiges et la limite des Alpes, dont l'élévation est d'environ 6,000 pieds au-dessus de la mer. C'est là que les plus belles et les plus rares des plantes alpines se font remarquer, au milieu des meilleurs pâturages. Les nombreux châlets des Alpes ne peuvent être habités que pendant deux, quatre ou six semaines de l'année.

Si les glaciers nuisent à la végétation et envahissent souvent un terrain utile et productif, ils offrent aussi les sources intarissables d'un grand nombre de fleuves qui contribuent à fertiliser mille contrées diverses.

Dans ces hautes régions, on trouve une variété d'animaux, de plantes et de minéraux plus ou moins rares, qui font le charme du naturaliste, et que l'industrie de l'homme sait mettre à profit. Les chamois et les marmottes sont communs dans les Alpes; on y

voit quelquefois des loups, des ours et des lynx. Le coq de bruyère et le cacmekgeyer sont les oiseaux les plus curieux de ces hautes sommités.

A Saint-Maurice, non loin du lac de Genève, les Alpes se divisent en deux chaînes, l'une septentrionale, l'autre méridionale, qui se réunissent près du Saint-Gothard, d'où partent également plusieurs autres ramifications. Les revers méridionaux des Alpes sont généralement plus escarpés que les autres.

Vous n'ignorez pas que le mot cols sert à désigner les routes qui traversent les Alpes. Il y en a plusieurs en Suisse. Celle du mont Saint-Gothard est surtout remarquable, en ce que les deux doubles chaînes qu'il faut passer dans le Valais et chez les Grisons se réunissent sur ce point, comme dans un centre commun, où l'on n'a qu'un seul système de montagnes à traverser. Cette cause a-t-elle assuré la préférence à cette route dès les temps les plus anciens? ou bien, comme les monuments de l'antiquité semblent l'indiquer, les cols des Alpes-Rhétiennes furent-ils fréquentés les premiers, comme étant les plus accessibles? c'est ce que l'on ignore.

Dans tous ces chemins, à l'exception de la superbe route du Simplon, que des chariots pesamment chargés peuvent traverser en toutes saisons, on se sert de bêtes de somme pour le transport des marchandises.

Les plus hautes montagnes de la Suisse sont situées vers le sud et font partie des Alpes; elles s'étendent de l'ouest à l'est, et forment deux chaînes, depuis le lac de Genève jusqu'au mont Saint-Gothard, où, après s'être réunies, elles se divisent de nouveau en plusieurs ramifications. Presque en face des Alpes, le Jura court du sud-ouest au nord-est, depuis les environs de Genève jusqu'à Schaffouse. Le Jorat court du sud au nord, entre les lacs de Genève et de Neufchâtel. Les contrées les plus fécondes, qui se trouvent entre les Alpes et le Jura, sont elles-mêmes coupées en divers sens par des montagnes moins considérables. Les principales de ces dernières forment la chaîne composée de brèche et de grès, et traversent la Suisse parallèlement aux Alpes.

La partie la plus fertile, située entre les Alpes et le Jura, depuis les rives du lac Léman jusqu'à celles du Rhin et du lac de Constance, est parsemée de sites agréables; l'agriculture y est florissante et la population nombreuse. Elle offre des collines et des monts peu élevés qui la couvrent; on y voit de larges et fertiles vallées, des champs d'une vaste étendue, des prairies arrosées par mille ruisseaux, des vignes sur les coteaux voisins, de beaux lacs, etc., et l'on éprouve à la fois des sentiments d'effroi et d'admiration à l'aspect des magnifiques cascades et des précipices sans fond que présentent les Alpes.

Mais les plus beaux ornements de ce pays, ce qui le distingue particulièrement, ce sont ses lacs plus ou moins vastes, ses larges fleuves, ses rivières navigables et ses nombreux ruisseaux.

Les glaciers, improprement appelés montagnes de glaces, font également partie des objets les plus remarquables des Alpes. Ces masses énormes, quelles que soient la forme et la situation des glaciers, proviennent d'un grand amas de neige imbibée d'eau, laquelle, après s'être congelée pendant l'hiver, ne peut se fondre entièrement pendant l'été, et persiste ainsi jusqu'à l'hiver. C'est principalement dans les plus hauts vallons des montagnes que se sont formés tous les glaciers, sans en excepter ceux dont les ramifications descendent dans les vallées les plus fertiles. Il n'y en a que très peu dans la direction de l'est à l'ouest, et tous sont entourés de hautes montagnes dont les ombres affaiblissent considérablement l'effet du soleil durant les trois mois d'été.

Pendant neuf mois de l'année, les neiges s'accumulent dans ces hautes régions. Des avalanches de neige, d'un poids énorme, tombent incessamment du haut des montagnes circonvoisines au fond de la vallée, où elles s'entassent, comme dans un bassin, en couches très compactes de plusieurs centaines de pieds d'épaisseur. Vous concevez facilement qu'une telle masse ne peut se fondre entièrement pendant l'été; de sorte qu'au retour de l'hiver elle a pris l'aspect d'un amas de neige congelée, et l'infiltration des eaux, qui de la surface pénétrent dans l'intérieur de la masse, en augmente le volume.

On compte dans la chaîne des Alpes, depuis le Mont-Blanc jusqu'aux limites du Tyrol, environ quatre cents glaciers, dont un petit nombre n'a qu'une lieue de longueur, tandis qu'il en est une multitude dont la longeur est de six à sept lieues, sur demi ou

trois quarts de lieue de largeur, et sur cent à six cents pieds d'épaisseur.

Il est impossible de mesurer au juste la totalité des surfaces de tous ces glaciers; on ne peut s'en former qu'une idée générale. On a toutefois essayé de calculer, par approximation, l'étendue de ces surfaces, et on a trouvé que la partie des Alpes comprise dans la Suisse, entre le Mont-Blanc et les frontières du Tyrol, doit former une mer de glace de plus de cent trente lieues en carré. Tels sont les réservoirs intarissables qui entretiennent les plus grands fleuves et les principales rivières de l'Europe.

En grimpant sur le sommet des hautes montagnes de ce pays, on peut se procurer la jouissance de toutes les saisons dans un même jour. Dans la vallée et dans la partie basse de la montagne la chaleur est excessive, les prairies sont vertes, et les gens de la campagne y recueillent le blé. A mesure que l'on avance, l'air devient plus tempéré, et l'on est abrité par des forêts de pins et de larix. Un peu plus haut, la température se refroidit, et le terrain est couvert de dissérentes espèces de mousse. Sur le sommet, le froid est extrême, et on ne trouve plus qu'un rocher stérile et une neige épaisse et compacte qui pe se fond jamais, quelque grandes que soient les chaleurs de l'été.

Les vallées de glace, formées par les neiges qui tombent entre les sommets des montagnes, présentent à l'œil les apparences les plus bizarres, et quelquefois les plus régulières. J'ai vu de ces monceaux de glace, entassés les uns sur les autres, former une pyramide de la plus exacte régularité; mais ce qui n'est pas moins extraordinaire, c'est que les bords de ces glaciers sont fertiles. On y cueille des cerises, des groseilles, des noix, de l'épine-vinette et des mûres. Les vaches vont brouter jusque sur les parties les plus inaccessibles des montagnes, en sautant, avec une agilité surprenante, de la pointe d'un rocher sur un autre; elles sont toutes apprivoisées, et loin de fuir à l'aspect des voyageurs curieux qui parcourent ces lieux solitaires, elles s'en approchent et bondissent autour d'eux, sans témoigner la moindre crainte.

Les chutes de neige, connues sous le nom d'avalanches, offrent un des phénomènes les plus terribles et en même temps les plus extraordinaires de la nature, dans les Alpes. Tant que les neiges tendres et poudreuses qui couvrent les sapins ne sont point tombées, il faut s'attendre à des avalanches; de sorte que le danger dure ordinairement de deux à quatre jours après qu'il a neigé. Quand les neiges son molles, les avalanches sont plus fréquentes; mais elles sont plus dangereuses par le dégel. Quand la neige tombe sur la surface gelée d'une neige plus ancienne, elle forme plus facilement des avalanches que lorsqu'elle trouve une face plus dégelée. C'est en hiver, au printemps et en été que ces chutes de neige sont le plus à craindre.

Ces avalanches s'annoncent presque toujours par un bruit sourd et effrayant, semblable à celui du tonnerre; de sorte que le voyageur a souvent le temps de chercher son salut dans la fuite. La forme et la position de certaines montagnes sont cause qu'il y a des endroits exposés toutes les années aux plus terribles avalanches. Ces phénomènes redoutables ont occasioné aux habitants des montagnes de toute la chaîne des Alpes des malheurs sans nombre. Ces masses énormes de neige, qui roulent du sommet des montagnes, engloutissent et détruisent tout ce qui se trouve à leur rencontre. Les maisons, les chaumières, et ceux qui les habitent, hommes et animaux, sont quelquefois ensevelis tout-à-coup, pêlemêle, par la chute inattendue d'une avalanche.

Il y a quelques années qu'une femme et une fille ont été sauvées d'une mort à laquelle un de ces accidents les avait pour ainsi dire condamnées, et ne durent leur retour à la lumière qu'à un effet du hasard. Au moment de la chute d'une avalanche, elles étaient occupées dans la vacherie, où elles restèrent près de cinq semaines privées de voir le jour : heureusement que la vache se trouvait avec elles, et une provision suffisante pour la nourrir assez longtemps. Elles vécurent toutes deux du lait de l'animal, en attendant une mort qui leur paraissait certaine. Pendant cet intervalle, le mari de cette femme, s'apercevant que la chaleur du soleil avait fait fondre une partie de la neige, invita ses amis à l'aider à percer une ouverture; ils furent bien étonnés, les uns et les autres, de trouver la mère et la fille encore vivantes.

## TROISIÈME JOURNÉE.

La Suisse doit à ses hautes montagnes, à ses nombreux glaciers, et aux masses immenses de vapeurs qui s'amoncèlent autour de ces sommités, d'être plus riche qu'aucun autre pays d'Europe en lacs et en rivières: tout en n'occupant qu'un faible espace dans le tableau politique des Etats de cette partie du monde, elle s'étend en quelque sorte, par le moyen des eaux qu'elle leur fournit, jusqu'à des distances prodigieuses, de l'est à l'ouest et du nord au sud, et elle envoie de grands fleuves aux mers qui servent de limites à l'Europe; savoir: à l'Adriatique, à la Méditerranée, à l'Océan, et jusqu'à la mer Noire. La Suisse

compte six grands lacs: ceux de Genève et de Constance, ceux de Lugano et de Lucerne ou des Quatre-Cantons, ceux de Zurich et de Neufchâtel; quatre petits: ceux de Thun, de Brientz, de Morat et de Bienne. Elle a sept rivières de première grandeur: le Rhin, le Rhône, l'Aar, la Sane, la Reuss, la Limmat et le Tésin.

Le Rhin prend sa source dans le pays des Grisons, où il forme trois rivières distinguées par les noms de Haut-Rhin, Rhin-du-Milieu et Bas-Rhin. Il emmène en Allemagne les eaux épurées des immenses réservoirs que forment les glaciers des Alpes; de Bâle jusqu'à Bengerloch il parcourt la plus belle des vallées de l'Europe, roule à travers ses eaux vertes et limpides, et charrie dans son cours des paillettes d'or.

Le Rhône, l'un des plus grands fleuves de l'Europe, prend sa source sur le revers occidental du mont Saint-Gothard, et reçoit quatre-vingts ruisseaux ou torrents jusqu'à son entrée dans le lac de Genève. La Reuss sort du lac du Luzendro, sur le mont Saint-Gothard, coule au nord, traverse le lac de Lucerne, et se jette dans l'Aar, au-dessous de Vindich; elle forme dans son cours plusieurs chutes magnifiques. L'Aar prend sa source au mont de la Fourche, traverse les lacs de Brientz et de Thun, et se jette dans le Rhin, près de Zurzac. La Sane sort du glacier de Sanestch, dans le canton de Berne, coule au nord, traverse le pays de Saanen, le canton de Fribourg, et se jette, à droite, dans l'Aar, au-dessus de Gum-

minen. La Limmat, une des plus considérables rivières de la Suisse, descend du mont Limmeren-Alpe, au canton de Glaris, prend dans cet endroit le nom de Limmeren-Bach, coule au nord, et s'appelle ensuite Linth, nom qu'elle conserve jusqu'à son embouchure dans le lac de Zurich, à la sortie duquel elle se nomme Limmat. Le Tésin tire sa source du revers méridional du mont Saint-Gothard, et se forme de plusieurs branches qui parcourent le val Bredetto, le val Piora et le val Blegno; il passe à Bellinzone, traverse le lac Majeur, et va ensuite se jeter dans le Pô, à Pavie, ville de l'Italie.

La Suisse possède, plus qu'aucun autre pays, des eaux médicinales et thermales, et elles y sont plus efficaces que partout ailleurs; c'est un des grands avantages des contrées montagneuses. Ce pays produit aussi des bois de construction, de charpente et de chauffage, des grains, du lin, du chanvre, du vin, des fruits et des châtaignes; on y recueille aussi des simples et des plantes très utiles.

On divise communément ce pays en diverses régions, qui varient d'après leur hauteur au-dessus de la mer. La plus élevée est celle des neiges éternelles : au-dessous est la région Alpine supérieure, qui offre par ci par là des îles de neiges répandues pendant toute l'année sur sa surface, dans les places les plus abritées du soleil. La région Alpine inférieure descend d'environ mille pieds plus bas, jusqu'à la limite des arbres; elle renferme de superbes et excéllents pâturages. La quatrième région est celle des sapins,

qui finit où commencent les hêtres. La cinquième est la région montagneuse ou celle des hêtres. La sixième est celle des chênes. Enfin la plaine, ou la région des vignes, forme la septième et dernière. Elle finit aux bords des rivières et des lacs, dont les plus bas ont encore quelques degrés d'élévation au-dessus de la mer.

Les pâturages des Alpes nourrissent des troupeaux dont la grosseur est remarquable. On ne voit nulle part des vaches aussi belles, ni en aussi grand nombre. Aussi le bétail fait-il une des principales richesses du pays. Ces pâturages ont ordinairement trois stations différentes, sur lesquelles on mène successivement les bestiaux, au printemps, en été et en automne, et dont chacune a ses châlets particuliers; dans les prairies, au bas des coteaux et dans la plaine, on voit presque dans chaque clos une grange avec des étables où l'on reçoit le foin recueilli pendant l'été, et où on laisse pendant l'hiver les bestiaux qu'on y va soigner depuis les villages voisins, quelquefois distants de plus d'une lieue. L'aspect de tous ces bâtiments rustiques anime infiniment le spectacle de la riante verdure de la Suisse.

Les troupeaux de vaches les plus beaux sont ceux qui paissent dans les pâturages des Alpes qui n'ont que deux à cinq mille pieds d'élévation, et en particulier dans les pâturages situés à cette hauteur qui se rencontrent dans les cantons de Vaud et de Fribourg, dans l'Emmenthal et le Simmenthal. Mais en général c'est une branche d'industrie fort importante que

celle de tirer parti de la laiterie et d'élever des bestiaux; c'est la principale occupation d'une grande partie des habitants.

Les vachers qui n'ont pas les moyens de se procurer le foin et le regain nécessaires à la nourriture de leurs animaux pendant-l'hiver font un arrangement avec les riches fermiers, qui les reçoivent chez eux, leurs familles et leurs troupeaux à l'époque où l'herbe commence à manquer dans les prairies, et les nourrissent jusqu'au retour du printemps.

Quand un vacher va à quelque fête, il pare son troupeau de sonnettes plus ou moins belles, mais toujours bien apparentes, et il est plus jaloux de se distinguer par ce genre d'ornements que par son propre habillement, quoique dans ces occasions il ne manque pas de se couvrir de ce qu'il a de plus propre et de plus beau. Son costume consiste en une chemise blanche dont les manches sont relevées sur les épaules, un haut-de-chausses ou pantalon de toile jaune qui descend jusqu'aux pieds et est attaché par le haut avec une ceinture proprement brodée, et un chapeau ou bonnet de cuir ou de peau; ce jour-là il prend un pot au lait tout neuf qu'il porte suspendu à l'épaule gauche.

Ainsi équipé, le vacher s'avance en chantant le Ranz des vaches, air favori des paysans suisses, et il est suivi par trois ou quatre vaches bien propres et bien nourries. La plus belle le suit de plus près, avec une grosse sonnette; ensuite viennent celles qui ont le plus de prétentions à la beauté, avec de plus

petites sonnettes; les autres marchent pêle-mêle à la suite des premières, et le taureau forme l'arrièregarde. Cette procession se termine par un traîneau chargé du mobilier de la laiterie.

Ces bonnes gens sont fiers de la beauté de leur troupeau, et en ont le plus grand soin; ils traitent les animaux avec une bonté qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Jamais ils ne se servent ni de fouet, ni de bâton, comme cela se pratique dans la plupart des contrées qui passent pour être les plus civilisées. Aussi ces animaux sont attachés à leur maître; ils connaissent sa voix, et obéissent à sa parole.

Les montagnes de la Suisse recèlent des mines de fer, de plomb, de cuivre, de zinc, de cobalt, de bismuth, d'antimoine, d'arsenic, de cristal et de soufre; des carrières de marbre et d'albâtre, et des sources d'eaux minérales.

Parmi les animaux sauvages particuliers aux Alpes, on remarque le lynx, le lièvre blanc, l'écureuil noir, le chamois, la marmotte ou rat des Alpes, le bouquetin, l'ours noir et l'ours fauve, la gelinotte blanche, le grand aigle des Alpes, et quelques autres. Le grand aigle des Alpes a plus de neuf pieds d'envergure; il attaque les chamois, les moutons, les chevreaux, les petits veaux, les chiens, les cochons, les lièvres et les marmottes.

Il y a dans ce pays un nombre d'hommes désignés par le nom de chasseurs, et dont la dextérité à grimper sur les Alpes est vraiment surprenante; ils vont à la poursuite des chamois, animaux qui ressemblent

aux chèvres; mais, quelles que soient leur adresse et leur célérité, ils n'arrivent jamais qu'à une distance de trois ou quatre cents pieds de ces chamois, qui sont encore plus lestes que les chasseurs. Il n'est point d'animaux plus adroits à sauter et bondir le long des rochers, et à franchir la distance d'un rocher à un autre. Les chamois ont une telle sagacité qu'ils sont toujours sur leurs gardes. Quand ils vont prendre leur nourriture, ils se rassemblent en troupe de vingt ou trente; l'un d'eux se place dans le lieu le plus favorable pour faire sentinelle, et est relevé de temps à autre par les autres, chacun à leur tour. Au moindre soupçon, ou à la moindre apparence de danger, le factionnaire jette un cri d'alarme, et à l'instant toute la troupe prend la fuite et disparaît. Dans l'hiver, ces animaux se nourrissent de la même espèce de mousse que les rennes; ils en sont très friands; ils écartent avec leurs pieds la neige sous laquelle elle se trouve, et réchauffent cette neige avec leur haleine, pour atteindre la mousse avec plus de facilité.

La marmotte ou rat des Alpes, animal d'une autre espèce, qui a l'apparence d'une masse inerte, n'est pas moins intelligente dans son genre que le chamois. Elle tient un peu de l'ours et un peu du rat pour la forme du corps. Elle a le nez, les lèvres et la forme de la tête comme le lièvre, le poil et les ongles du blaireau, les dents du castor, la moustache du chat, les yeux du loir, les pieds de l'ours, la queue courte, et les oreilles tronquées.

Cet animal, qui se plaît dans la région de la neige et de la glace, qu'on ne trouve que sur les plus hautes montagnes, est cependant plus sujet qu'un autre à s'engourdir par le froid. C'est ordinairement à la fin de septembre ou au commencement d'octobre qu'il se retire dans sa retraite, pour n'en sortir que vers les premiers jours d'avril. Cette retraite est faite avec autant d'art que de prévoyance, et meublée avec tout le soin possible. Elle est d'abord d'une assez grande capacité, moins large que longue, et très profonde; en sorte qu'elle peut contenir une ou plusieurs marmottes sans que l'air s'y corrompe. Les pieds et les ongles de ces animaux paraissent être faits pour fouiller la terre, et ils la creusent en effet avec une merveilleuse célérité. Les marmottes jettent au dehors, derrière elles, les déblais de leur excavation. C'est une espèce de galerie faite en forme d'Y, dont les deux branches ont chacune une ouverture, et aboutissent toutes deux à une impasse ou cul-de-sac. qui est le lieu du séjour.

Ce lieu est non-seulement jonché, mais tapissé fort épais, de mousse ou de foin, dont ces animaux font une ample provision pendant la belle saison. On assure que ce travail se fait en commun, que les unes coupent les herbes fines, que d'autres les ramassent, et que tour à tour les marmottes servent elles-mêmes de voiture pour les transporter au gîte. L'une, dit-on, se couche sur le dos, se laisse charger de foin, étend ses pattes en haut pour servir de ridelles, et ensuite se laisse traîner par les autres qui la tirent

par la queue, et prennent garde en même temps que la voiture ne verse. Elles demeurent ensemble et travaillent à leur habitation, dans laquelle elles passent les trois quarts de leur vie. Elles s'y retirent pendant l'orage, pendant la pluie, ou dès qu'il se présente quelque danger. Elles n'en sortent même que dans les plus beaux jours, et ne s'en éloignent guère. L'une fait le guet, assise sur une roche élevée, tandis que les autres s'amusent à jouer sur le gazon, ou s'occupent à le couper pour en faire du foin; et lorsque celle qui fait sentinelle aperçoit un homme, un aigle, un chien, elle avertit les autres par un coup de sifflet, et ne rentre elle-même que la dernière.

Les marmottes ne font pas de provisions pour leur subsistance pendant l'hiver. Lorsqu'elles sentent les premières approches de la saison qui doit les engourdir, elles travaillent à fermer les deux portes de leur domicile, et elles le font avec tant de soin et de solidité qu'il est plus aisé d'ouvrir la terre partout ailleurs que dans l'endroit qu'elles ont muré. Lorsqu'on découvre leur retraite, on les trouve serrées en boules et fourrées dans le foin. Leurs terriers sont profonds, et elles habitent en nombre. On dit que les chasseurs les laissent trois semaines ou un mois dans leurs caveaux avant d'aller troubler leur repos. et ont la précaution de n'ouvrir ces retraites que dans les temps des plus grands froids, parce qu'alors elle sont tellement assoupies qu'on les emporte facitement.

Il y a dans les Alpes différentes espèces de rais:

mais aucune n'est plus remarquable que la marmotte; aucune n'habite comme elle les sommités des plus hautes montagnes. Cette espèce particulière paraît être attachée de préférence à la chaîne des Alpes, où elle semble préférer l'exposition du midi et du levant à celle du nord ou du couchant. Cependant il s'en trouve dans les Apennins, dans les Pyrénées, et dans les plus hautes montagnes de l'Allemagne.

J'ai vu, en voyageant en Suisse, une paire de vautours passer sur ma tête, à une hauteur surprenante. Ils étaient suivis de trois autres qui paraissaient plus jeunes. Malgré l'éloignement, qui rapetisse communément les objets à la vue, ces vautours m'ont paru d'une grandeur prodigieuse. On les distingue des oiseaux de la même espèce par la dénomination de rautours à aigrette. C'est du moins le nom qu'on leur donné dans le pays. Un chasseur qui servait de guide à la société dont je fatsais partie nous a dit qu'ils étaient extrêmement rapaces; qu'ils construisaient leurs nids sur les montagnes les plus élevées et les plus désertes, et qu'ils y choisissaient l'endroit dont l'accès était le plus difficile; de sorte qu'il était rare d'en trouver. Ils se nourrissent d'oiseaux de toutes espèces, et même de quadrupèdes, de chamois, lièvres, marmottes, et autres animaux qu'ils peuvent attraper. L'animal dont ils sont le plus avides est l'agneau ou le mouton; ils en enlèvent un grand nombre, qu'ils emportent dans leurs griffes.

La nature montagneuse du pays a dû engager les Suisses à diriger particulièrement leur attention sur

l'éducation des bestiaux, et sur l'amélioration des prairies; néanmoins ils n'ont pas négligé les autres genres de culture. Ils se sont occupés avec succès de celle des blés et des pommes de terre. La facilité avec laquelle ils se procurent des engrais ajoute à leurs movens de succès, et leur industrie naturelle s'est avantageusement montrée sous ce rapport. On rencontre rarement chez eux des terres abandonnées ou négligées, et si les grandes variations du climat, les passages subits du chaud au froid et du froid au chaud, les fréquentes intempéries de l'air, et les fléaux tels que la grêle, les gelées du printemps ainsi que de l'automne, et les brouillards humides, ne venaient souvent, et plus que dans aucun autre pays, détruire les espérances de l'agriculture, la Suisse ne dépendrait pas autant de ses voisins pour un grand Lombre d'aliments de première nécessité.

Si l'on remarque dans quelques parties de la Suisse une négligence absolue de tirer parti des ressources du sol, tandis que d'autres parties, admirablement cultivées, peuvent servir de modèle aux nations voisines, c'est que les hommes se découragent quelquefois, et se lassent de lutter sans cesse, avec leurs faibles moyens, contre une nature dont les catastrophes détruisent en un moment l'ouvrage d'un siècle, et déjouent tous les efforts de l'agriculteur, qui se voit tout-à-coup privé de ses peines et de ses avances.

On ne donne peut-être pas aux Suisses assez d'esprit; et peut-être leur accorde-t-on plus de franchise qu'ils n'en ont. Malgré la rudesse de leur idiome, on remarque en eux une assez grande facilité pour apprendre les langues. Ils saisissent aisément aussi les manières et le ton des étrangers; mais ils sont de mauvais imitateurs, et sortent de leur caractère. Les plaisanteries qu'on fait sur leur compte ne viennent sans doute que de ce que la pauvreté rend ridicules, aux yeux de l'orgueil et de la sotte vanité, les nations comme les particuliers.

Tout homme, en Suisse, naît soldat, et respire en grandissant l'amour de la patrie. Le premier présent qu'un père fait à son fils est un sabre. On n'y est exempt du service qu'à l'âge de soixante ans; mais ce service n'est nullement pénible, car ce pays n'a point, comme les souverains de l'Europe, une armée toujours sur pied, prête à défendre son territoire attaqué, ou à attaquer celui de son voisin. Chaque commune a son officier qui, les fêtes et dimanches, après l'office, rassemble les enrôlés, leur fait faire l'exercice et tirer au blanc avec le mousquet, etc. Outre ces lecons domestiques, ils sont encore fortifiés par ces essaims de soldats qui reviennent tous les trois ans du service étranger, et le gouvernement peut en un instant former une armée bien disciplinée. Il v a dans chaque district, sur un endroit élevé, un amas de bois sec et de fourrage en forme de pyramide, où l'on met le feu en cas d'alarme, et à ce signal toute la milice se rassemble et marche au rendez-vons.

Les Suisses ont toujours passé pour des hommes vaillants, robustes et de bonne foi. On peut avec

assurance compter sur leur fidélité, et ils en ont donné des preuves au point que la plupart des souverains de l'Europe n'ont pas balancé à leur confier la garde de leur personne. Vous savez que, le 10 août 1792, ils périrent sur les marches du trône de France qu'ils s'étaient chargés de défendre. A la fameuse bataille de Rosbach, le roi de Prusse, Frédéric II, s'étonnait de ce mur de briques rouges, c'est-à-dire des régiments suisses de l'armée du prince de Soubise, qui tenaient encore lorsque les autres régiments étaient en désordre.

C'est sans doute à la pauvreté du pays, et au peu de ressources qu'il présente à une population nombreuse, qu'il faut attribuer l'habitude qu'ont prise les Suisses, comme les Allemands, les Ecossais, et d'autres nations, de mettre des troupes à la solde de puissances plus riches. Tout le monde, au reste, n'a pas le droit de blâmer cet usage, et l'histoire nous apprend que des empereurs, des rois et des landgraves ont engagé leurs soldats au service, ou dans la cause d'Etats opulents, à raison de tant de pièces d'argent par tête. Mais la Suisse est le seul pays qui ait fait du louage des soldats une habitude nationale, et qui l'ait conservée jusqu'à nos jours. Depuis quelques siècles elle contracte des stipulations pécuniaires pour mettre ses fils au service de souverains voisins ou éloignés, et, s'il survient une guerre entre ces princes, il en résulte souvent que des armées suisses, stipendiées par les deux puissances ennemics, combattent les unes contre les autres, et versent leur

sang pour une cause étrangère et indifférente à leur patrie. Ennemis de la guerre pour eux-mêmes, ils se dévouent à la faire pour autrui, et n'examinent, dans ces discussions sanglantes, que la solde offerte par celui qui les entreprend. Ils s'arment au moindre signe de celui qui les paie, se battent volontiers et sans ménagement de leur personne; mais ils veulent être payés avec exactitude : si l'on y manque, ils quittent le service, et s'en retournent dans leur pays : de là ce proverbe si connu : « Point d'argent, point de Suisse. »

J'ai souvent entendu blâmer l'usage qu'ont les Suisses de se mettre à la solde des puissances étrangères; mais dans un pays peu favorable au commerce, et dont le territoire produit à peine de quoi nourrir ses nombreux habitants, que ferait-on de mieux que de permettre à ceux qui ont de l'inclination pour les armes de servir les princes étrangers, et d'acquérir une expérience qui peut devenir utile à leurs concitoyens? La Suisse n'a pour toute forteresse que sa situation, un gouvernement paternel, la valeur non équivoque de ses peuples, et leur amour pour la patrie et la liberté. N'est-ce pas un moyen d'apprendre un métier qui peut un jour être nécessaire à ceux qui l'exercent, et les désendre de l'oppression? Si ce pays était attaqué par une puissance étrangère, et qu'il manquât d'officiers et de soldats, comment pourrait-il repousser un ennemi qui aurait sur ses habitants l'avantage que donne l'expérience?

## QUATRIÈME JOURNÉE.

Le pays que je me propose de vous faire explorer, mes amis, demanderait des années d'observations s'il s'agissait d'en connaître toutes les particularités. En effet, que de spectacles divers s'offrent au voyageur qui traverse la plupart des montagnes! Comme l'extérieur de ces monts ne présente d'abord que des rochers, de la glace et des neiges, on est toujours tenté de s'en éloigner. Cependant que de choses dignes de curiosité! que de belles vallées, que de coteaux riants, que de charmantes perspectives! Ici c'est un terrain uni et cultivé; là ce sont de hautes et bruyantes cascades qui vous inondent de leur brouillard épais. Tantôt ce sont de riches vallons, entre-

coupés par des rivières qui se divisent en plusieurs canaux; tantôt d'immenses rochers pendants en ruine au-dessus de votre tête. Ici un torrent éternel ouvre à vos côtés un abîme dont la vue n'ose pénétrer la profondeur; quelquefois, en sortant de l'obscurité d'une épaisse forêt, une agréable prairie vient tout-à-coup s'offrir à vos regards. Partout c'est le sublime de la nature dans ses beautés ou dans ses horreurs.

Plus on avance, plus les objets sont diversifiés : ici des rocs coupés perpendiculairement présentent de loin l'idée d'un édifice antique, orné de statues et de moulures; là des débris de rochers, arrêtés par d'autres dans leur chute, forment par leurs divers entassements des voûtes et des grottes à perte de vue. Le spectacle devient plus intéressant, et la variété plus piquante. A côté d'une caverne on trouve des maisons, des vignes sur des terres éboulées, des champs dans des précipices.

Ce n'est pas seulement le travail des hommes qui rend ce pays si étrangement contrasté. La nature semble encore prendre plaisir à s'y mettre en opposition avec elle-même, et vous fait voir toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu. Si vous jetez les yeux sur telle ou telle montagne, au sommet, ce sont les glaces de l'hiver; au milieu, les fleurs du printemps; au bas, les moissons de l'été ou les fruits de l'automne. Ajoutez à cela les illusions de l'optique, les différentes couleurs des rochers et des monts diversement éclairés, leur contraste avec le sombre des bois et l'éclat de la neige,

surtout quand le soleil la frappe de ses rayons. Au lever de cet astre, la pointe des montagnes prend la couleur de l'argent; le soir, celle de l'or; quelquefois toutes ces nuances empruntées se réfléchissent mutuellement, et offrent un éclat, une variété que l'art ne saurait jamais imiter. Joignez-y encore la voix des échos, qui répète et multiplie tellement le moindre bruit qu'on croirait entendre l'approche d'un détachement de cavalerie. Enfin un mélange étonnant de la nature cultivée et de la nature sauvage montre partout la main des hommes, où l'on ne croirait jamais qu'aucun humain ait pu pénétrer.

Telles étaient les scènes continuelles qu'offraient à mes regards étonnés ces lieux si peu connus et si dignes de l'être. Ils ne cessaient pas d'attirer mon admiration; ils avaient je ne sais quoi de magique, de surnaturel, qui ravissait mon esprit. Combien de fois, en gravissant ces montagnes, après m'être promené dans les nuages, j'atteignais un séjour plus serein, où je voyais le tonnnere et l'orage se former au-dessous de moi! L'air y est plus pur, plus subtil, la respiration plus facile; d'où suit plus de légèreté dans le corps, plus de sérénité dans l'esprit. Aucune agitation violente, aucune maladie de vapeurs, ne tiendraient contre un pareil séjour. Un roc m'y servait de siége; un torrent tombait, et son bruit, avec celui des échos et des vents, était le seul qui se fît entendre dans la vallée qui bornait ma vue. Là nul homme ne venait me troubler; toutes mes idées se rassemblaient dans ma tête, et tous mes sentiments se retiraient vers la partie la plus sensible de mon cœur. J'étais comme isolé dans l'univers, et cet exil me plaisait. Les méditations y prennent je ne sais quel caractère grand et sublime proportionné aux objets qui nous frappent, et à mesure que l'on approche de ces régions éthérées l'âme semble participer à leur inaltérable pureté. J'aurais passé tout le temps de mon voyage en Suisse dans le seul enchantement de ce paysage, si je n'en eusse éprouvé un plus doux dans le commerce des habitants.

Si vous voulez connaître un peuple qui trouve le plaisir dans le travail et le bonheur dans la pauvreté, qui regarde le superflu comme un fardeau incommode, qui aime la vie et ne craint point la mort, qui observe, sans étude et sans contrainte, ce qu'Epictète pratiqua, ce que Sénèque ne sit qu'enseigner; un peuple qui ne se laisse point éblouir par l'ambition, et qui, tranquille sur l'avenir, ne songe qu'à jouir du présent; dont la vie s'écoule dans une paix inaltérable; qui ne connaît d'autres lois que celles de Dieu; qui honore la beauté même dans la misère, qui ne forme point de liens malheureux, parce que ce ne sont ni la vanité ni l'ambition qui y président; si vous voulez, dis-je, connaître un tel peuple, transportez-vous, mes amis, au milieu de ces nobles et fameuses montagnes!

En traçant ce léger tableau des mœurs des Helvétiens, de leur simplicité, de leur grandeur d'âme, de cette paisible tranquillité qui les rend heureux, plutôt par l'exemption des peines que par le goût des plaisirs, ce que je ne puis vous peindre, ce que vous ne pouvez guère imaginer, c'est leur zèle hospitalier pour les étrangers que la curiosité amène dans leurs cantons.

L'humanité est pour ce peuple ce que la parenté serait pour un autre.

Ces déserts sont beaux, ces montagnes sont sublimes; heureux qui peut les parcourir! mais au milieu du cahos effrayant de ces monts, à travers ces rochers immenses, dont l'auguste difformité épouvante autant qu'elle étonne, qu'il est heureux d'y retrouver la trace de ces hommes! quel plaisir d'y rencontrer un chemin sûr qui vous mène à leurs heureuses habitations! Tout y est abandonné à la foi publique; elles ne sont fermées qu'en hiver, à cause du froid dont il faut se garantir. Ils contractent le plus souvent sans notaire, ne connaissent point les procès; les mots d'avocats, d'avoués ou procureurs sont bannis de leur langage comme de leurs idées.

Chaque village a ses rôles qui renserment ses statuts; voilà, avec l'équité naturelle, le seul code qu'ils consultent. S'il s'élève une querelle entre deux particuliers, le premier assistant a droit de leur imposer la paix. Cette injonction est rarement méprisée, parce que ceux à qui elle est faite savent qu'ils peuvent se trouver dans le cas d'en faire de semblables

en pareille occasion, et que le mauvais exemple qu'ils auraient donné leur ferait perdre la confiance de leurs compatriotes.

Ces montagnards ont des lois austères, mais ils ont le plaisir de les faire eux-mêmes. Le vin est défendu à celui qui en fait excès; les querelleurs sont exclus des sociétés; les irréligieux n'y sont point soufferts. Un homme, dans je ne sais quel canton, n'allait point à l'office; le magistrat lui envoyait tous les dimanches deux sergents qui l'amenaient à l'église. Cette mesure fut employée pendant un an, et chaque messe lui coûtait deux florins.

Le langage de ces bons Suisses n'a point changé depuis plusieurs siècles, tant ils sont attachés aux rits de leurs pères. Il est dur et grossier, mais susceptible d'une mâle éloquence; il annonce le ton de la liberté, et cette rudesse de mœurs qui malheureusement ne s'adoucit qu'en se corrompant. On ne voit entre eux d'autre distinction que celle du mérite; lui seul mène à la tête du gouvernement; on va le chercher jusque dans la plus chétive cabane.

Ce paysan, vêtu de toile, est un magistrat qui va siéger dans le conseil, et sera peut-être député pour traiter avec les plus puissants princes de l'Europe, s'il en est jugé digne.

Ceux de ses compatriotes qui l'ont élu pour les représenter n'ont point à craindre que l'ambition ne le porte à sacrifier leurs intérêts au sien propre, et on ne peut pas dire du conseil du corps helvétique ce que l'on a dit des chambres haute et basse du parlement d'Angleterre, que « c'est un marché où » chacun vend sa conscience pour avoir des places et » de l'argent. »

Le peuple suisse peut représenter les anciens Gaulois; il en a la force, la stature, le courage, la fierté, la douceur et l'indépendance.

Tels sont à peu près ces montagnards suisses, surtout dans les cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, qui jetèrent, à Morgarten, les premiers fondements de la liberté helvétique.

Les villes n'offrent pas un tableau tout-à-fait aussi intéressant.

Le luxe y a pénétré avec les modes, surtout dans celles voisines de la France; et sans la sagesse du gouvernement il y aurait fait des ravages d'autant plus dangereux que ces peuples ne seraient pas en état de fournir aux dépenses que nécessitent les changements de mode et le goût naturel à l'homme pour la nouveauté.

Les mœurs n'y sont donc plus l'effet d'une heureuse disposition, mais de la sévérité des lois.

Disséminés sur la surface du pays, et séparés par les rochers, par les glaces, par les lacs et par les bois, les hommes, s'ils gagnent moins en lumières, perdent aussi moins en simplicité de mœurs; ils peuvent vivre avec peu, et ce peu, c'est leur champ, leur pâturage, leur bétail qui le leur fournit.

Cette vie pastorale, que l'histoire des patriarches peint sous des couleurs si attrayantes, a encore beaucoup de charmes en Suisse, où une nature imposante donne à cette vie un caractère particulier; mais c'est sous les châlets des Alpes que demeurent les vrais Suisses.

Le pâtre suisse, du haut des montagnes, reste indifférent à ce qui se passe sur le globe, et ne connaît rien de préférable à Dieu, à ses pâturages, ses châlets, ses vallées, où ses pères ont coulé une vie douce, calme et occupée comme la sienne; c'est là qu'en effet est le véritable bonheur.

Où trouverait-il ailleurs cette simplicité de conditions, cette modération de désirs, cette foi vive en Dieu; où trouverait-il cet air pur et frais, cette végétation vivace, ces eaux limpides et abondantes, ces paysages pittoresques des Alpes?

Mais tous les Suisses ne mènent pas cette vie pastorale si douce, si paisible, si digne d'envie. L'agriculture occupe aussi une partie de la nation; et comme les récoltes sont presque toujours insuffisantes, lorsque les années sont trop mauvaises elles donnent lieu à une grande misère.

De là vient sans doute que, depuis quelque temps, on voit les Suisses abandonner en foule leur contrée pour aller fonder des colonies dans toutes les parties du Nouveau-Monde, ou chercher fortune dans les grands Etats.

Les Suisses ne sont pas moins industrieux que les autres peuples de l'Europe; il s'en faut beaucoup qu'il fabriquent tout; pour une assez grande quantité d'objets ils sont tributaires des étrangers; mais du moins ils ont établi chez eux plusieurs branches

d'industrie dont les produits, destinés en majeure partie pour des pays plus riches que l'Helvétie, mettent les Suisses en état de se procurer ce qui leur manque.

Sous le rapport de la religion et des lettres, la Suisse rivalise honorablement avec les grands Etats; on y cultive aussi les arts.

Ceux du dessin et de la peinture surtout sont pratiqués avec un grand succès dans la plupart des villes.

Il y a des assemblées pour les sciences naturelles, pour la médecine, pour la théologie, pour la musique, pour la peinture et pour le dessin.

Celle des sciences naturelles compte plus de deux cents membres, et a des sociétés affiliées dans les principaux cantons.

Il en est de même de la société d'utilité publique qui, fidèle à son titre, se réunit chaque année, dans une des principales villes, pour travailler à l'amélioration du sort de la classe indigente.

Dans les cantons où il n'y a point de société affiliée, la société a des correspondants, afin d'être instruite de l'état des pauvres dans tout le pays!

C'est à l'aide de ce moyen ingénieux que l'on a remplacé le centre de réunion, ou le foyer de lumières, qui existe dans les capitales des grands Etats.

On est si peu disposé, en Suisse, à créer un pareil centre, que les diètes fédérales mêmes se tiennent alternativement dans les principales villes; en sorte que le gouvernement suisse est ambulant. Le désir des Suisses de resserrer leurs relations amicales se montre encore dans un usage qu'on ne saurait trop louer.

C'est celui d'échanger les enfants pour le temps de l'éducation, de manière que des familles de la Suisse française reçoivent des enfants de la Suisse allemande en échange de leurs propres enfants, et vice versa.

Au moyen de cette habitude, l'amitié des Suisses se fortifie, et les jeunes gens ont l'avantage de connaître mieux leur patrie, et de se familiariser avec les deux langues qu'on y parle principalement.

Anciennement les cantons se faisaient une gloire de se prodiguer mutuellement des témoignages éclatants d'hospitalité.

Un canton donnait des fêtes à un autre, et tous les habitants qui s'y rendaient étaient reçus, fêtés aux frais du public.

Ces fêtes étaient quelquefois accompagnées de grandes solennités.

Les habitants du canton invité arrivaient chez leurs hôtes, précédés de la bannière et de la musique, armés de l'arbalète ou du mousquet, et accompagnés par un de leurs magistrats.

Ils étaient également reçus par les magistrats et par la bourgeoisie sous les armes.

On donnait des jeux militaires, on proposait des prix, et on faisait aux étrangers l'honneur de les faire concourir les premiers.

Après quelques jours de fêtes, les convives

repartaient sous l'escorte de leurs hôtes, et l'année suivante ils rendaient les honneurs qu'ils avaient reçus.

Lorsque, en 1448, Zurich eut invité aux fêtes de son carnaval la jeunesse des sept autres cantons, il vint dans cette ville quinze cent trente convives, qui tous furent logés chez les bourgeois, et régalés de fêtes.

En 1488, la même ville reçut dans ses murs deux cents habitants des petits cantons, et cinq mille des campagnes de Zurich, qui tous furent invités à un banquet public.

Saint-Gall donna, en 1527, une fête semblable à plus de dix-sept cents personnes de divers cantons.

Berne, ne voulant pas céder à Zurich l'honneur de donner les plus belles fêtes, en donna une en 1583, et reçut dans son enceinte trois cents Zurichois, accompagnés de leurs magistrats, les fêta pendant six jours, et les fit accompagner, à leur départ, par six de ses conseillers.

Le goût des fêtes était presque général en Suisse, dans le moyen-âge; mais le temps, qui détruit tout, a affaibli cet usage.

Ensuite des divisions religieuses ont peu à peu semé la défiance. Le protestantisme a tenté de se substituer au catholicisme.

De là les inimitiés, les jalousies, les oppositions dans les vues et dans les projets; de là plusieurs guerres déplorables entre les citoyens d'une même république.

Ce ne fut qu'après divers combats plus ou moins désastreux que les cantons firent la paix, à condition que chacun demeurerait libre dans l'exercice de sa religion, et que ceux qui embrasseraient le protestantisme seraient obligés de se retirer dans un canton protestant.

Cependant il existe des cantons qui sont en partie catholiques et en partie calvinistes : tels sont ceux d'Argovie, de Glaris, Thurgovie, Saint-Gall, Appenzell et des Grisons.

Ceux de Bâle, Berne, Vaud, Schaffouse, Zurich, Genève et Neufchâtel, sont calvinistes.

Ceux de Soleure, Fribourg, Lucerne, Zug, Schwitz, Uri, Underwald, Tésin et le Valais, sont catboliques.

L'allemand est la langue la plus usitée en Suisse; on s'en sert dans les diètes; on la parle dans les trois quarts des cantons, où l'on en distingue plusieurs variétés.

Le français est parlé dans les cantons de Vaud, Neufchâtel et Genève, et dans une partie de ceux de Berne, Soleure, Fribourg et du Valais.

On parle l'italien dans le Tésin, et dans une partie du pays des Grisons.

Je vous ai vanté le courage, la fidélité et la simplicité des mœurs des Suisses; ils se distinguent encore de plusieurs autres peuples par un attachement extraordinaire à leur patrie et à leur religion.

Cet attachement est tel qu'ils préfèrent le lieu de leur naissance à tous les autres, et qu'ils sont fréquemment attaqués de la nostalgie, ou mal du pays, lorsqu'ils sont chez les étrangers.

De là le charme merveilleux qu'exercent sur eux les airs nationaux et patriotiques, tels que le Ranz des vaches, qu'ils ont été accoutumés, dès leur enfance, à entendre chanter par les bergers, et répéter par les échos de leurs montagnes jusqu'au pied des Alpes couvertes de neiges éternelles.

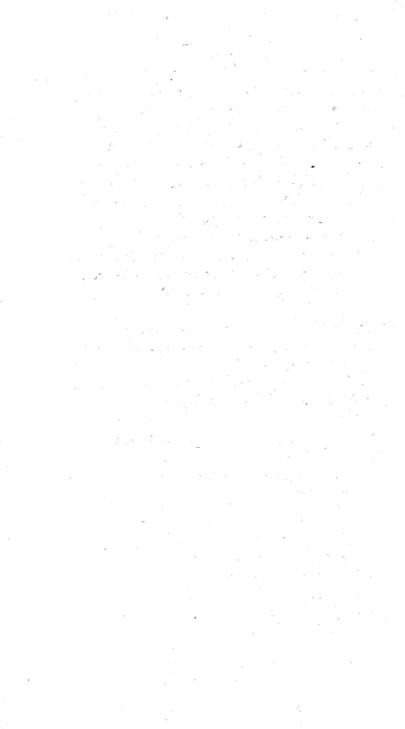
Les effets surprenants de ces chants nationaux sont attestés par un grand nombre d'exemples, et il est reconnu que la majeure partie de ceux que la misère force à l'émigration ne parviennent pas à la viellesse.

Je pourrais encore vous parler des objets d'antiquité que l'on rencontre dans ce pays, des jeux, des exercices des habitants, etc.

Mais à mesure que nous explorerons les divers cantons de l'Helvétie, l'occasion se présentera de connaître toutes ces choses.

Il ne nous reste plus qu'à nous disposer à partir.

Occupez-vous des préparatifs nécessaires, puis nous irons faire nos adieux.



## CANTON DE BALE.

Allons, mes enfants, la voiture nous attend; nous ne tarderons pas à partir.

Nous n'avons que le temps nécessaire pour arriver de bonne heure à Bâle, où j'ai fait retenir un logement à l'auberge des Trois-Rois. Un étranger ne passe point dans cette ville sans loger dans cette charmante hôtellerie, s'il est jaloux de contempler le plus beau des paysages, et de souper dans le lieu le plus agréable de toute la Suisse. Qu'il est doux, dans les longs jours d'été, lorsque la fumée des mets annonce l'heure du repas, de respirer le frais dans une salle à manger qui domine le Rhin de toutes parts !

C'est pour les délices des yeux et la joie des convives que ce fleuve semble s'échapper du vallon des villes forestières, et former en s'épanchant un canal vers Huningue. On l'entend bouillonner contre les arches d'un pont pittoresque qui réunit deux villes, le grand et le petit Bâle, et resserre cette union par un échange continuel de denrées des deux rives. L'agitation des vagues établit dans l'atmosphère des courants d'air qui vont rafraîchir les bienheureux hôtes des Trois-Rois. Chaque flot leur apporte un vent plus frais, et roule aux pieds des murs qu'ils habitent des milliers de saumonaux, qui sepêchent de la salle à manger même, passent du fleuve dans la poêle, et de la poêle sur la table. Cette maison doit son nom, ou l'enseigne qu'elle porte, à l'entrevue qu'y eurent, en 1027. l'empereur Conrad II, son fils Henri III, roi des Romains, et Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne; entrevue dans laquelle celui-ci céda son royaume à Henri III.

Le canton de Bâle, situé au nord-ouest de la Suisse. est borné, au nord, sur la rive droite du Rhin, par le grand-duché de Bade, et sur la rive gauche de ce fleuve par la France; à l'ouest, par les cantons de Berne et de Soleure, et, à l'est, par celui d'Argovie et par le grand duché de Bade. Son territoire, arrondi dans sa partie méridionale, est fort irrégulier vers le nord; sa plus grande longueur est de huit à dix lieues sur six à huit de large; toute son étendue forme environ vingt-quatre lieues de superficie. Ce canton est entièrement au nord de la plus haute chaîne

du Jura, qui le couvre de montagnes peu élevées. L'air y est sain et le pays agréable. On y voit des collines chargées de vignes, des vallons et des campagnes fertiles en grains, en fruits, en pâturages. Le Rhin, la Birse et l'Ergelz, ainsi que les autres rivières qui l'arrosent, y fournissent beaucoup de poissons, et les forêts une grande quantité de gibier.

On compte dans ce canton, qui a le onzième rang dans la Confédération, 49,936 habitants, dont 5,699 catholiques; les autres sont protestants. On ignore l'époque de l'introduction de la religion chrétienne dans ce pays; on sait seulement que dans le cinquième siècle il v avait déjà des évêques à Augst. Le gouvernement est démocratique. La souveraineté réside dans un grand conseil composé de cent cinquante membres, qui s'assemblent tous les deux mois, le premier lundi. Soixante de ces membres sont élus par les corps électoraux, et quatre-vingt-dix par le grand conseil lui-même. Pour être éligible, il faut posséder une bourgeoisie dans le canton, avoir vingt-quatre ans accomplis, n'être ni comptable, ni fonctionnaire public, et posséder des immeubles ou des créances hypothécaires de la-valeur de cinq mille livres au moins.

Ce conseil nomme les trois députés que le canton envoie aux diètes, décrète les impôts, et vérifie les comptes annuels du petit conseil. Ce dernier est composé de vingt-cinq membres pris dans le grand conseil; il est chargé de l'exécution des lois, soumet au grand conseil les projets de décrets, dirige et surveille les fonctionnaires publics, et prononce en définitive sur les affaires administratives; il s'assemble quand les affaires l'exigent. Deux bourgmestres, choisis par le grand conseil parmi les membres du petit conseil, président alternativement l'une et l'autre assemblée pendant un an. Un tribunal composé de douze membres du grand conseil, présidé par le bourgmestre qui n'est pas en charge, est la première autorité judiciaire.

Ce canton est divisé en six districts: Bâle, Liestall, Sissach, Waldenbourg, le district Inférieur, et celui de Birseck, faisant autrefois partie du ci-devant territoire épiscopal, qui fut réuni à ce canton en 1815. Les districts sont administrés par un gouverneur. Tous les citoyens sont tenus à un service militaire. Le contingent de ce canton à la Confédération est de 918 hommes, et il paie pour subsides de guerre 22,950 livres suisses. Les principales sources des revenus publics sont les douanes, les produits des domaines et de la poste, les impôts sur les denrées, etc.

Le pays qui forme aujourd'hui le canton de Bâle était habité par les Rauraques, lorsque les Romains pénétrèrent dans l'Helvétie. La ville ne fut d'abord qu'un château fort nommé Basilia, construit par Valentinien Ier, après la destruction d'Augusta Rauracorum, capitale du pays des Rauraques. Un grand nombre d'habitants de cette ville viprent établir leur domicile à Bâle, qui commençait à prendre quelque consistance, et l'évêque y fixa-aussi sa résidence. Bâle

fut ravagée par les Huns, en 917. Pendant tout le treizième siècle, elle eut à lutter contre l'oppression de la noblesse. Ce fut en 1392 que le grand Bâle acheta le petit Bâle, et depuis ils n'ont formé qu'une seule ville, qui est la capitale du canton.

Elle est divisée en deux parties par le Rhin. La partie sur les collines, à la gauche du fleuve, et nommée le grand Bâle, est la plus ancienne et la plus considérable. Elle communique avec le petit Bâle par le pont dont je vous ai parlé, lequel a 280 pieds de long, et a été construit en 1225. Cette ville est entourée de murs, et bien bâtie. Une partie de ses maisons est peinte à fresque; on y remarque de beaux édifices publics, et de jolies places qui servent de promenades, entre autres celle de la cathédrale. d'où l'on jouit d'une belle vue, la place Saint-Pierre et les remparts. La cathédrale, bâtie par Henri II, en 1019, est une des plus belles églises de la Suisse; son clocher a 250 pieds de hauteur. Elle renferme les tombeaux d'Anne, épouse de Rodolphe de Hapsbourg, d'Erasme, de d'OEcolampade, de Bernouilli, etc.

L'hôtel de ville est remarquable par sa peinture extérieure. On y voit la statue d'un général romain, Munatius Plancus, qui, dit-on, fonda la colonie des Rauraques, dont Augst, aujourd'hui simple village, était la capitale. Au haut de l'escalier on voit encore, peint en fresque, le jugement dernier, où les démons, après l'arrêt prononcé, poussent les damnés en enfer.

L'arsenal ne contient pas une grande quantité

d'armes; l'arrangement seul en fait tout l'ornement, et l'armure de Charles-le-Téméraire y est l'objet le plus remarquable. Ce que vous aurez de plus important à voir dans Bâle, c'est la bibliothèque, non pour la beauté du lieu, mais pour le choix et le nombre des livres, la rareté de quelques manuscrits, et le mérite de plusieurs tableaux. J'y ai vu un Nouveau Testament en grec, sur vélin, qui a, dit-on, mille ans d'antiquité; un exemplaire de l'ouvrage d'Erasme ayant pour titre: Eloge de la folie, avec de grandes marges sur lesquelles le fameux peintre Holbein, né à Bâle, et ami de l'auteur, buvant avec lui tous les soirs au cabaret, traçait chaque jour, au crayon ou à la plume, les figures relatives à la page qu'Erasme expliquait au peintre, qui n'entendait pas le latin.

La collection de tableaux n'est pas moins intéressante. On y remarque toutes les parties de la Passion de notre Seigneur, en huit compartiments, peintes sur bois, par Holbein; le coloris en est aussi frais que brillant, et ferait presque douter que cette Passion ait été faite vers le milieu du seizième siècle. Un des morceaux les plus frappants est le Christ mort, et étendu sur un drap mortuaire.

On y voyait autrefois, dans une espèce de galerie, cette fameuse danse des morts peinte à fresque, et faussement attribuée à Holbein, puisqu'elle existait avant la naissance de ce peintre. Les figures en étaient si variées, l'artiste y avait mis tant d'expression, que, malgré les imperfections du dessin et la grossièreté du coloris, on les voyait toujours avec un

nouveau plaisir. Une centaine de squelettes, tenant chacun par la main un individu de chaque condition humaine, formaient une danse dans laquelle étaient exprimés tous les âges, tous les états, tous les caractères. Cette danse n'existe plus; mais on en trouve des copies très bien gravées, dans lequelles on a conservé toute l'expression qu'on admirait dans l'original.

Il n'y a pas encore longtemps que toutes les horloges de Bâle étaient constamment avancées d'une heure, c'est-à-dire que lorsqu'il était onze heures du matin elles sonnaient midi, et ainsi de suite durant tout le tour du cadran. Ni la tradition, ni les archives de la république, ne motivent cet usage singulier par aucune cause bien positive. Les uns prétendent que, du temps du concile mémorable qui s'est tenu dans cette ville, depuis 1431 jusqu'en 1444, les Pères arrivaient toujours trop tard aux assemblées, et que cette petite supercherie fut regardée comme un moyen de les réunir à l'heure.

D'autres disent que, une conspiration s'étant formée anciennement contre cette ville, les conjurés devaient s'en rendre maîtres à une certaine heure; un bourgmestre qui en fut averti imagina de faire avancer les horloges, de manière que l'heure marquée parût être passée, et que l'ennemi crût s'être trompé. Bâle fut délivrée par cette erreur, et l'usage conservé par reconnaissance.

Quelle que soit la cause de cette singularité, elle devait disparaître à la longue, et les gens sensés étaient d'avis que les horloges de la ville fussent réglées d'une manière convenable. La proposition en a été souvent faite dans le conseil souverain, et toujours elle a été rejetée, tant les habitants sont attachés à cette coutume. Le peuple aurait cru sa liberté en danger si les cadrans du pays eussent marqué la même heure que ceux du reste de l'Europe. Cependant cette bizarrerie disparut enfin, avec des abus plus nuisibles, à une époque qui effaça, comme par enchantement, tant de restes de l'antique barbarie.

A un quart de lieue de Bâle, sur le bord de la Birse, petite rivière qui se jette dans le Rhin, et dont un canal passe dans la ville, est situé le hameau de Saint-Jacques, où seize cents Suisses, en 1444, combattirent pendant dix heures contre trente mille Français, conduits au secours de l'empereur d'Allemagne par le Dauphin de France, qui depuis fut Louis XI. Ces braves, détachés des deux camps de Farnisbourg et de Zurich, osèrent se présenter devant cette armée pour l'arrêter et même pour la repousser du territoire helvétique. En vain leurs chefs employèrent tous les moyens de persuasion pour empêcher une attaque aussi téméraire. L'animosité des Suisses fut telle que, sans rien écouter, ils fondirent d'abord sur les batteries ennemies, s'en emparèrent, traversèrent la Birse à la nage, et donnèrent l'assaut au camp retranché du Dauphin. Après avoir perdu le quart de leurs troupes, ils arrivèrent à la chapelle de Saint-Jacques, et s'y défendirent en désespérés, et après avoir soutenu une attaque meurtrière qui sit périr la plupart d'entre eux; les autres cherchèrent la mort dans les rangs ennemis. Un seul revint à Bâle sans blessure, et termina sa vie dans l'opprobre. On a rétabli et inauguré, en 482h, le monument érigé sur le champ de bataille, et, afin de rendre cette époque plus solennelle, on a récemment institué une sête de la jeunesse, qui sera célébrée ce jour, chaque année.

Un autre monument, d'un genre unique, perpétuc chez les Suisses le souvenir de cet événement : c'est une vigne plantée sur le champ de bataille. Les Bâlois se rendent 'au printemps à ce hameau pour boire le vin rouge vendangé sur ce sol, et appelé Sang des Suisses.

Les environs de cette ville offrent de jolis points de vue, et des promenades agréables que nous ne manquerons pas de visiter. Vous y trouverez matière à exercer vos crayons. En attendant, je vais vous donner une esquisse des mœurs des habitants de Bâle.

Les Bâlois, très occupés de leurs intérêts, avides d'argent, ne connaissent d'autre plaisir que celui des tabagies, espèces de clubs où l'on fume et où l'on parle commerce. Les femmes ont aussi leurs coteries, où quelquefois il ne se trouve pas un seul homme. Ges tabagies, ces coteries, sont toujours composées de personnes à peu près du même âge; les femmes se rassemblent tour à tour chez l'une d'elles. A trois heures elles se rendent à la société avec un sac à ouvrage suspendu à leur bras, et le tricot commence en même temps que la conversation, qui trop souvent,

et c'est malheureusement le propre de ces réunions. roule sur de petites médisances ou de petits rapports. Quand cette matière est épuisée, les cartes viennent remplir le vide de leurs âmes, et réveiller leur existence. La place d'honneur est auprès de la fenêtre, à laquelle est attaché, presque dans chaque maison, un miroir convexe qui réfléchit tout ce qui se passe dans la rue, à une distance assez considérable ; c'est le spectacle de ces dames, ou leur lanterne magique. A quatre heures on apporte le thé, accompagné d'une ample collation de pâtisserie, de fruits, de crêmes, et quelquefois de jambon et d'autres viandes froides. Le goûter, qui suit le dîner et précède le souper, est toujours agréable aux convives, qui sont doués, ainsi que les Suisses, d'un appétit soutenu qu'ils doivent sans doute à la vivacité du climat. Huit heures du soir appellent chacun à la retraite, et l'on se quitte avec des compliments aussi longs que fastidieux. Quelquefois, dans les grandes occasions, les maris viennent souper dans ces sociétés.

## CANTON DE SOLEURE.

Traversé par la chaîne du Jura, et arrosé par l'Aar, qui s'y grossit de l'Emme et du Dunner, le canton de Soleure est borné au nord par celui de Bâle, au nord-est et à l'est par celui d'Argovie, au sud-est, au sud et à l'ouest par celui de Berne. Deux districts entièrement séparés du reste du pays, sont situés sur la frontière de la France, près de Bâle. Sa figure, très irrégulière, offre de grandes inégalités dans sa largeur, laquelle varie dans la proportion de deux à quatre lieues. Cependant, prise obliquement, cette largeur, ainsi que la longueur de son territoire comprend de douze à quatorze lieues. Sa surface.

presque entièrement composée de montagnes et de coteaux, forme environ trente-trois lieues carrées. Les habitants, au nombre d'environ soixante mille, professent la religion catholique, à l'exception de quatre mille protestants qui habitent le bailliage de Buchegberg.

Ce canton, où la chaîne du Jura montre les monts Weissenstein et Passwang, appartient au bassin du Rhin; il n'offre quelques plaines que du côté du sud, où le Jura s'abaisse en s'approchant de l'Aar: c'est un des plus fertiles et des mieux cultivés de la Suisse. Le produit en céréales y est assez considérable pour donner lieu à une exportation importante. On y compte 325 arpents de vignes, 15 mille de forêts, et environ 37,400 de pâturages. L'éducation des bestiaux est une des principales richesses du pays; on y fait des fromages en général estimés, et particulièrement celui de chèvre, appelé geisskes.

La constitution de ce canton, qui se divise en neuf bailliages, est aristocratique; mais elle a été modifiée en 1830, et le pouvoir aristocratique a été diminué. La puissance souveraine est exercée par un grand conseil de cent un membres; le pouvoir exécutif et administratif est entre les mains d'un petit conseil composé de vingt-un membres; deux avoyers président alternativement ces deux conseils. Treize membres, tirés du grand conseil, composent le tribunal d'appel. Cette constitution ne reconnaît aucun privilége; cependant elle assure aux bourgeois de la capitale diverses prérogatives importantes, telles que

d'occuper les deux tiers du grand conseil. Il est vrai que ce corps est soumis à une espèce de censure; mais l'application en est à peu près impossible.

La ville de Soleure, chef-lieu du canton de son nom, est située au pied du mont Jura, dans un territoire agréable, sur l'Aar, qui la divise en deux parties inégales, unies entre elles par deux ponts de bois. Elle est généralement bien bâtie; des murs flanqués de bastions, et accompagnés de fossés et d'ouvrages avancés, l'environnent. Les principaux édifices publics sont : la belle église cathédrale, dédiée à saint Ours, achevée et consacrée en 1773, et à laquelle on arrive par un large escalier de trente-trois marches; la façade, devant laquelle on voit deux fontaines magnifiques, est entièrement revêtue de pierre de roche. Cette église est du nombre des plus beaux monuments d'architecture de la Suisse. Le maître-autel, d'une noble simplicité, et plusieurs tableaux, parmi lesquels on distingue un beau Dominique Cervé, contribuent à en orner l'intérieur; viennent ensuite l'église des jésuites, l'hôtel de ville, l'arsenal, la prison, l'hôpital, le théâtre, la maison des orphelins, et celle de correction.

Le théâtre est vaste, et d'une architecture élégante; les décorations en sont neuves; c'est le seul monument de ce genre qui existe dans toute la Suisse. L'arsenal est rempli d'un grand nombre d'armures de chevaliers, et de drapeaux conquis dans les combats. On voit dans cette ville, sur la place du marché, une antique tour que l'on suppose être un monument des

anciens Bourguignons. Vous y verrez aussi quelques antiquités romaines.

Soleure possède des sociétés savantes, et divers établissements d'instruction. La bibliothèque de la ville, qui n'a été fondée qu'après le milieu du siècle dernier, compte déjà plus de huit mille volumes. Celle des chanoines renferme plusieurs livres dont l'impression est très ancienne.

Les rues de cette ville ne sont ni bien nivelées, ni fort droites, mais assez larges, et ornées de plusi urs beaux bâtiments et d'un grand nombre de superbes fontaines d'eau jaillissante qui, ainsi que le ruisseau de la ville, contribuent à y entretenir la propreté. Les promenades y sont charmantes; celles des environs sont ornées de jolies maisons de campagne dont le coup d'œil est admirable. Soleure est la ville de la Suisse où l'on jouit le plus des agréments de la vie. Pendant toute l'année il se forme des réunions fréquentes, composées de la bonne société de l'un et de l'autre sexe, et de différents âges, dans lesquelles les étrangers sont aisément admis. En hiver, des amateurs jouent la comédie, et donnent des concerts particuliers.

La colline en pente douce qu'occupe cette ville a été habitée dès les siècles les plus reculés. Pendant le moyen-âge, un couvent de bénédictins, converti dans la suite en un chapitre de chanoines, et le pélerinage qui s'y établit auprès des reliques de saint Ours, la rendirent célèbre et florissante, et l'on vit séjourner dans cette cité des rois et des ducs. Lorsque la ligue des Suisses commençait à se former, Soleure dut son indépendance à une constitution libérale, à son économie, et à ses alliances avec Berne et avec les confédérés.

En 1481, les sages conseils de Nicolas de Flue assurèrent à ce canton, dans la Confédération, un rang qu'il soutint honorablement par les plus grands efforts pendant la guerre de Souabe. On a vanté, non sans raison, les traits de courage et d'intrépidité dont les Soleurois ont enrichi leurs annales; mais je veux vous raconter un trait de générosité de la part de ce peuple, dont les exemples sont bien rares.

Un duc d'Autriche, faisant le siège de leur ville, avait placé sur l'Aar un pont qui incommodait considérablement les assiégés. Il survint une pluie si abondante que, dans la crainte de voir rompre son pont par la violente rapidité de l'eau, ce prince le chargea de tout ce qu'il put contenir de soldats, persuadé que ce poids en empêcherait la ruine; cet élément ne respecta pas la prévoyance du duc, et le pont fut emporté avec les hommes. A ce spectacle digne de compassion, les habitants de Soleure, oubliant toute animosité, allèrent au secours des malheureux qui se novaient : ils en sauvèrent autant que l'impétuosité de l'eau le leur permit, et ils ajoutèrent à cet acte de grandeur d'âme celui de les renvoyer à leur général. Le duc, touché d'un trait aussi magnanime, leva le siége, et fit la paix à l'avantage de cette ville.

Les environs de Soleure sont du nombre des plus belles contrées de la Suisse. On n'y trouve, à la vérité, aucun lac, et les vues n'y sont pas très étendues; en revanche, on est à la proximité du Jura, qui en général présente un aspect assez semblable à celui des Alpes. On y voit plus de prés que de champs, plus de collines que de plaines, quantité d'arbres fruitiers, et de toutes parts des habitations charmantes. Ce qu'il y a de plus agréable et à la fois de plus intéressant à visiter, c'est la montagne de Weissenstein, l'une des cimes du Jura, qui offre un point de vue des plus remarquables de la Suisse, et peut-être de toute l'Europe. Mais auparavant allons voir l'ermitage de sainte Vérène, situé au pied du Jura. Le chemin qui v conduit passe sur des ponts et le long d'un ruisseau limpide dont le cours est interrompu par une cascade. On entre ensuite dans une petite vallée, et l'on voit, au bas d'un rocher, l'ermitage habité par un solitaire qui vous montre avec plaisir la chapelle taillée dans le roc, où, le Vendredi-Saint, les habitants de Soleure vont en foule faire leur dévotion. Il fait voir le lieu où sainte Vérène, patronne de ce lieu, s'attacha au roc pour résister au torrent qui menaçait de l'engloutir.

Après que votre curiosité sera satisfaite sur cet objet, nous suivrons de jolies promenades qui se trouvent entre des maisons de plaisance et des jardins; puis nous trouverons un bois qui nous conduira aux bains d'Attisholz. Là, en gravissant une colline située au midi des bains, vous jouirez d'une

vue qui se prolonge au-delà de l'Aar et de l'Emme jusqu'aux Alpes. Ces bains vous offriront des salles de réunion, de lecture, et divers genres d'amusement. La société y est agréable. On y fait des parties de promenade, et quelquefois, quand la lune est claire, des excursions au mont Jura, pour être à même d'y admirer, le lendemain matin, le lever du soleil. La soirée est belle, et je crois l'occasion favorable; il est probable qu'on la saisira.

Nous nous acheminerons, par les prés et les villages, jusqu'à la hauteur où est situé le châlet de Weissenstein, transformé en auberge. Nous y resterons jusqu'au lever du soleil, puis nous gagnerons le sommet de cette montagne, d'où nous jouirons d'un des plus beaux spectacles que puisse offrir un pays tel que la Suisse; de là nous embrasserons les majestueux développements de la chaîne des Alpes, sur une étendue de 130 à 140 lieues, c'est-à-dire depuis les confins du Tyrol jusque au-delà du Mont-Blanc, et sur une profondeur de plus de 20 lieues du nord au sud. C'est surtout au lever et au coucher du soleil que ce spectacle se montre dans toute sa pompe; rien n'est plus intéressant que d'observer les gradations de lumière qui distinguent entre elles ces montagnes de divers degrés d'élévation, à partir des premières collines voisines de l'Aar jusqu'à ces sommités qui brillent des premiers ou des derniers feux du soleil, tandis que toutes les autres sont plongées dans l'ombre. A l'est du châlet s'élève la sommité nommée Hohere-Rothe; c'est la partie orientale du

Jura; c'est là que nous attendrons le lever du soleil; ensuite nous gagnerons la Hazenmatte, autre sommet d'où l'on jouit de la vue des Alpes.

L'intérieur du canton de Soleure n'offre presque aucun lieu remarquable; mais à l'extrémité, du côté de Bâle, est un petit district célèbre dans les fastes de la république helvétique. C'est celui de Dornach, situé sur la Birse, qui le sépare de la France. Lorsque, à la fin du quinzième siècle, l'empereur Maximilien voulut réduire les Suisses sous la domination impériale dont ils avaient secoué le joug, il envoya un corps d'armée, commandé par le comte Henri de Furstemberg, contre la Suisse occidentale, tandis que lui-même, avec le gros de son armée, menaçait les cantons de l'est. L'armée de Furstemberg n'était arrêtée dans sa marche que par le château fort de Dornach, regardé comme la clef de la Suisse occidentale. Après avoir ravagé les environs, il mit le siège devant le château, que la nature avait fortifié plus que l'art, et qui n'était défendu que par une faible garnison; mais elle était sous les ordres de Benoît Hugi, Soleurois, l'un de ces guerriers intrépides qui, dans les circonstances critiques, valent un corps de troupes. Sans s'effrayer à la vue d'une armée beaucoup plus forte que la sienne, il résolut de se défendre jusqu'à l'extrémité.

Les Soleurois, déterminés à se mesurer avec les ennemis, avaient envoyé demander du secours à leurs alliés, et, sous la conduite de l'avoyer Conrad, ils se portèrent sur Lichtall. L'armée impériale, campée dans la plaine, au bord de la Birse, redoutant peu les Suisses, passait le temps à se divertir. A la vue de ce camp abandonné à la dissipation et aux plaisirs de toute espèce, la petite troupe de Soleurois, qui avait gravi une hauteur, put à peine attendre l'arrivée des alliés pour fondre sur les Impériaux. Les Bernois et les Zurichois arrivent enfin, et à travers un bois l'armée suisse surprend les ennemis au milieu de leurs plaisirs. On les assomme auprès des tables, aux bains, dans les tentes, et la confusion parmi eux est générale. Le comte de Furstemberg périt un des premiers.

Gependant un détachement des alliés s'étant égaré dans les bois, ne put arriver assez tôt pour appuyer l'attaque. Les impériaux s'aperçurent de la faiblesse de l'armée suisse, se rallièrent, et cernèrent même les assaillants. Les alliés se défendaient en désespérés; mais il ne pouvaient pas soutenir longtemps une position aussi mauvaise. Leurs rangs commençaient à s'éclaircir, et la fortune paraissait les abandonner, lorsque tout-à-coup des intruments de guerre retentissent dans le lointain. Le doyen de Zug, couvert d'un manteau noir avec une croix blanche, galope entre les rangs des Suisses, en s'écriant: « Courage, mes » alliés, courage; vos frères de Zug et de Lucerne » arrivent! »

A ces mots l'ardeur des Suisses se ranime, et la terreur s'empare des impériaux, qui apprennent en même temps que le pont de la Birse est rompu. Ils fuient en désordre; les alliés les poursuivent et les taillent en pièces. Revenus sur le champ de bataille, les vainqueurs achevèrent le repas commencé par les vaincus, ramassèrent un butin considérable, des bijoux, de l'argenterie, etc.; mais ce furent les drapeaux et les bannières qui parurent aux chefs suisses la capture la plus importante.

Trois mille Impériaux avaient péri dans cette bataille; les Suisses avaient perdu près de cinq cents hommes. Le lendemain, les bannières d'Uri, d'Unterwald, de Schwitz et de Fribourg se joignirent à celles de leurs alliés; ils restèrent deux jours sur le champ de bataille, prêts à combattre les Impériaux s'ils revenaient; mais ceux-ci ne s'en avisèrent pas. La victoire de Dornach mit fin aux entreprises de l'empereur contre la Suisse.

On voyait encore, au commencement de ce siècle, le vieux pont de la Birse qui, dans cette journée célèbre, avait été pris et repris; il était défendu par une tour. Un débordement de la rivière a fait écrouler cet antique monument. Non loin de là on voit un hameau et une chapelle dans laquelle sont ensevelis les ossements des soldats qui ont péri lors de la bataille.

Les habitants du canton de Soleure forment une peuplade allemande recommandable par sa loyauté et son activité. Ils présentent, selon les districts dans lesquels ils sont établis, une grande diversité d'habillements, de mœurs, de manières de vivre. A Soleure, les mœurs se rapprochent de celles de la France; dans le midi du canton, les paysans ressemblent, pour le costume et pour les usages, à ceux des Bernois, et dans le district de Dornach, ils ont beaucoup d'analogie avec ceux du canton de Bâle.



## CANTON D'ARGOVIE.

L'Aar, qui, avant de se jeter dans le Rhin, recoit la Reuss et la Limmat, paraît avoir donné son nom au canton d'Argovie, l'un des plus grands et des plus fertiles de la Suisse. Sa longueur est de douze lieues, sa largeur de huit, et sa superficie de quatrevingt-dix lieues carrées. Ce canton, qui confine à celui de Soleure, est arrosé par un grand nombre de cours d'eau. Quatre des principales rivières de la Suisse s'y réunissent et sont navigables. On y distingue douze petites villes, dont Aarau est la principale. Le gouvernement est confié à un grand et à un petit conseil : le premier, composé de cent cinquante

membres, le second de treize. Dans ces deux conseils, la moitié des membres doit être catholique, et l'autre protestante. Deux bourgmestres, l'un catholique, l'autre protestant, sont à la tête des conseils. Ils sont élus par le grand conseil, et demeurent une année en charge. La population de ce canton est d'environ cent cinquante mille âmes. La douceur du climat et la fertilité du sol favorisent l'agriculture.

Au cinquième siècle, l'Argovie faisait partie du pays des Allemands. Elle fut conquise par Gondebaud, roi de Bourgogne, passa ensuite sous la domination des empereurs francs, et, vers la fin du neuvième siècle, sous celle de Rodolphe II, roi de Bourgogne. Dans le onzième siècle les empereurs d'Allemagne la soumirent, et pendant les deux siècles suivants elle appartint à la maison de Hapsbourg; le canton de Berne s'en empara ensuite, et, en 1448, la possession lui en fut garantie par Sigismond, comme fief de l'empire; il la conserva jusqu'en 1798, époque à laquelle l'Argovie forma un canton indépendant, dont Aarau fut le chef-lieu. En 1801, le comte de Bade et les Bailliages libres, qui avaient composé un canton particulier, furent réunis à l'Argovie, qui, en 1803, obtint le Frickthall, et fut admis à la Confédération, dans laquelle ce canton tient le seizième rang.

Aarau, située sur l'Aar et sur le Sussbac, dans une belle vallée, est une grande ville bien bâtie, dont les rues assez larges sont traversées par des ruisseaux d'eaux vives. Elle renferme plusieurs beaux édifices, parmi lesquels on distingue la maison du gouvernement, la bibliothèque, l'hôpital, l'école cantonale, un temple protestant, et une maison pour les orphelins. On y voit aussi quelques fabriques de rubans, de couteaux, d'étoffes de soie et de coton, une blanchisserie et une fonderie de canons. La population ne s'élève qu'à trois mille habitants.

Bade ou Baden, petite ville d'environ quinze cents âmes, est bâtie sur la Limmat, que l'on y passe sur un pont couvert, et dont la construction est admirable. On y remarque la maison de ville, une belle église catholique, un couvent de religieuses, un couvent de capucins, un hôpital et une maison de correction. L'église paroissiale, à laquelle est attaché un chapitre de chanoines, est fort ancienne; le toit du clocher est formé de tuiles de diverses couleurs, selon l'usage du quinzième siècle. Bade est renommé par ses bains d'eaux thermales, les plus anciens et les plus fréquentés de la Suisse, et connus des Romains sous le nom de Therma Helvetica. Ils sont situés à six cents pas de la ville, sur les deux rives de la Limmat, les grands bains sur la gauche, et les petits sur la droite. Il y en a deux cents, indépendamment de plusieurs sources chaudes qui sortent de terre, dans le lit même de la rivière, et se confondent avec ses eaux. Ces bains réunissent toutes les années un grand nombre de personnes qui y viennent des cantons voisins. Il y a de jolies promenades des deux côtés de la Limmat. Le mont qui

domine la ville à l'ouest est couronné des ruines des châteaux des baillis, et offre une perspective délicieuse.

Ceux qui aiment les antiquités vont voir le village de Windisch, situé au confluent de la Reuss et de l'Aar, sur l'emplacement de l'ancienne Vindonissa, ville forte que fondèrent Drusus, Germanicus et Tibère, et qu'embellit l'empereur Vespasien. Tout le territoire de Windisch, Kænigsfelden, Gebenstorf et Altenbourg, a été jonché des débris de cette forteresse romaine. Le second de ces villages recoit encore l'eau par les restes d'un ancien aqueduc. On a trouvé sur cet emplacement des fragments de statues de divinités, des médailles, surtout de Vespasien, des inscriptions, etc.; on remarque auprès de Windisch les vestiges d'un amphithéâtre.

Non loin de l'ancienne Vindonissa, on trouve des ruines également importantes, mais d'une époque moins ancienne; ce sont celles du château de Hapsbourg. Il subsiste encore une partie de ce fameux château. L'Etat l'entretient avec soin, et y loge un gardien chargé de signaler les incendies dans toute la contrée sur laquelle la vue peut s'étendre.

Il existe à Kænigsselden un couvent qui doit sa construction au repentir d'un reine vindicative. Le célèbre Rodolphe de Hapsbourg fut appelé au trône de l'empire germanique à cause de sa puissance. L'un de ses successeurs, Albert, s'étant attiré, par sa cruauté et ses rapines, la haine de la noblesse argovienne, fut assassiné par cinq gentilshommes, auprès de Windisch. Elisabeth, sa veuve, s'en vengea par le massacre de soixante-trois nobles, au château de Fahrwangen, dont les ruines sont aujourd'hui cachées sous la mousse et les sapins de la forêt de Sarmenstorf. Ce sang innocent ne lui parut pas suffisant pour assouvir sa vengeance. Tandis que les coupables étaient en fuite, elle sévissait avec fureur contre tous les nobles du pays, et fit périr un millier d'individus.

Le couvent fut ensuite bâti par cette reine et par sa fille Agnès, pour expier les meurtres commis par leurs ordres. Le bien des nobles, victimes de sa fureur, fut employé à cette fondation. Le maître-autel fut posé à l'endroit même où Albert avait expiré. Les deux reines s'y firent enterrer; deux ducs d'Autriche, battus par les Suisses dans les journées de Morgarten et de Sempach, y furent ensevelis après elles. Les mausolées, les inscriptions, les vitraux, tout servit à constater la vengeance de la famille impériale.

Le gouvernement du canton d'Argovie a substitué aux anciens établissements des institutions nouvelles. L'expérience démontrera ce qu'il peut y avoir d'heureux ou de fâcheux dans ces innovations. D'anciens couvents ont été convertis en établissements de charité; l'instruction publique est surveillée par un conseil particulier composé de gens éclairés. Une institution publique pour les filles a remplacé l'ancien chapitre des dames d'Olsberg. Dans les écoles d'Aarau.

Zofingen, Lenzbourg, Brugg, Rheinfelden, les élèves sont habitués aux exercices militaires, et les revues deviennent de petites fêtes pour la jeunesse et pour les parents.

La cérémonie du mai, qui se célèbre à Aarau, est la principale de ces réjouissances publiques. Ce jour, la jeunesse des deux sexes, parée de fleurs, se rend à l'église, où le service divin est accompagné de chants et de musique, et se termine par un sermon adapté à la circonstance. Les rues de la ville sont décorées de guirlandes de fleurs et de couronnes de verdure suspendues le long des maisons. Un banquet en plein air réunit ensuite les membres du gouvernement, les ecclésiastiques des deux cultes, les officiers, les bourgeois et les étrangers. Les jeunes gens, en uniforme, font des évolutions et se livrent à des exercices gymnastiques.

Les divertissements publics sont d'ailleurs assez rares dans ce canton, où règne la plus grande simplicité dans les mœurs. Les villes n'y sont pas assez considérables pour supporter des frais de spectacles, à moins que ce ne soient ceux des amateurs, comme on en voit dans plusieurs villages, le long de la Reuss et de la Limmat, dans lesquels if règne beaucoup plus de grosse gaîté que d'art et de goût. Un des principaux agréments de ce pays, c'est qu'il n'y a pas une bien grande inégalité dans les fortunes, ni conséquemment de contraste très frappant entre l'opulence et la misère.

Les usages et les mœurs des habitants de l'Argovie sont, à peu de chose près, les mêmes que ceux du canton de Bâle. Le vêtement des hommes n'a rien de particulièrement remarquable. Les femmes ont des robes en étoffes plissées autour de la taille, des bas de laine rouge, des souliers attachés avec des agrafes d'argent. Elles ont les bras couverts de longues manches bouffantes, la tête couverte d'un petit chapeau de paille de riz, et leurs cheveux sont partagés en tresses qui leur descendent jusqu'aux talons. A l'étoffe près, qui est plus ou moins commune, les paysannes ont la même façon de s'habiller; mais ce sont les fleurs dont elles ornent leur chapeau qui jouent le principal rôle dans leur toilette.



## CANTON DE ZUG.

Dans la partie centrale de la Suisse, et voisin de l'Argovie, le canton de Zug, baigné par la Reuss, qui forme sa limite, est un des plus petits de la Confédération, dans laquelle il occupe le huitième rang. Il présente une espèce d'ovale dont le plus grand diamètre est de sept lieues. On y compte cinq lieues de long sur trois de large, et quinze de superficie. Une partie de ce pays est montagneuse, et néanmoins les plus hautes croupes ne dépassent pas cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer. On remarque sur la limite méridionale le mont Rosberg, et sur la limite du sud-

ouest le mont Morgarten, si fameux par la victoire des Suisses sur les Autrichiens.

De vastes et fertiles vallées composent la plus grande portion de ce canton, embelli par le lac de son nom, et par celui d'Egeri. La Lorez est la seule rivière remarquable qui le parcourt. Le climat est doux et sain; on récolte des fruits, des grains, des légumes en grande quantité; la vigne et les châtaignes y réussissent. Après l'agriculture et le soin des bestiaux, la pêche est la principale occupation. Les habitants, au nombre de quinze mille, tous allemands et catholiques, paraissent vivre dans l'aisance. Leur caractère est vif et gai, et leur activité remarquable.

La constitution du canton est démocratique. L'assemblée générale exerce le pouvoir souverain. Un landammann en est le président, ainsi que du conseil triple, du conseil cantonal et du tribunal criminel. Le conseil triple exerce le pouvoir législatif, et le conseil cantonal le pouvoir judiciaire, exécutif et administratif. Le canton renferme deux couvents de femmes et un couvent de capucins. On cite les écoles comme très bien dirigées.

Le lac de Zug est situé dans la partie moyenne, sur la limite de ce canton et de celui de Lucerne, et s'avance au sud, dans le canton de Schwitz. Sa longueur est de quatre lieues, sa largeur d'environ une lieue. Il reçoit au nord la Lorez, qui vient du lac d'Egeri, et qui sort aussitôt du lac de Zug pour aller se jeter dans la Reuss. La rive orientale

de ce lac est la plus fertile; presque partout ses bords offrent les paysages les plus gracieux. Il est très poissonneux, et l'on y pêche, dit-on, des carpes du poids de quatre-vingt-dix livres.

Le chef-lieu de ce canton est une ville du même nom que le lac. Sa situation, entre le lac de Zug et le Zugerberg, est une des plus agréables de la Suisse. On y voit les montagnes se fondre doucement avec les coteaux des bords du lac. De toutes parts on découvre des prés fleuris, des vergers, de petites vignes et de belles maisons de campagne. Le charmant bassin du lac est encadré, du côté du sud, par les vertes rampes du Rigi, au-dessus duquel dominent les sombres rochers du Pilate. Dans le lointain s'élèvent les sommités neigées des Alpes, de l'Oberland bernois, et on aperçoit à l'ouest la chaîne bleuâtre du Jura.

Cette ville date du quinzième siècle, et conserve des constructions gothiques; son intérieur est triste. Elle possède encore ses fortifications, ses vieilles tours et ses épaisses murailles; mais la ville est bien bâtie, et ses rues sont larges. Les édifices publics les plus remarquables sont : l'église paroissiale, dédiée à saint Michel, et située hors la ville; l'église des Capucins, qui renferme des tableaux du Carache; l'hôtel de ville, l'arsenal, le gymnase, et le nouvel hospice. Les bords du lac offrent des promenades charmantes, où l'art ne gène en rien la nature. Les habitants de cette ville sont cités pour leur amabilité. Les deux sexes se

est quelquefois accompagné d'orages plus ou moins violents; mais il se fait rarement sentir dans cette saison. On le sent peu en hiver; ce n'est que dans l'automne et le printemps qu'on en éprouve les effets, qui sont beaucoup plus sensibles dans la partie inférieure de la vallée de la Reuss que dans les cantons un peu éloignés.

Vous avez vu le montagnard de ce canton livré à ses occupations pastorales, vêtu d'une souquenille de toile grossière, au-dessous de laquelle il porte des vêtements également grossiers. Cette blouse est munie d'une cape dont il s'enveloppe la tête en cas de pluie, et qui lui sert aussi à porter une charge de foin. Ce costume est celui de tous les jours; mais le dimanche et les jours de fête il règne dans la toilette des jeunes gens et des jeunes filles une sorte de luxe qui tient sans doute à l'aisance dont jouissent les habitants. Les jeunes montagnards aiment à se parer de nœuds de rubans et d'étoffes bigarrées. Ils se coiffent d'un petit chapeau de paille où flottent des bandelettes, et ils portent des bas à fleurs et des souliers couverts d'écarlate. Ce costume contraste un peu avec la simplicité habituelle, et un jeune pâtre robuste, ainsi accoutré, vous paraîtra singulier; mais c'est un usage reçu dans ce pays, et l'on n'y fait attention qu'à cause de la variété que les contrées diverses offrent presque généralement en ce genre.

Les jeunes paysannes, comme vous pouvez le penser, ne le cèdent point aux hommes en fait de toilette : leur goût pour la parure légère est le même; ce sont des rubans et des fleurs qui ornent leurs chapeaux de paille; d'autres rubans de couleur tranchante sont attachés à leurs corsets et à leurs collerettes; une chaîne d'or vrai ou faux, suivant le plus ou moins de fortune, entoure les reins, et retombe sur le tablier; ajoutez à cette parure un court jupon vert et des bas rouges, et vous aurez quelque idée du costume bigarré de la paysanne zugoise.







# CANTON DE ZURICH.

Situé dans la partie orientale de la Suisse, et le premier en rang dans la Confédération, le canton de Zurich, l'un des grands de cette contrée, a pour bornes, au nord, le grand duché de Bade et les cantons de Schaffouse et de Thurgovie; à l'est, la Thurgovie et le canton de Saint-Gall; au sud, ceux de Saint-Gall, de Schwitz et de Zug; à l'ouest, ceux de Zug et d'Argovie. Son territoire, assez bien arrondi, a douze lieues de long sur dix de large: sa superficie est de cent vingt-cinq lieues carrées. Le climat y est généralement doux, mais sujet à des changements subits de température. A l'exception de quelques

montagnes, dont aucune n'atteint à la hauteur de quatre mille pieds, on n'y rencontre que des coteaux et des plaines plus ou moins étendues, qui sont supérieurement cultivées et paraissent très productives, surtout dans les environs de Zurich et de Winterthur. On attribue généralement la fertilité du sol de ce canton moins à sa nature qu'aux travaux sans relâche des cultivateurs; en effet il n'en est aucun où l'agriculture ait été portée à un plus haut degré de perfection.

La plus haute montagne que l'on remarque dans ce canton est le Hoereli, placé sur la limite orientale, et qui ne s'élève qu'à 3,589 pieds au-dessus de la mer. Quelques chaînes parcourent l'intérieur : telles sont celle d'Albis, au sud-ouest, et celles d'Allemann, au sud-est. Tout le canton de Zurich appartient au bassin du Rhin, et il a une inclinaison vers le nord. La Thur, la Tochss, la Glatt s'y joignent au Rhin. La Limmat, autre affluent de ce fleuve, coule dans le reste de la contrée, où elle reçoit le Sihl, immédiatement après sa sortie du lac de Zurich; à l'est de celui-ci sont les lacs moins grands de Greiffen et de Pfeffikon.

Ce canton est celui de la Suisse où l'on entend le mieux l'art des engrais, et où l'on en tire le meilleur parti. Sur les bords du lac on nourrit les bestiaux dans les étables. Les arbres fruitiers sont particulièrement cultivés près du lac, et dans les environs de Knonau et de Kibourg, où les pommes et les poires sont employées à faire du cidre, et où l'on distille

de l'eau de cerises. La culture de la vigne y est générale: les pommes de terre, le colza, le chanvre, le lin, sont autant de productions d'un grand rapport; mais les richesses naturelles ne sont pas d'une aussi grande ressource pour le canton que l'industrie manufacturière; c'est une des parties de la Suisse où celle-ci est le plus active. Les fabriques de coton et de soie surtout offrent un tableau extrêmement animé. On y voit plus de cent filatures de coton, une vingtaine de fabriques d'indiennes, des teintureries, une grande manufacture de draps, des fabriques de vitriol, de tapis, de cuir vernissé, des papeteries, etc.

La constitution du canton de Zurich est aristo-démocratique. Le pouvoir législatif est exercé par le grand conseil, composé de deux cent douze membres, dont les deux tiers environ doivent être bourgeois du chef-lieu. Le petit conseil a le pouvoir exécutif, et compte vingt-cinq membres pris dans le grand conseil. Deux bourgmestres président alternativement, d'année en année, l'un et l'autre conseil, d'où sont tirés treize membres pour former le tribunal d'appel, qui exerce le pouvoir judiciaire en dernière instance.

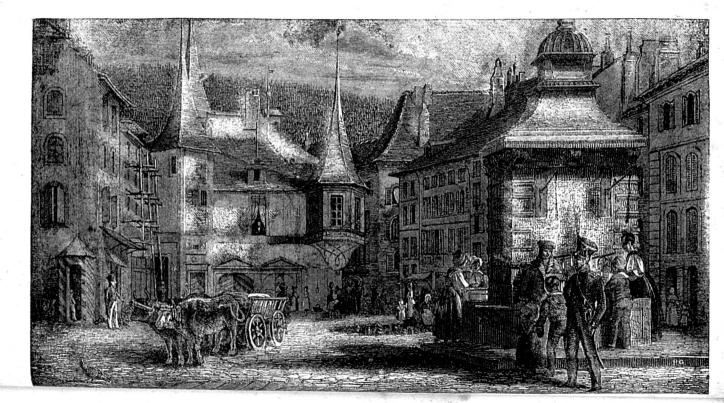
Ce canton, dont la population est d'environ 225 mille habitants, est divisé en onze bailliages, qui forment soixante-cinq cercles électoraux. Tous les établissements publics relatifs à l'instruction sont admirablement organisés, tant dans la capitale qu'à Winterthur, et les écoles des campagnes commencent à se

lieu de naissance de beaucoup d'hommes célèbres, parmi lesquels on compte Conrad et Salomon Gessner, Zimmermann, Bodmer, Lavater, Pestallozzi, etc. La population s'y élève à 11,000 habitants; qui se distinguent généralement par des mœurs honnêtes et douces.

A quatre lieues et demie du chef-lieu se présente la ville de Winterthur, dans une jolie vallée, et bien bâtie. Ses deux rues principales sont fort belles; l'église, l'hôpital, l'hôtel de ville, sont ses monuments les plus remarquables. Elle a aussi un collége, des filatures de coton et des fabriques de diverses étoffes. Non loin de cette ville, située sur le ruisseau de l'Enlach, on retrouve des antiquités romaines. On y voit des fondements de murailles, et les restes d'une voie militaire. Dans le voisinage de ce chemin on a trouvé des caveaux qu'on croit avoir été des bains, et d'où l'on a tiré quantité de médailles, d'effigies et d'autres objets d'antiquité que l'on conserve dans la bibliothèque de Winterthur, qui renferme une collection de quatre mille médailles romaines et pierres gravées, qui toutes ont été trouvées dans les environs.

Mes amis, retournons à Zurich, où nous avons quelques monuments à voir. Le Gross-Münster est un des principaux : c'est l'église cathédrale, autrefois consacrée aux saints martyrs Félix et Régula; elle est située sur un monticule de la rive droite de la Limmat. Cette église paraît avoir été fondée à une époque très éloignée, et on croit que Charlemagne ne fit qu'ajouter aux richesses qu'elle possédait déjà.

| ' A' .   | 100  |  |                                       |  |                                       |      |
|--|--|--|---------------------------------------|--|---------------------------------------|------|
| 1. 2   |  |  |                                       |  |                                       |      |
|  |  | 44.                                      | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · |  |                                       | ,    |
|  | - 1  |  | 1 1 1 1                               | - 4 9 -  |                                       |      |
|  |  | 4 : 134                                  |                                       | 7 m. 1 m.  |                                       | į.   |
|  |  | 7  | N.                                    | 2,1  |                                       | ,    |
|  |  | . A. 1. 973°                             | from the                              | 4  | *                                     |      |
|  | har a second   | 1  | 77                                    |  |                                       |      |
|  | "  | 3. 17. 17.                               | F 1                                   |  | •                                     |      |
|  | W. William   |  | ×*                                    | THE TANK   |                                       |      |
| 17.85  |  |  |                                       |  | F . 7                                 |      |
| 1  |  | +  |                                       |  |                                       |      |
|  |  | 4.5                                      |                                       |  |                                       |      |
|  |  |  | 7013                                  |  |                                       | . )  |
|  | A 14   |  | 71.6                                  | 4  |                                       | W. 1 |
|  |  |  |                                       |  |                                       |      |
|  |  |  | 6-5                                   | 8  |                                       |      |
|  | S. C. C. C.  |  |                                       |  | F7.                                   |      |
|  |  | · `                                      | 4 4 4                                 |  |                                       |      |
| 1.05 . 1 The   |  |  |                                       |  |                                       |      |
|  | 2. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.  | 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1 | 1111                                  |  |                                       | *    |
|  | - 10 y 1 5   | 7  | 1 1 1 1                               |  | J.                                    |      |
|  |  |  | ·                                     | 1  |                                       |      |
|  |  |  | 1 1832                                |  |                                       |      |
|  | 2.34.7   | 219.50                                   | 1 ::                                  |  |                                       | **   |
|  |  |  |                                       | 1  |                                       |      |
| and the property of the  | Jan the section  |  | - Mar. 12 1                           | that it is   |                                       |      |
|  |  | 1. 4:                                    |                                       | 7 1 5  |                                       |      |
|  | 1774   |  |                                       |  | - C                                   |      |
| 1.3/   |  | il estima                                | 7                                     |  | . ,                                   |      |
|  | 1 . Q . L . C-11.  |  | 100                                   | 11.5   |                                       |      |
|  |  |  | 100                                   | 7.47   |                                       |      |
|  | est est  |  |                                       | 3 8 miles  |                                       |      |
|  |  | \$* 1 J. 1                               |                                       | 1  |                                       |      |
| All Control of   | ., .   | S.: (                                    | 1.000                                 | di marini  |                                       |      |
| at the state of  | of the street of the party   |  |                                       |  |                                       |      |
|  |  |  |                                       |  |                                       |      |
|  |  | 1. 1                                     | 1                                     |  |                                       |      |
|  |  |  |                                       |  | , , , , , , , , , , , , , , , , , , , |      |
|  |  |  | .1                                    |  |                                       |      |
|  | 5  | a suit.                                  | · · · · · ·                           | 84   |                                       | ,    |
| the state of the s | ,  | 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1    |                                       |  | h.                                    |      |
|  |  |  | Vice I                                |  |                                       |      |
|  |  |  | 111                                   |  | 1 1 2 2                               |      |
|  |  |  |                                       |  | J. 31 192                             |      |
|  |  |  | 1 h                                   | 1. 1. 1.   |                                       |      |
|  |  | · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·    |                                       | . 15   | A Section 1                           |      |
|  | Land Control   | · · · · · · · ·                          |                                       | The state of the s |                                       |      |
|  | 1.0  | a setting                                |                                       | · 21 / 14  |                                       |      |
|  |  |  |                                       |  | . 2                                   |      |
|  | 1 10 1 1 1 1 1 1 1 1   |  | 1                                     | Sec. 1.  |                                       |      |
|  | 71.4   |  | 74 May 1                              |  |                                       |      |
|  | The state of the s | , the same of                            | 5-501                                 |  |                                       |      |
|  |  | 1  |                                       |  | a : "                                 |      |
|  | 1 1 - 1 - 1  | . 7 %                                    |                                       |  | t. 12                                 |      |
| 1  | Ac.  |  | Frein Sir                             |  |                                       |      |
|  |  |  |                                       | . " " " "  |                                       |      |
|  | gaven egg.   | '  | 1                                     |  |                                       |      |
| 5  |  | 1 1/                                     |                                       | 7 7  | , i                                   |      |
|  |  | · 500                                    | - 4                                   |  | 5                                     |      |
|  |  | 1. 4. 1                                  |                                       | 1.5 = 1  |                                       |      |
|  |  |  | -                                     |  |                                       |      |
|  |  | 4  | 1, 11                                 |  |                                       |      |
|  |  |  | A                                     |  |                                       |      |
| 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1  |  |  |                                       |  |                                       |      |
|  |  |  |                                       |  |                                       |      |
|  |  |  |                                       |  | ,                                     |      |
|  |  |  |                                       |  |                                       |      |



Quelques savants antiquaires prétendent qu'elle doit son origine à l'empereur Othon-le-Grand. Du reste elle n'offre rien de bien remarquable, si ce n'est son étendue. Les ornements gothiques en sont d'un assez bon travail, mais d'un genre peu délicat et peu relevé. Elle a deux clochers presque entièrement de construction moderne.

Sur la rive opposée, en face de la cathédrale, est un autre monument, le Fraumünster, situé à l'un des anglès de la grande place de la ville. L'église Saint-Pierre, construite en 1705, occupe une petite colline qui s'élève entre cette place et le Lindenhof. L'horloge de son clocher est la plus grande de la ville. L'hôtel de ville mérite une attention particulière; il a été bâti pendant les cinq dernières années du dix-huitième siècle; la porte principale est ornée de marbre noir tiré de la montagne de Richterschwyl. On remarque dans les salles plusieurs poêles antiques, la carte du canton de Zurich dessinée par Gyger, des fleurs peintes par Asper, et un mauvais tableau de l'Anglais Fuseli, représentant les trois premiers confédérés, qui véritablement ont l'air de possédés.

L'hospice des orphelins, construit en 1765, sur une belle et grande terrasse au-dessus de la Limmat, est un des plus beaux édifices de la ville. La maison des aliénés est remarquable par la beauté de ses caves. Vous avez vu la tour de Wellenberg; il faut maintenant visiter le Casino: c'est le rendez-vous des amateurs de la lecture, des fêtes et des concerts. Ici

il n'y a point de théâtre; mais on y trouve des sociétés fort agréables, objet important pour les personnes qui se proposent de faire un long séjour dans ce joli canton. Pour nous, qui n'avons d'autre but que de connaître toute les curiosités du pays, c'est audehors qu'il faut nous transporter. Allons voir la belle vallée du Wen, fertilisée par la marne des montagnes; non loin de là nous trouverons les ruines du château de Regensberg, qui appartint à une des plus puissantes familles suisses, dans le temps de la féodalité. Elle possédait encore d'autres châteaux forts, dont l'un, appelé Uto, couronnait le mont Utli, et rappelle une petite guerre entre les Regensberg et le fameux Rodolphe de Hapsbourg, dont on retrouve les souvenirs chevaleresques dans plusieurs cantons de la Suisse, et dont on cite, entre autres, le trait que voici:

Rodolphe avait embrassé le parti des Zurichois contre le baron de Regensberg, qui, appuyé par d'autres seigneurs du pays, exerçait une domination intolérable sur la ville. Le baron avait coutume de chasser avec des chevaux et des chiens blancs; les livrées de ses gens étaient de la même couleur. Rodolphe se procura un attirail de chasse tout-à-fait semblable, etse cacha dans les bois aux environs du fort Uto. Le baron sort, comme à l'ordinaire, avec sa suite. Bientôt après, les gardiens du château le voient revenir à la hâte, poursuivi par les Zurichois; ils baissent le pont-levis, et ouvrent les portes; mais, ô surprise! ces chevaux, ces chiens, ces valets, ne

sont pas ceux du seigneur. Rodolphe est maître du château, et y fait entrer les Zurichois. Il lui enleva ensuite, par une autre ruse de guerre, le château de Baldera, qui jadis avait reçu dans ses murs Louis-le-Germanique.

Vous connaissez les promenades qui environnent la ville de Zurich, et je ne doute pas que vous ne les trouviez charmantes; mais la plus belle et la plus longue est celle qu'on peut faire autour du lac de son nom. Ce lac, partie dans le canton de Zurich, partie sur la limite de ce canton et de celui de Schwitz, et sur celles de ce dernier et du canton de Glaris, s'allonge, en formant une courbure, jusqu'à la distance de neuf lieues, sur trois quarts de lieue de largeur. C'est vers la partie moyenne du lac où est la charmante île d'Ufnau, à côté de l'endroit le plus étroit, coupé par le pont de Rapperschwil, que se trouve sa plus grande largeur. Ce lac recoit la Linth, par son extrémité sud-ouest; l'Aa y débouche par la méridionale; la Limmat en sort par l'extrémité nord-est, à Zurich.

Ses rives sont généralement riantes, bien cultivées, et animées par une population nombreuse et très industrieuse.

Mes amis, nous ferons ce tour à cheval ou à pied, ce sera comme bon vous semblera; mais, si vous m'en croyez, vous donnerez la préférence à la marche; on s'arrête à chaque pas, si l'on veut, et l'on visite une foule de lieux qui rappellent des souvenirs historiques.

En commençant par la rive orientale, nous verrons d'abord Kussnaeth, ancienne commanderie que dominaient deux châteaux forts qui faisaient partie des propriétés de la famille de Regensberg. On trouve dans les montagnes, non loin du village d'Erlibach, une petite cascade de quarante pieds de haut.

Moënedorf, situé au milieu des vergers et des maisons de plaisance, distille du kirsch excellent. Stæfa, peuplé de 3,400 habitants, est le plus joli village de cette contrée; il possède une grande filature.

Le premier lieu zurichois qu'on rencontre après la traversée du lac, sur la rive occidentale, est le beau village de Richterschwyl, dont le climat passe pour être extrêmement salubre; on y prend les eaux et le lait. Si l'on veut gravir le mont Seusis, on verra un horizon immense. Richterschwyl est un lieu de passage pour les pélerins qui se rendent au couvent d'Einsiedeln. On peut aussi visiter, aux environs du village, le charmant site et le petit lac de Hutten, ainsi que le mont Schoenenberg, d'où le coup d'œil sur toute la contrée est ravissant.

En poursuivant la route le long du lac de Zurich, on atteint bientôt le bourg de Wadenschwyl, qui a les apparences d'une ville. Vous seriez sans doute surpris, si vous n'en étiez pas prévenus, d'y trouver, dans le voisinage des pâturages des Alpes, une grande filature, une tannerie considérable, des écoles, des cabinets littéraires, des concerts et des spectacles d'amateurs.

Nous pourrons faire ensuite, et de la même manière,

le tour du petit lac dit Greifen-Sée, situé à l'est de celui de Zurich; il est couronné, comme celui-ci, de montagnes, avec des coteaux agréables. On trouve sur ses bords la petite ville de Greifen-Sée, dont le château, maintenant ruiné, rappelle un événement tragique des dissensions civiles de la Suisse.

Dans une guerre déplorable entre les cantons de Zurich et de Schwitz, en 1444, les habitants du dernier assiégèrent Greifen-Sée, que défendait un brave commandant d'une ancienne famille du pays quip ossédait plusieurs châteaux. Après avoir renvoyé les habitants à Zurich, il mit le feu à la ville et se défendit dans le fort malgré toutes, les menaces des assiégeants; mais, n'étant pas soutenu par les Zurichois, il fut obligé de se rendre à discrétion. L'animosité des troupes de Schwitz fut telle que, non contents d'avoir décapité le commandant, ils eurent encore la barbarie de faire décapiter aussi ses compagnons d'infortune dont le nombre s'élevait à soixante-onze. Les têtes de ces malheurenx restèrent exposées, pendant près de deux siècles, dans le charnier d'un village voisin.

A l'est, un lac plus petit encore, celui de Pfessikon, et le bourg populeux du même nom, valent aussi la peine d'une petite excursion.

Des serpents habitent, disent les gens du pays, les ruines du château des anciens seigneurs.

Il fut brûlé, d'abord en 1386, par les cantons alliés ennemis des Autrichiens; puis en 1444, dans la guerre civile qui ent lieu entre Zurich et Schwitz.

Le canton de Zurich offre encore quelques lieux qui méritent d'être connus.

Cappel, village qui possédait autrefois une abbaye de l'ordre de Cîteaux, a été le théâtre d'un combat déplorable.

Ce fut dans un de ces démêlés sanglants que périt le réformateur Zwingle.

L'ancien château de Kybourg, jadis la résidence des comtes du même nom, est situé sur une hauteur qui domine une contrée sauvage, et présente un point de vue magnifique.

Kloten, grand et beau village, à deux lieues de la capitale, dans une contrée agréable, paraît avoir été une colonie romaine.

On y a trouvé une colonne de marbre, un pavé en mosaïque, des instruments de sacrifices, des médailles des empereurs romains, des urnes funéraires, et des restes de bains pavés en albâtre.

Zurich n'est point une ville où un étranger puisse faire un long séjour.

Quand il a vu tout ce qu'elle contient d'intéressant, il est réduit à l'ennui.

La société consiste presque toujours en diverses réunions d'hommes, le soir, et dont les femmes sont exclues.

Rassemblés dans une vaste pièce, les uns, armés de longues pipes, fument avec tout le flegme d'un Osmanli; d'autres se promènent en long et en large, humant avec une sorte de délices des bouffées de

tabac; d'autres encore sont assis à une table, jouant à d'anciens jeux de cartes, ou accroupis devant une rangée de pots de bière.

Ceux qui aiment l'air et l'exercice jouent aux quilles, jeu fort à la mode dans ce pays.

Les femmes se dérobent aux regards des hommes, et, comme à Bâle, elles forment des sociétés entre elles.

Les habitants de ce canton n'ont pas de costume généralement adopté.

Les gens aisés suivent les modes françaises, mais de loin, et assez ordinairement quand leur règne est passé.

La jeune fille du peuple porte les cheveux tressés, le tablier de couleur, les manches bouffantes et le jupon court; la vieille femme se chausse de bas rouges, a une coiffe plissée et tombant sur la figure.

Dans quelques endroits du canton, les paysannes se couvrent le sommet de la tête d'une bande de velours noir qui retient les cheveux partagés au milieu du front, et forme par derrière de longues nattes. Une petite fraise bien blanche et un grand collet de toile ou de drap, avec un liseré de couleur éclatante, cache entièrement la forme de la taille; un tablier de toile rayée, aussi court que le jupon, laisse voir la partie inférieure de la jambe. Les plus coquettes, ou les plus riches, emploient la batiste pour le petit collet qui leur cache le cou et la poitrine. Le nœud de ruban qui serre la ceinture est d'un prix plus élevé; une garniture élégante recouvre une partie du soulier, et un coin du tablier d'indienne est relevé avec grâce.



## VI

## CANTON DE SCHAFFOUSE.

Dans la partie la plus septentrionale de la Suisse se trouve le canton de Schaffouse, l'un des plus petits, mais des plus fertiles de la Confédération, dans laquelle il tient le douzième rang. Situé sur la rive droite du Rhin, et presque entièrement enclavé dans les Etats du grand-duc de Bade, le fleuve le sépare. au sud, des cantons de Zurich et de Thurgovie. Son territoire, très peu étendu, se compose de coteaux fertiles et de montagnes peu élevées, dont le coup d'œil est très agréable. La température, généralement douce, contribue beaucoup à la fertilité du sol. La montagne la plus remarquable est le Randenberg, qui

s'élève au nord de 1,200 pieds au-dessus du Rhin, fleuve qui côtoie une partie de la frontière méridionale, et forme, sur la limite du canton, la cataracte de Laufen, le plus importante que l'on connaisse en Europe.

Ce canton, dont le sol est varié, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du chanvre, du lin, des fruits et du vin. Il y a d'excellents pâturages, et on y élève du bétail. On y exploite du plâtre et des mines de fer. Les fabriques de toile et de lin que l'on y voyait autrefois ont disparu, à quelques—unes près qui conservent quelque activité; mais les tanneries y sont nombreuses. On y trouve une fabrique d'acier fondu, de limes et de creusets. Cependant le commerce n'y est pas très important, bien que, dans les bonnes années, on exporte le vin, le blé et l'eau de cerises qui est généralement estimée.

Le gouvernement de ce canton est aristo-démocratique, et, quoiqu'il n'y ait pas de priviléges proprement dits, les bourgeois de la ville jouissent de plusieurs prérogatives plus ou moins importantes. Un grand conseil, formé de 74 membres, dont 48 doivent être bourgeois de Schaffouse, exerce le pouvoir souverain, sous la présidence d'un bourgmestre. Un petit conseil de vingt-quatre membres, élu par le grand conseil, et dont la moitié est tirée de la bourgeoisie, est investi du pouvoir exécutif, et forme en même temps le tribunal suprême.

On compte, dans le canton de Schaffouse, environ trente mille habitants, dont 29,750 parlent allemand.

Ils ont plus de rapport, quant aux mœurs et aux usages, avec les Souabes, leurs voisins, qu'avec les Suisses. Les artisans des villes sont laborieux, et vivent dans l'aisance; les paysans sont sobres, actifs et très industrieux. On a remarqué que le langage des Schaffousois est moins corrompu que celui des autres cantons de la Suisse allemande.

Schaffouse, chef-lieu du canton, est une des plus jolies villes de la Suisse. Elle est située dans un vallon agréable, sur la rive droite du Rhin, qu'on y traverse sur un pont de bois de deux arches et de trois cent soixante pieds de longueur, à une lieue au-dessus de la cataracte de Laufen. Ses principaux édifices sont l'église paroissiale de Saint-Jean, l'hôtel de ville, et le bâtiment du marché. Elle a un collége, une bibliothèque, des manufactures de coton, de soie, etc. La nécessité où l'on est de débarquer les marchandises qui descendent le fleuve, à cause de la cataracte, procure à cette ville un commerce de transit considérable. Elle fait aussi des exportations pour son compte, surtout en vin récolté sur son territoire.

L'origine de Schaffouse remonte au huitième siècle. On commença par établir sur son emplacement des habitations et des magasins, pour y recevoir les marchandises que l'on était obligé de décharger et de transporter au-dessous de la cataracte pour les rembarquer. En 1052, le comte Eberhard de Nellenbourg y fonda une abbaye de Bénédictins, à laquelle

il céda tous ses droits seigneuriaux et de police sur Schaffouse, qui s'agrandit promptement, et fut entouré de murailles vers le milieu du treizième siècle. Plus tard la bourgeoisie parvint à se racheter des droits attachés au monastère, et Schaffouse devint ville impériale. En 1454, elle s'allia avec les huit premiers cantons suisses pour vingt-cinq ans, qui furent prolongés pour un pareil terme en 1479. Les ducs d'Autriche tentèrent plusieurs fois, mais inutilement, soit par la voie des négociations, soit par la force, de se remettre en possession de cette ville. qui obtint enfin son association définitive à la ligue helvétique, en 1501. Schaffouse, peuplé de 7,000 habitants, est la patrie de l'immortel Jean Muller, auteur d'une histoire de la Suisse, et premier historien de l'Allemagne.

Mes amis, ce canton, tout agréable qu'il est, n'offre pas aux curieux autant d'objets intéressants que ceux que vous avez déjà visités; mais la cataracte dont j'ai eu occasion de vous parler suffit seule pour y attirer les voyageurs de tous les coins du monde. Cette cataracte forme l'une des scènes les plus étonnantes que la nature présente dans la Suisse. Les habitants du canton la désignent sous le nom de Laufen, et c'est de là qu'est venu celui du château bâti au haut du rocher dominant. On passe ordinairement par ce château pour se rendre à Laufen, et, dès qu'on y est arrivé, on descend et l'on va se placer dans une petite galerie avancée au-dessus du fleuve; c'est là le vrai point de vue d'où l'on doit contempler cette

scène sublime. Au premier abord on éprouve des sensations violentes; la poussière de vapeurs à laquelle on se voit exposé est quelquefois si forte que les vêtements des dames en sont promptement pénétrés, lorsqu'elles se placent à l'extrémité de la galerie. Le tonnerre, qui semble éclater de la cataracte, est si terrible, surtout quand les eaux sont hautes, qu'il couvre entièrement la voix de l'homme, au point qu'on n'entend ni ses propres paroles, ni celles de la compagnie dans laquelle on se trouve.

Les eaux du fleuve se précipitent entre la colline du Bohnenberg, du côté de Neuhausen, et celle de Kohlfirse, qui s'élève au nord-ouest du château de Laufen. Depuis la colline du château jusqu'à celle de Neuhausen, qu'on voit à l'opposite, s'élèvent, précisément sur la ligne d'où le Rhin commence à se précipiter, plusieurs grands quartiers de rocs qui divisent le fleuve en cinq bras. Le spectateur, placé sur le Fischetz, ne découvre que les trois premiers rochers, qui sont les plus hauts; à deux cents pas de distance on voit sortir des eaux le plus rapproché de tous; sa forme particulière présente une sorte de cou mince terminé par une grosse tête arrondie, couverte d'arbrissaux verts. Dans la partie qui forme le cou, la violence du courant a creusé un trou ovale au travers duquel s'élance avec fureur un torrent d'écume. C'est entre ce rocher et la colline du château que la plus grande partie des eaux du fleuve se précipite.

La hauteur de la chute, lorsque les eaux sont

basses, est de cinquante à soixante pieds et de soixantequinze lorsqu'elles sont hautes. Cette hauteur va toujours en diminuant depuis la montagne du château jusqu'à la rive opposée. A la distance de cinquante pieds du rocher percé s'élève un second roc de forme conique, puis un troisième, dont la largeur est considérable, mais qui est beaucoup moins élevé que les deux premiers. La vue ne s'étend que jusque là du côté du Fischetz; de sorte que le spectateur placé sur cette galerie ne peut découvrir le quatrième rocher, qui se trouve entre le troisième et les moulins de Neuhausen.

Une des beautés de cette cataracte consiste dans des bandes d'un vert céladon qu'on ne remarque à aucune cascade. Pour voir de ce côté-là toute la largeur de la chute, il faut remonter du côté du château de Laufen jusqu'à moitié chemin, où l'on trouve un pavillon duquel on jouit de la vue du fleuve tout entier. Mais comme la cataracte mérite d'être vue de tous les côtés, on s'embarque au Fischetz pour traverser le fleuve et gagner le château d'Inn-Worth, près duquel la cataracte se présente dans toute sa largeur, mais forme un tableau un peu monotone. A cette distance, on n'est frappé ni de la hauteur, ni de la violence inconcevable de la chute, ni du fracas de ses eaux tonnantes. Cependant on trouve du plaisir à voir l'image de la cataracte dans une chambre obscure pratiquée dans le bâtiment. De ce château on se rend aux moulins de Neuhausen, pour voir encore la cataracte en profil, du côté droit. Ainsi considérée,

les cinq bras que forme le fleuve semblent moins considérables, et leur chute paraît moins haute que lorsqu'on la voit du Fischetz. Cependant, comme la diversité a quelque chose d'attrayant, il est bon de voir la cataracte dans tous les sens, et même à diverses heures.

En effet, pour acquérir la connaissance de toutes les beautés de ce grand tableau, où la nature déploie une portion de sa majesté, on ne doit pas se borner à le voir tandis qu'il est illuminé par les rayons du soleil levant; il faut le contempler au déclin du jour, et même au clair de la lune. Le soir surtout l'effet est prodigieux, lorsque toute la contrée est déjà dans l'ombre et que la cascade seule est encore éclairée. Lorsque le temps est calme, on entend la cataracte à une distance de deux lieues, du côté de l'est, dans le canton de Zurich, et même quelquefois jusqu'à Egliseau, qui en est éloigné de plus de trois lieues. Il arrive aussi quelquefois qu'on ne l'entend pas du tout.

L'idée que je viens de vous donner de la cataracte est bien faible, en comparaison de la chose même. Là tout surpasse l'idée que l'imagination la plus vive peut se former dans ses rêves les plus exaltés, et la moindre partie de ce tableau sublime est au-dessus de toute description. On m'a raconté qu'un jeune Allemand, connu dans sa patrie par la fougue de son imagination, sa sensibilité et ses malheurs, en contemplant la cataracte, se jeta à genoux, en s'écriant: Voilà un enfer d'eau! puis il resta un quart

d'heure entier immobile dans cette pénible situation. On m'a aussi cité un autre trait d'enthousiasme, mais d'un genre bien singulier, et à peine croyable. C'est celui d'un jeune Anglais qui, plus qu'émerveillé à la vue de la cataracte, s'était écrié: C'est ici que je dois mourir! De retour dans sa patrie, il règle ses affaires, fait ses dernières dispositions, et revient s'ensevelir sous les eaux de la cataracte.

Il est heureusement rare que cette merveille de la nature produise des effets aussi étonnants et d'aussi coupables résultats; je pense que nous pourrons nous procurer cette jouissance sans crainte, et qu'après avoir contemplé ce phénomème dans toute son étendue nous achèverons nos excursions dans les environs de Schaffouse, où il nous reste à visiter la petite ville de Stein, située sur la rive septentrionale du Rhin, qu'on y passe sur un pont de cent trente-cinq pieds de longueur, au lieu même où ce fleuve sort du lac inférieur. La contrée voisine est dominée par une colline qu'occupe le château de Klingen, d'où l'on jouit de superbes points de vue. Non loin de Stein on se promène agréablement dans le bois de Wyssholtz; et dans le voisinage les carrières d'ardoises offrent un grand intérêt par la quantité de pétrifications très curieuses qu'elles renferment.

Il règne à Schaffouse une grande aisance dans toutes les classes de la société; ceux qui ont quelque fortune se distinguent par leur charité comme par leur affabilité envers les étrangers, qu'ils accueillent et reçoivent franchement dans leurs maisons où

règne une propreté toute hollandaise : à une grande franchise de caractère ils joignent une rigide probité, des connaissances variées, le goût des arts, et l'amour de l'étude. Des écoles primaires, répandues dans le canton, y favorisent l'instruction. Schaffouse possède une école d'arts et métiers, un gymnase où l'on enseigne les mathématiques, l'histoire, la géographie. L'Etat entretient à ses frais une école de dessin. Les jeunes gens qui se proposent d'embrasser la médecine, le droit, la théologie, doivent fréquenter le gymnase pendant six à huit ans. Ils passent ensuite au collége d'humanités où ils restent trois ans, et y apprennent le grec, le latin, le droit des gens, et particulièrement la science nécessaire à la profession à laquelle ils sont destinés.

00000



#### CANTON DE THURGOVIE.

Si la Suisse est un pays admirable sous beaucoup de rapports, il est plus d'un canton qui n'offre rien ou que peu de choses intéressantes. Celui de *Thurgovie* est de ce nombre. Cette contrée, sous les Romains, fit partie du canton des Tigurins, et à la chute de l'empire tomba successivement au pouvoir des Bourguignons, des Allemands et des Francs. Réunie ensuite à l'empire germanique, comme le reste de l'Helvétie, et possédée plus tard par la maison de Zahringen, elle porta le titre de landgraviat, et passa enfin en la possession des comtes de Kybourg. En 1460, elle devint sujette des sept premiers cantons

suisses. Ce n'est qu'en 1798, après la révolution qui eut lieu dans ce pays, que le landgraviat de Thurgovie fut érigé en un canton particulier et indépendant. Aujourd'hui il tient le dix-septième rang dans la Confédération, et compte environ 81,000 habitants, dont 18,000 sont catholiques.

Le sol de ce canton, généralement entrecoupé de vallées agréables et de petites collines qui vont en s'abaissant vers le lac de Constance, ne présente rien de remarquable. La Thur, à laquelle ce canton doit son nom, le traverse entièrement, et s'y grossit, dès l'entrée sur son territoire, de la Sitter, que lui envoient les montagnes de l'Appenzell, et, peu avant sa sortie, de la Murg, qui, descendant du versant septentrional du Hærnli, arrose la partie occidentale du canton.

Cette contrée n'est pas sans agréments pour les habitants; partout s'y succèdent de belles prairies, des champs bien cultivés, de beaux vergers; la vigne, favorisée par la douceur du climat, croît facilement sur tous les points. L'agriculture et l'éducation des bestiaux y sont des objets importants; on y travaille aussi très bien le chanvre, dont on fait de belles toiles. On y fabrique des bas, des rubans, des mousselines, du papier, etc. Le commerce y est fort actif.

Tous les citoyens du canton sont égaux devant la loi, et jouissent de tous les droits politiques. Un grand conseil composé de cent membres, dont un quart tiré d'entre les catholiques, exerce le pouvoir souverain. C'est du sein de ce conseil que sortent les landammanns. Le petit conseil est composé de neuf membres; un tribunal d'appel, où siégent quinze juges, décide en dernier ressort de toutes les causes civiles et criminelles. Les deux conseils sont présidés tour à tour par les landammanns pendant un an.

- Frauenfeld, chef-lieu du canton, n'est point une grande ville. Victime de deux terribles incendies. l'un en 1771, l'autre en 1788, elle a été assez régulièrement rebâtie. Située sur une éminence, au bord de la Murg, et dans une contrée fertile où s'étendent plusieurs collines, les habitants y jouissent de perspectives agréables. Elle n'a que trois rues qui sont bien alignées, assez larges et parallèles. Ses principaux édifices sont le vieux château de l'ancien bailli de Thurgovie, l'hôtel de ville où se réunissait autrefois la diète de la Confédération, et la chancellerie. On y voit deux églises paroissiales, l'une pour les catholiques, l'autre pour les protestants. Les promenades v sont fort belles, le commerce v est assez animé. On a découvert dans ses environs une mine de houille. Les promenades voisines sont généralement agréables, et il en est d'où on découvre la chaîne des Alpes.

Rischofzell est une petite ville assez jolie située au confluent de la Thur et de la Sitter. C'est la seule qui, après Frauenfeld, se trouve dans l'intérieur du canton. Elle a un beau pont de huit arches et de cinq cent quarante pieds de long, que, dans le moyen-

âge, une mère a fait construire après la perte de son fils qui avait péri dans la Thur, en traversant cette rivière en bateau. On lisait autrefois à ce pont une inscription dans laquelle les passants étaient invités à réciter un *Pater* pour la fondatrice et son fils.

En suivant les bords du lac de Constance, qui sert de limites à l'est de ce canton, vous verrez la petite ville d'Arbon, sur une hauteur d'où l'on jouit d'une vue magnifique, près du vieux château. Ce lieu était habité du temps des Romains, qui l'avaient fortifié.

Le bourg de Romishorn, bâti sur une langue de terre, passe aussi pour avoir été en la possession des Romains. La situation de ce lieu est charmante, la vue y embrasse une grande partie du lac. On y voit un beau château qui appartenait autrefois à l'abbaye de Saint-Gall, et qui n'est plus habité.

La Thurgovie possède sur le Rhin la ville de Diessenhofen, la plus grande du canton. On voit dans les environs deux couvents, le Val-de-Grâce et le Paradis. Ce dernier était si pauvre qu'on l'a réuni à l'autre. Tous les autres lieux de ce canton sont de peu d'importance; mais Diessenhofen n'est point une ville agréable pour un étranger; on n'y voit que de chétives maisons bâties en bois, de mauvaises auberges, des rues silencieuses. La nuit, le sommeil y est souvent interrompu par des gens chargés de crier à chaque heure : Ecoutez mes

paroles, éteignez la lumière et le feu, et que Dieu vous protége!

Cette coutume a pour cause les incendies, fréquents dans une contrée où la plupart des bâtiments sont en bois de sapin, arbre qui est le plus commun en Suisse, et que l'on emploie à toutes sortes d'usages; construction d'édifices, couvertures de ponts, canaux pour faciliter l'irrigation des prairies, tout est en bois.

· Profession with a few terms of the with all as





#### VIII

# CANTON DE SAINT-GALL.

Couvert de montagnes, et divisé en deux versants par la branche qui se détache des Alpes Lépontiennes, au mont Saint-Gothard, le canton de Saint-Gall, l'un des plus grands de la Confédération, dans laquelle il tient le quatorzième rang, s'étend sur un espace de quinze liéues en longueur et douze en largeur. Sa superficie est d'environ cent lieues, et sa population de 140,000 habitants, dont les cinq huitièmes sont catholiques, et le reste protestants.

Ce canton, qui forme huit districts, se compose de la ville et de la ci-devant principauté de SaintGall, de la ville de Rapperschwyl, et de plusieurs autres pays sujets des anciens cantons suisses. La moitié du territoire, située vers le sud-ouest, est la moins fertile; ses hautes montagnes servent de retraite à des ours, des lynx, des chamois et des marmottes. Dans la partie au nord-est, les montagnes, moins élevées, sont tapissées de vignes. Le sol est fertile dans les plaines et dans les vallées, et produit du blé, des fruits, du lin, du chanvre et du maïs. Il renferme de la tourbe, des pierres meulières et de taille, du fer, et des eaux minérales, entre autres celles de Pfessers. On remarque parmi les vallées celles du Rhin. ou Rhintal, qui sont couvertes de vignes et de vergers. L'éducation des bestiaux, qui sont très estimés, forme la principale occupation des habitants. Ce canton possède aussi des fabriques de mousselines très belles, de toiles de ménage, et d'étosses de soie et de coton, qui contribuent à la prospérité de plusieurs villes où ces établissements sont en pleine activité.

Toutes les eaux de ce canton se rendent dans le Rhin; cependant ce fleuve en reçoit très peu avant de traverser le lac de Constance.

Les cours d'eau les plus marquants se trouvent dans le versant occidental.

Ce sont le Goldach, affluent du lac de Constance; la Thur, grossie du Necker, et la Sitter, qui vont se réunir dans la Thurgovie; le Séetz, qui se perd dans le lac de Wallenstadt, et la Linth, dont le cours canalisé porte les eaux de ce lac dans celui de Zurich.

Les lacs de ce canton sont navigables; les rivières sont la plupart très poissonneuses; néanmoins les habitants s'occupent très peu de la pêche.

Ils sont actifs et fort industrieux, surtout dans le Rhintal, le Tockenbourg et les environs de Saint-Gall. L'ignorance et les préjugés sont extrêmes dans les campagnes; mais la religion commence à s'y répandre avec l'éducation, et les progrès y sont déjà sensibles.

La puissance souveraine réside, comme dans les pays que vous avez déjà visités, dans deux conseils, l'un grand, l'autre petit. Il n'y a guère de différence que dans le plus ou moins de membres dont ils sont composés.

Ce sont toujours des landammanns ou des bourgmestres qui les président, et c'est aussi de ces conseils que sont tirés les juges qui doivent siéger dans les tribunaux d'appel. Dans le canton de Saint-Gall, le droit de cité cantonal est accordé par un décret du grand conseil. Pour exercer les droits politiques dans les assemblées électorales de cercle et de commune, il faut être citoyen du canton, avoir vingt-un ans accomplis, n'être ni failli, ni assisté, ni flétri par un jugement, ni sous tutelle, et payer un impôt foncier d'au moins trois cents francs. Pour être éligible au conseil communal ou à une administration municipale, il faut avoir vingt-cinq ans, et payer soixante-quinze francs de

contribution foncière. Pour entrer au tribunal de cercle, il faut avoir trente ans, et payer un impôt de douze cents francs.

Saint-Gall, chef-lieu du canton du même nom, est une assez grande ville, située sur la rive gauche de la Steinach, petit affluent de la Sitter, entre deux montagnes, et à 347 toises au-dessus de la mer. Elle a trois faubourgs, et est entourée de murs et de fossés. Les rues en sont assez larges, et on y voit plusieurs fontaines. Les maisons, bâties en briques et presque uniformément, ont un air d'aisance et de propreté qui fait plaisir à remarquer. Un des principaux édifices est l'aucienne abbaye de Saint-Gall, dont la partie nommée le Platz sert de résidence au gouvernement, et renferme la bibliothèque du canton, avec de précieux manuscrits. La partie conventuelle a été convertie en un gymcatholique. Les autres consistent en cathédrale, cinq églises, un hôtel de ville, et un arsenal. Cette ville possède une école cantonale pour les catholiques, un gymnase pour les réformés, avec une belle bibliothèque, plusieurs écoles secondaires pour les deux sexes, un cabinet d'histoire naturelle et de médailles, une société littéraire, une société biblique, une maison d'orphelins construction est fort belle, et un hôpital.

Saint-Gall se forma successivement des habitations isolées qu'on avait établies autour de l'abbaye, qui fut fondée, vers l'an 700, sous l'invocation de

saint Gall, mort dans ce pays. Le concours d'un grand nombre de fidèles autour de sa tombe, le séjour qu'ils y firent, et leurs dons pour la fondation d'un abbaye de Bénédictins, contribuèrent à peupler les contrées voisines. Dès l'an 910, l'abbé Anno fit environner d'un mur les maisons contiguës au couvent, sans doute pour les préserver des dévastations des Huns, qui ravageaient alors tous les pays de l'Europe. Au dixième siècle, la bourgeoisie de Saint-Gall fut répartie en tribus ou corporations. Les habitants se rachetèrent et obtinrent diverses franchises. Dès lors ils luttèrent sans cesse contre les abbés, pour ou contre lesquels ils prenaient parti dans leurs diverses guerres. Ils se rachetèrent aussi des redevances dues à l'empire, cherchant de plus en plus à se rendre indépendants. C'est ainsi que cette ville ne cessa pas d'être en dissension avec les abbés; et quoique, dès l'année 1567, une haute muraille la séparât de l'abbaye, ce ne fut qu'à la fin du dixseptième siècle qu'un nouveau traité assura son indépendance entière, civile et politique. L'obstination de Pancrace Forster, dernier abbé, fut la cause de la sécularisation de son couvent. En 1454, Saint-Gall s'allia avec six cantons, et fut reçu en qualité d'Etat confédéré dans l'association helvétique, avec le privilége d'envoyer un député à leurs diètes ordinaires. Depuis la révolution de 1798, Saint-Gall est chef-lieu d'un canton.

Cette ville est très commerçante, et sert d'entrepôt

aux cantons voisins d'Appenzell et de Thurgovie. Elle a des fabriques de toiles de lin et de coton, de flanelle, d'étoffes de soie et de laine, de belles mousselines, de batiste, et de mouchoirs imprimés; des filatures de coton, des blanchisseries de toile, et des tanneries. Les promenades sont jolies, et les hauteurs des environs en offrent de genres divers. Il en est de très solitaires, d'autres où la société est nombreuse et bruyante; toutes offrent des points de vue admirables.

Les scurces d'eaux minérales et les bains, plus ou moins fréquentés, offrent aussi diverses sortes de promenades et d'objets curieux. Les bains de Pfeffers sont ceux qui ont le plus de voyageurs. Ils sont situés sur la Tamina, rivière impétueuse, dans une gorge très sauvage où, dans les plus longs jours de l'été, l'on ne voit le soleil que pendant le court espace de quatre heures. Les eaux thermales sont amenées à la maison des bains par un canal de six cents pieds de longueur. Elles sont limpides, très légères, sans goût, sans odeur et sans couleur.

Ces bains sont très fréquentés depuis le mois de juin jusqu'en septembre. Les bâtiments appartiennent aux religieux du lieu, qui les font administrer avec économie, et les rendent peu coûteux pour les étrangers qui s'y rendent. Les environs des bains ne présentent guère que des chemins en pente, où l'on a ménagé quelques lieux de repos à l'usage des baigneurs; mais ceux qui peuvent

aller un peu plus loin trouvent dans les montagnes voisines une grande variété de sites sauvages et d'un aspect majestueux.

Ce que le pays offre de plus curieux c'est la gorge même de la Tamina. On la suit en remontant le canal sur un pont de planches qui aboutit à la source des eaux, laquelle forme une caverne un peu élevée au-dessus de la rivière. On entend mugir sous ses pieds, et à une grande profondeur, les la Tamina; les parois des ondes furieuses de rochers, dont la hauteur est de de deux cents pieds au-dessus de la rivière, s'élèvent et se rapprochent de plus en plus, et le jour grisâtre qui éclaire ces lieux pleins d'horreur disparaît presque entièrement. L'humidité d'un air glacial ajoute à la terreur qu'ils inspirent; enfin les rochers se rejoignent entièrement par le haut, dans l'endroit où l'on trouve une belle grotte de marbre. C'est vers une heure après midi que ce pont offre le coup d'œil le plus frappant. Dans ce moment les rayons du soleil v pénètrent sur divers points, à travers les rochers, et ceux qui parcourent cette affreuse galerie ressemblent à des ombres qui se meuvent tour-àtour dans les ténèbres et à la clarté d'un jour éclatant.

La petite ville de Rapperschwyl, sur la rive du lac de Zurich; Rhinec, petite ville sur le Rhin; le bourg de Roschach, à deux lieues de la capitale; Sargans, petite ville entre le Rhin et la Séetz; Wallenstadt, dans une vallée champêtre, arrosé par cette rivière; Wesen, bourg, dans une contrée

pittoresque, et la petite ville de Wyl, sont de jolis endroits qu'il est bon de visiter, mais qui ne méritent pas une description particulière. Vous verrez dans les uns et dans les autres des fabriques d'objets divers et d'utilité.

Les habitants de ce canton sont laborieux, et ceux qui ont de la fortune la doivent à leur travail. D'après un usage antique, ils forment des espèces de confréries qui se réunissent une fois chaque année pour se divertir; ils ont des caisses à l'aide desquelles les confrères tombés dans l'indigence sont généreusement secourus, et dont le fond écheoit au dernier vivant des membres de la confrérie.

Ces sortes d'associations, qui ont un but d'utilité, dégénèrent quelquesois en coteries, et sorment des partis qui, dans les élections des représentants du canton ou de la commune, exercent une influence plus nuisible qu'utile.

Les paysannes des environs de Saint-Gall portent communément un corset de baleine qui leur monte presque jusqu'au cou.

Par-dessus cette espèce de cuirasse, qui cache hermétiquement les formes, elles mettent une grande camisole à manches garnies de parements bien roides qui couvre entièrement leurs épaules.

Une collerette empesée tourne autour du cou, qui se trouve emprisonné comme dans un carcan.

Le bonnet, aplati par le haut, est armé de chaque côté d'une aile qui s'écarte en fuyant, découvre le visage et en défend l'approche, comme pourrait le faire une barrière.

### CANTON D'APPENZELL.

Environné de tous côtés par le canton de Saint-Gall, et d'une forme assez bien arrondie, le canton d'Appenzell a environ dix lieues de longueur, six de largeur, et vingt-cinq lieues carrées de superficie. Il est divisé en deux républiques, les Rhodes intérieurs et les Rhodes extérieurs. Ces derniers occupent la plus grande partie nord du canton. Le bourg d'Appenzell est le chef-lieu des Rhodes intérieurs, et Trogen celui des Rhodes extérieurs. Ce canton se compose de collines, de vallons et de montagnes qui sont des ramifications des Alpes. Ces montagnes présentent trois branches qui courent du sud-est au

nord-ouest. Partout elles offrent des parois escarpées et comme déchirées; partout elles portent l'empreinte de la destruction et des bouleversements. Les plus hautes sommités sont couvertes de neiges qui ne fondent jamais, et le mont Sentis est couvert d'un glacier. Le Kamor est un des points les plus élevés, et la vue dont on y jouit est magnifique. La partie septentrionale du canton offre des collines et des enfoncements nombreux; mais il ne s'y trouve ni chaînes, ni longues vallées, ni centre commun duquel on voie les moindres parties des ramifications des montagnes. Quelques monts s'élèvent en forme de cônes. Le plus considérable est le Gæbris. Le climat est en général froid, et l'on éprouve de rapides et fréquents changements de température; il est cependant très sain.

Aucune des rivières qui arrosent ce canton n'est navigable. La Sitter, l'Urnesch et la Goldach sont les principales. Le glacier de Sentis alimente le Sée-Alp, principal lac du canton, qui a aussi quelques sources d'eaux minérales, principalement près de Gonten, à Weisbad et à Waldstadt. Les maisons, nombreuses et jolies, ne sont guère réunies en villages. On s'occupe peu d'agriculture dans ce canton. Ce sont les pâturages qui font la richessé des habitants; ils y nourrissent beaucoup de vachés, et la race des bêtes à cornes y est beaucoup plus grande et plus belle que dans les cantons voisins. On y élève aussi des chèvaux, des moutons, et surtout un grand nombre de chèvres qui donnent un petit lait caillé très goûté

par les malades qui viennent prendre les eaux minérales du canton. On trouve des manufactures dans les Rhodes extérieurs. La fabrication de toiles de coton et de mousselines très fines ornées de broderies occupe beaucoup d'ouvriers. Hérissau et Trogen sont les principales places de commerce.

Le canton d'Appenzell, en raison de son peu d'étendue, est un des plus peuplés de la Suisse. On y compte environ 52,000 habitants, dont 13,000 pour les Rhodes intérieurs. Il est représenté à la diète par un seul député auquel les deux Rhodes donnent leurs instructions en commun, quoiqu'ils aient chacun une administration particulière. Les habitants des Rhodes intérieurs appartiennent aux peuplades pastorales de la Suisse. Ceux des Rhodes extérieurs se distinguent par leur industrie et leur aptitude au commerce. Les uns et les autres ont fait preuve d'un esprit inventif pour tout ce qui tient aux arts mécaniques; mais on leur reproche de ne pas assez soigner leur intruction.

Les Rhodes intérieurs sont catholiques. Chez eux l'assemblée générale est l'autorité souveraine. Elle a lieu tous les ans au printemps, à Appenzell, et se compose de tous les citoyens ayant droit de voter, dès l'âge de dix-huit ans. Les Rhodes extérieurs professent la religion réformée. Le pouvoir souverain réside dans le peuple entier. L'assemblée générale, qui est l'autorité suprême, a lieu chaque année, en avril, à Hundwyl ou à Trogen, et se compose de tous les citoyens âgés de seize ans au moins. Les revenus

de ce canton sont peu considérables; mais les dépenses sont proportionnées aux revenus. On ne paie aucun impôt, et il n'y a pas de douane. Les amendes de police et le produit des biens nationaux alimentent seuls les caisses publiques. Les Appenzellois ont longtemps combattu pour leur liberté contre l'abbé de Saint-Gall, aidé par les villes impériales de Souabe; mais au moyen des secours qu'ils reçurent des cantons de Schwitz et de Glaris, ils firent la conquête du Rhintal, du Werdenberg, du Sargans, de la Mark, du Walgau et du Mountafoun, qu'ils partagèrent avec leurs alliés. Le canton d'Appenzell ne fut admis qu'en 4543 à la Confédération suisse, dans laquelle il tient le treizième rang.

Appenzell, gros bourg, chef-lieu des Rhodes intérieurs de ce canton, est situé dans une vallée agréable, sur la Sitter, que l'on y passe sur deux ponts couverts. On conserve dans l'église paroissiale les bannières et les drapeaux enlevés dans les guerres que les habitants ont eu à soutenir pour la défense de leur liberté. L'hôtel de ville est orné des portraits de quelques-uns des anciens chefs du canton. Ce bourg, où résident les principaux magistrats du pays, a un couvent de capucins et un de religieuses, et fait un commerce considérable. Les environs sont fertiles et bien peuplés. On y remarque les bains d'eaux minérales du Weisbad, qui sont peu fréquentés; le Wildkirchlein, on chapelle des Rochers, ainsi nommé à cause de sa position singulière; le mont Kamor et le Sentis.

Les baigneurs du Weisbad ont pour promenade le pré et les bords des ruisseaux ombragés d'aulnes et de saules. Tous les matins on leur apporte, des châlets des Alpes, situés à une demi-lieue de là, le lait de chèvre, qui est un léger purgatif.

Les Alpes fournissent à ceux qui aiment à prendre de l'exercice des points nombreux d'excursion. S'ils se sentent le courage et la force de gravir le mont Sentis, ils ont à traverser des pâturages émaillés de fleurs, et embaumés de l'odeur du thym des Alpes et d'autres herbes des montagnes.

Un sentier conduit à un rocher escarpé dans lequel est pratiqué l'ermitage de Wildkirchlein, qui consiste en une petite chapelle surmontée d'une tourelle, et en deux cellules dont la dernière a une issue audehors du rocher.

Une source fraîche, qui jaillit dans la grotte, sert de boisson au solitaire qui l'habite.

On voyait autresois beaucoup d'ermitages dans les rochers et sur les montagnes d'Appenzell; les semmes mêmes s'y retiraient, et y vivaient de la charité publique.

Sur les bords élevés et escarpés du lac de Sée-Alp est une grotte ornée de stalactites, appelée Zieger-loch, qui mériterait d'être visitée, si on pouvait le faire sans danger : un précipice s'enfonce à l'entrée de la grotte.

Le chemin qui y conduit est jonché de débris et

de traces nombreuses de destructions de montagnes.

Dans un désert, une inscription indique la tombe du professeur Jezeler, de Schaffouse, qui, s'étant hasardé seul, à la fin de l'été, en 1791, dans ces montagnes, y périt misérablement. Dans la belle saison, ont peut trouver du secours dans les châlets; le pâtre hospitalier y a toujours un mets composé de crême, de farine et de beurre, et un lit de foin aromatique à offrir au voyageur fatigué.

Le sommet du mont Sentis présente un de ces coups d'œil magnifiques dont la Suisse est riche, et qui dédommagent le voyageur de toutes les peines qu'il s'est données pour en jouir. Au-delà des crêtes et des pointes de rochers qui hérissent les environs du Sentis, la vue s'étend sur le lac de Constance, jusqu'en Souabe. Ce mont s'élève à 5,383 pieds au dessus de Saint-Gall, et à 7,670 au-dessus du niveau de la mer. Quoique cette hauteur ne soit pas considérable, elle porte deux petits glaciers: l'un, établi sur un plan incliné, a une surface raboteuse; l'autre, désigné sous le nom de Neige-bleue, est dressé verticalement contre les montagnes, comme un pan de mur.

Les Rhodes extérieurs se subdivisent et forment deux parties séparées par la Sitter; chacune d'elles a ses assemblées populaires, l'une à Hérissau, l'autre à Trogen. Hérissau est le principal bourg du district, au-delà de la Sitter, et même du canton entier. Il est habité par de riches marchands et fabricants de mousselines; les maisons, bâties en bois, mais fort

jolies, annoncent la prospérité du lieu, dans lequel on remarque une maison communale, un petit arsenal, un magasin à poudre et une maison d'orphelins.

Trogen est un gros village assez beau, situé dans une contrée couverte de forêts et de prairies, au pied du revers septentrional du Gæbris. Sur la grande place s'élèvent l'église et plusieurs beaux bâtiments.

Il y avait autrefois, dans ce canton, des jeux et des divertissements publics dans lesquels les montagnards déployaient la force et l'adresse. Jeunes et vieux, filles et garçons, se réunissaient sur les montagnes et dans les prés, surtout les dimanches du printemps et de l'automne. Le jeu du cercle se pratiquait en formant plusieurs ronds composés de filles et de garçons. Un des joueurs se plaçait hors du cercle, et pendant que le cercle tournait il touchait celui ou celle que bon lui semblait, et qui était obligé de le poursuivre et de l'amener prisonnier dans le cercle. Cette poursuite avait lieu au milieu des bois, des rochers et des eaux. On joue encore à ce jeu tous les ans au pré de Paters.

Un autre jeu, celui de l'œuf, se jouait les soirées du dimanche, vers le temps de Pâques. On mettait une centaine d'œufs dans une seule rangée, en laissant entre chaque œuf un intervalle de quelques pieds. Un jeune pâtre, légèrement vêtu de blanc, et décoré de rubans, parcourait un espace marqué, pendant qu'un autre, vêtu de la même façon, était obligé de ramasser les œufs, et de les jeter dans un panier plein de son, qu'un troisième tenait à cet

usage. Le premier qui avait fini sa tâche était proclamé vainqueur au son de la musique; une danse villageoise, dans laquelle les deux concurrents figuraient en première ligne, les récompensait de leurs efforts. Ce divertissement se voit encore quelquefois dans le canton de Saint-Gall.

L'Appenzellois aime ses foyers et sa liberté avec une passion à laquelle toute autre cède; loin de son pays il languit et dessèche comme une plante privée du soleil. Jamais son caractère âpre et sauvage n'a pu se ployer aux formes les plus simples de la civilisation. Sa langue est fière comme sa figure; il dit tout crûment ce qu'il pense, et sans s'embarrasser aucunement des convenances, qu'à la vérité il ignore. Ses vêtements se ressentent de cette ignorance, de ce dédain affecté pour les modes des grandes cités, de cet amour de l'indépendance. L'été, il porte une petite camisole de coutil, qu'il met comme une chemise; ses larges culottes sont à peine serrées autour du corps, et deux bretelles de peau les soutiennent sans le gêner dans sa marche et dans ses mouvements.

Tel est le vêtement habituel de l'Appenzellois; mais dans les montagnes il est des jours de l'année où il songe à sa parure : c'est le jour qu'il conduit ses vaches sur les Alpes, ou qu'il les ramène au village. Au point du jour il se lève, passe sa plus belle chemise, met une culotte de coutil qu'il a teinte la veille d'un jaune luisant, au moyen d'une préparation d'œus et de lait caillé; puis de larges bretelles

d'écarlate. Un mouchoir de toile peinte, noué autour du cou, lui descend sur la poitrine, et un beau bouquet orne son grand chapeau. Autant la figure de l'Appenzellois est empreinte de fierté et de rudesse, autant celles des jeunes Appenzelloises a de douceur et de finesse. La plupart sont blondes, et se distinguent par une belle carnation et une peau dont la blancheur jette un vif éclat.



## CANTON DE GLARIS.

Entouré par les cantons de Saint-Gall, des Grisons, d'Uri et de Schwitz, et environné de glaciers formidables et de très hautes montagnes, le canton de Glaris, l'un des plus petits de la Suisse, s'étend en longueur sur un espace de douze lieues, de six en largeur, et présente une superficie d'environ trentecinq lieues. Ce pays consiste en une grande vallée, celle de la Linth, sur laquelle s'ouvrent plusieurs vallées latérales, lesquelles sont séparées par de hautes montagnes dont les ramifications se croisent en tous sens, et sont couvertes de neiges perpétuelles. La rivière principale est la Linth, qui prend sa

source au pied du Kistenberg et du Dodi, reçoit la Staffel, les torrents et les autres ruisseaux qui viennent s'y perdre. Le lac de Wallenstadt est le plus étendu de ceux que l'on trouve dans ce canton, et après ce lac on ne peut guère citer que celui de Klousec, dans la partie méridionale du pays. Les marais dé la Linth ont été défrichés. Le climat est tempéré dans les vallées, froid sur les hauteurs.

Le sol est pierreux et peu propre à l'agriculture; les hautes montagnes sont couvertes d'énormes glaciers, et n'offrent que des rochers, des précipices, des bruyères et des forêts impénétrables, demeures des chamois. La principale richesse du canton consiste dans de beaux pâturages, où l'on élève de nombreux troupeaux de gros et de menu bétail. Les mérinos, introduits en 1802, y ont beaucoup amélioré la race des bêtes à laine. On y fabrique une immense quantité de beurre, et du schabzieger, sorte de fromage vert.

Ce canton possède des mines d'argent, de cuivre, de fer, qui ne sont point exploitées. On trouve aussi de l'ardoise, du cristal, du marbre, du gypse, du spath, et un grand nombre de pétrifications et de pyrites cuivreuses. Les rivières, dont quelques-unes charrient de l'or, sont très poissonneuses, et nourrissent d'excellentes truites. Les sources d'eaux minérales n'y sont pas aussi communes que dans la plupart des autres cantons. Cependant on cite les bains de Niederurnen, ceux de Luchsingen et de Wichlen, et la source d'eau minérale située au pied du Staml-

berg. On y voit aussi quelques cascades, dont les plus remarquables sont celles du Fetshbach, du Fitmatt du Schechen, de l'Oberstaffel et du Rutibach.

Ce canton a des fabriques florissantes de toile, d'étoffes de soie, de laine, de lin et de coton, de mousselines, d'indiennes, de papiers; on y fabrique une quantité de petits ouvrages en bois qui sont d'un débit facile. On y fait un commerce d'importation et d'exportation assez actif; mais il paraît que ni le commerce, ni les travaux mécaniques, ni l'agriculture et les autres ressources du pays, ne suffisent pas pour faire subsister tous les habitants; car il en est un grand nombre qui vont chercher fortune hors de leur patrie.

Le gouvernement de ce canton, qui occupe le septième rang dans la Confédération, est démocratique. Tous les hommes âgés de seize ans ont voix dans l'assemblée générale, qui exerce le pouvoir suprême, et qui, sous la présidence d'un landammann, a lieu le premier dimanche de mai. La population ne s'élève qu'à environ 27,000 habitants, dont les sept huitièmes sont protestants.

Dans le cinquième siècle, cette contrée faisait partie des possessions de l'abbaye de Seckingen; dès le treizième siècle, la maison d'Autriche s'en est approprié la souveraineté. En 1681, les Suisses ayant occupé ce pays, les habitants demandèrent leur incorporation à la Confédération, ce qui eut lieu l'année suivante.

Dans le nombre des montagnes situées dans le

canton de Glaris, celle de Glarnich est remarquable à la fois par sa hauteur et par sa forme. On distingue dans le groupe dont elle est composée le Glarnich antérieur, le Glarnich du centre et le Glarnich postérieur; sa plus haute sommité se nomme le Feuerberg. Sa hauteur est à peu près la même que celle des pics du mont Saint-Gothard. Sur le revers de la montagne, du côté du nord et de l'ouest, est un glacier de trois lieues de longueur. On peut gravir le Glarnich en franchissant divers glaciers les uns peu éloignés des autres; mais ces chemins sont également difficiles et dangereux.

C'est cependant dans ces hautes régions qu'il faut chercher ces châlets, ces pâturages appelés Alpes qui font la richesse du pays, et où les troupeaux paissent durant la belle saison. Les Alpes de Glaris sont encore habitées par les chamois; pour empêcher que la race n'en soit détruite, comme l'a été celle des bouquetins, le gouvernement a fait expresse défense de leur faire la chasse avant la Saint-Jacques, et depuis ce jour jusqu'à la Saint-Martin ils ont encore un asile sur la chaîne des montagnes qui sépare la grande vallée du canton de la petite vallée. Seulement, lorsqu'un habitant se marie, les chasseurs privilégiés de ces montagnes sont obligés, sur la demande de l'autorité, de lui fournir deux chamois pour la noce.

Quelques habitants du pays se sont signalés par leurs actes de courage et d'adresse dans la chasse aux chamois. Les montagnards se plaisent à les citer. Le plus célèbre, nommé David Zwikki, avait tué,

jusqu'à l'âge de cinquante-sept ans, environ treize cents chamois, et avait amassé, par un métier rude et périlleux, une petite fortune. Cet homme, pour qui la chasse était à la fois une passion et un moven d'existence, partait le lundi avec son fusil et ses provisions, parcourait toute la semaine les hautes montagnes, se retirant seulement la nuit dans les châlets, et le samedi il rapportait à Mollis, où il demeurait, le fruit de sa chasse, et en tirait très bon parti. Personne ne connaissait mieux que lui les chemins divers des montagnes; personne ne franchissait avec plus de hardiesse et de bonheur les précipices et les rochers. Il était homme à poursuivre une semaine entière un chamois sur les pics les plus élevés; mais l'âge et la fatigue avaient probablement affaibli ses facultés corporelles; on le trouva mort sur un tertre, dans un pâturage; il avait expiré privé de tout secours.

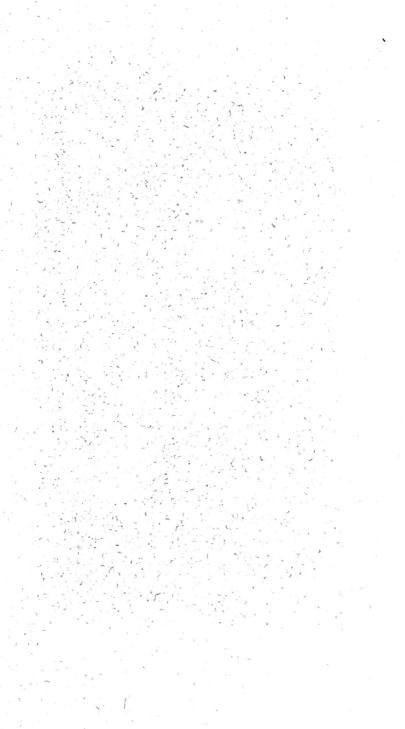
Peu de temps après, un autre chasseur, âgé de trente-six ans, également intrépide, glissa sur la neige d'un glacier qu'il traversait avec d'autres chasseurs, et disparut dans une fente remplie d'eau glaciale. Les loups et les ours pénètrent quelquefois dans les montagnes, par le pays des Grisons; on est obligé de leur faire la chasse. On la fait aux renards, aux lièvres et aux marmottes des Alpes, afin d'en saler la chair, qui passe pour un mets délicat sur la table des paysans.

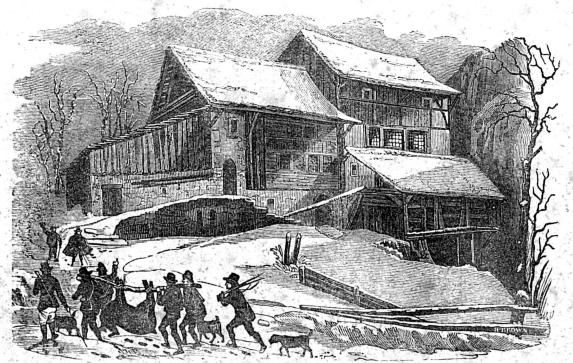
Le peuple de Glaris partage avec les autres cantons la gloire d'avoir conquis, au prix de son sang, la liberté de la Suisse. Foulés par les Autrichiens, ils firent une vive résistance. Un combat s'engagea, comme à Morgarten, par la cavalerie ennemie, et les Suisses eurent recours aux mêmes moyens d'arrêter ses progrès; du haut des montagnes ils roulèrent sur elle des quartiers de rochers.

Cependant les montagnards, trop faibles pour résister à l'armée autrichienne, commençaient à désespérer, lorsque, au fort de la mêlée, les cris de la jeunesse de Schwitz, qui venait au secours de ses compatriotes, se firent entendre; ces cris, doublés par les échos, parurent aux ennemis ceux d'une armée considérable.

Une terreur panique se répandit dans leurs rangs; les uns coururent au-devant des armes des Suisses; les autres se précipitèrent dans la Linth. Les Suisses avaient perdu cinquante-cinq hommes qui furent ensevelis à Mollis. Chaque année, le premier jeudi d'avril, tous les chefs de famille de la vallée se rendent sur le champ de bataille, pour y célébrer l'anniversaire d'une victoire à laquelle le peuple doit sa liberté.

Le canton de *Glaris* n'a pour chef-lieu qu'un bourg qui porte son nom. Ce bourg, peuplé de 4,000 habitants, est situé au pied du Glarnich, et près de la rive gauche de la Linth, que l'on y passe sur un pont couvert; il s'étend dans un vallon assez étroit et environné de hautes montagnes, toutes hérissées de rochers menaçants. Les rues de ce chef-lieu sont larges et belles. On y remarque une cathédrale gothique





BERNE. — Retour de la Chasse à l'Ours, par un temps de neige.

où l'on célèbre les deux cultes alternativement; un hôtel de ville où se tiennent les séances du gouvernement; une bibliothèque publique, un cabinet d'histoire naturelle et un hôpital. Ce bourg est un des centres de l'industrie manufacturière des Suisses; il a des fabriques d'indiennes et de draps, et des moulins où se prépare le fameux fromage vert dont je vous ai parlé.

Mes amis, vous auriez bien désiré gravir les plus hautes montagnes jusqu'à leur cime; mais il y a des dangers à courir, et je répondrais mal à la confiance de vos parents qui vous ont commis à ma garde si j'avais l'imprudence de vous exposer dans quelque excursion périlleuse. Je pense qu'il vous suffit d'avoir vu les glaciers dont nous avons pu approcher sans risque, pour vous faire une idée des autres. Ce pays d'ailleurs ne manque ni de lieux intéressants à visiter. ni de perspectives admirables. Le vallon de Kloenthal, qui débouche au pied du Glarnich, offre l'aspect d'un lac charmant; il est entouré de belles prairies. Vous y verrez des pâturages, des bois, et une multitude de cabanes; des forêts de sapins au-dessus desquelles brillent les cimes couvertes de neige. Le Linthal, ou vallée de la Linth, se fait également remarquer par la beauté de ses forêts, par la fertilité de ses prairies, par ses innombrables pâturages parsemés de châlets, et par ses nombreuses cascades. La vallée de Sernfthal, qui s'élève au milieu des plus hautes montagnes, et où l'on voit d'excellentes prairies, renferme trois sources d'eaux minérales qui contiennent

Ces diverses chaînes, ainsi que la branche des Alpes des Grisons, qui forme une partie de la limite du canton au nord-est, présentent des sommets très élevés, et pour la plupart couverts de neiges éternelles.

Ce canton renferme plusieurs lacs qui sont peu considérables, mais généralement poissonneux. Ce sont des lacs de montagnes désignées par les noms de Sils, de Silva-Plana, de Saint-Moritz, de Poschiavo et de Davos. Le pays est riche en sources d'eaux minérales et en bains chauds. On distingue particulièrement celles de Saint-Moritz, les eaux chaudes de la Haute-Engadine, celles de Fideris dans le Prettigau, et celles de Saint-Bernardin. Les bains les plus estimés sont ceux de Jenatz, d'Alveneu, la source d'Araschca, à une lieue de Coire; celle de Vulpera, près de Tarasp, dans la Basse-Engadine.

Le climat du canton est généralement sain, quoiqu'il varie beaucoup selon les localités. L'hiver règne toute l'année sur les montagnes; mais les vallées profondes jouissent d'une température douce et agréable. Celles qui sont situées sur le revers méridional des Alpes ont tout l'avantage du climat de l'Italie.

Les Alpes des Grisons sont primitives et riches en minéraux, surtout en fer; mais les habitants ne s'occupent pas de leur exploitation. L'agriculture, dans les lieux qui y sont favorables, l'éducation des bestiaux, que facilitent de vastes et gras pâturages, sont les ressources principales. Dans les vallées, on récolte une assez grande quantité de céréales et de maïs, sans

cependant qu'elle soit suffisante pour la consommation.

Les forêts des parties septentrionales sont peuplées de chênes, de hêtres, de mélèzes, de sapins, de bouleaux, etc., dont les Grisons tirent peu de parti. Le minerai de fer y est abondant; il possède aussi des carrières de plâtre, d'albâtre et de beaux marbres, des tourbières et du charbon de terre; mais tous ces avantages sont nuls pour ce peuple, qui manque de l'industrie et peut-être de la volonté nécessaires pour les faire valoir. Le commerce y est peu actif, et la capitale seule renferme quelques manufactures de coton. Le transit pour l'Italie et l'Allemagne procure des bénéfices assez considérables au pays. Les bestiaux, les bois de construction et quelques minéraux composent tous leurs objets d'exportation. Ils importent du blé, des denrées coloniales, des toiles et des étoffes anglaises et françaises. Le sel surtout, dont le pays manque absolument, est un objet d'importation qui est très coûteux.

Ce canton, le quatorzième en rang dans la Confédération helvétique, est peuplé de 75,000 habitants, dont les deux cinquièmes sont catholiques, et le reste protestants. Ses limites sont déterminées de tous côtés par des montagnes; sa largeur, de l'est à l'ouest, est de trente-deux lieues; sa plus grande largeur, du nord au sud, de dix-huit lieues, et sa superficie d'environ quatre cents lieues carrées. Sa forme, un peu irrégulière, approche de celle d'un cercle. Il communique avec le reste de la Suisse par les cantons de Saint-

Gall, de Glaris, d'Uri et du Tésin. Ce pays renferme soixante vallées tant principales que latérales. Mais on le divise communément en cinq grandes vallées; savoir: celle du Rhin antérieur, celle du Rhin postérieur, celles de l'Albula, de l'Inn et de Landquart.

Les anciens connaissaient ce pays sous le nom de Rhétie supérieure. Indépendants avant l'invasion des Romains, les habitants passèrent successivement de la domination de ces conquérants sous celle des Goths et des Francs. Dans la-suite, ils furent réunis à l'Empire; vers le quinzième siècle, ils redevinrent libres, et formèrent trois confédérations, mieux connues sous le nom de ligues, qui, quoique unies pour la désense commune, étaient entièrement indépendantes l'une de l'autre. Le nom de Grisons leur vient de ce que les premiers qui, dans le quinzième siècle, se liguèrent pour secouer le joug, portaient des habits grossiers d'une étoffe grise qu'ils fabriquaient. Les Grisons étaient alliés de plusieurs cantons de la Suisse; mais ils ne faisaient point partie de cette république. Ce n'est que par suite de la révolution qui eut lieu en 1798 qu'ils furent incorporés à la Confédération.

Le gouvernement de ce canton est démocratique, et dès l'âge de dix-sept ans tout citoyen a voix dans l'assemblée électorale. Le pouvoir suprême réside dans l'ensemble des conseils communaux. La première autorité cantonale est le grand conseil, composé de soixante-trois membres. Il a à sa tête le président de la ligue. Un petit conseil de trois membres soigne les affaires journalières, et surveille les tribunaux; les

membres sont rééligibles au bout d'un an; mais ils ne peuvent rester en place plus de deux ans consécutifs; pour être éligible aux places cantonales, il faut avoir atteint vingt et un ans.

Les Grisons aiment les repas et les fêtes; ils fréquentent volontiers les cabarets, quoique quelquesuns en sortent presque toujours avec un membre disloqué, et que d'autres y terminent leurs jours à la suite des rixes qui sont très fréquentes.

Ainsi que tous les peuples qui ont peu de relations avec le reste du monde, les Grisons sont opiniâtrement attachés à leurs anciens usages, et repoussent indistinctement, comme des innovations dangereuses, toutes les innovations.

Cependant le service militaire en pays étrangers et les voyages ont dû répandre quelques idées neuves, qui produiront sans doute, à la longue, un changement dans les mœurs grossières et dans la manière de vivre un peu trop simple de ces montagnards.

Des divertissements des pays voisins se sont introduits dans les vallées des Grisons; des usages particuliers s'y conservent aussi depuis un temps immémorial.

On joue à des jeux italiens, tels que la moïra, la muette, etc.

Le jeu de la masse ou de la balle, très commun dans quelques pays du nord, est aussi un amusement favori des Grisons. Les joueurs, armés de masses semblables aux queues de billards, se divisent en deux parties, et cherchent à approcher ou à éloigner une balle de bois d'un creux qui est le but du jeu.

La vie pastorale procure d'autres divertissements. Au printemps, lorsque la verdure renaissante et la douceur de la température appellent les troupeaux aux pâturages des montagnes, des jeux signalent la fête du départ. Les vaches, échappant à la longue captivité des étables, bondissent sur l'herbe nouvelle, et s'attaquent mutuellement. Celle qui, dans ces luttes, remporte la victoire, devient le chef du troupeau; parée de fleurs et de rubans, elle conduit ses compagnes aux pâturages, et le vacher, participant à son triomphe, reçoit un présent du propriétaire du troupeau.

Lorsque le bétail est établi dans les pâturages des Alpes, les citadins font des parties de plaisirs aux châlets; on se réunit de quinze à vingt, et, précédé d'un envoi de friandises de la ville, on gravit les montagnes à l'aube du jour; des repas champêtres, composés de laitage, de beurre frais, de miel, y sont arrosés du vin des vallées, et augmentés de tout ce qu'on a apporté d'en bas; on parcourt les prés, on danse; l'air pur des hauteurs donne une nouvelle gaîté aux convives, et vers le déclin du jour on regagne les étroites demeures de la cité.

Parmi les traits caractéristiques du peuple grison, on cite particulièrement deux usages que les voyageurs n'ont pas manqué d'observer. L'esprit de vengeance est commun parmi ces montagnards, comme chez les peuples méridionaux. Pour en prévenir les suites, l'hospitalité a trouvé un moyen d'apaiser la haine; lorsqu'une injure, ou des injures réciproques, ont aigri deux montagnards, au point qu'ils ne cherchent plus qu'à assouvir leur vengeance, des amis communs tâchent de les amener à se trouver sous le même toit et à la même table; ils partagent entre les deux ennemis le pain de réconciliation; ceux qui l'ont rompu ensemble ne peuvent plus se persécuter; un préjugé salutaire leur fait craindre la malédiction éternelle.

Dans l'Engadine, une jeune fille présente à l'accusé qu'un jugement a acquitté la rose de l'innocence; dédommagement simple, mais flatteur, de la captivité qu'il a soufferte pour la cause de la justice.

Coire, chef-lieu du canton des Grisons, de la ligue de la Maison-de-Dieu, et de la juridiction de son nom, est la seule ville importante du pays. Elle est située dans une vallée fertile, sur la Plassure qui s'y divise en trois bras, et va se jeter dans le Rhin, après un cours de cinq lieues et demie. La ville est le siége d'un évêché et des principales autorités du canton. Elle est environnée de murs et de fossés, est triste, gothique, a des rues étroites et tortueuses. Le palais épiscopal occupe la partie supérieure de la ville, quartier qui est fermé par deux portes, et contient la cathédrale, bâtie dans le huitième siècle, et renfermant un grand nombre de tombeaux. Entre autres édifices on distingue Saint-Martin, la principale

église, remarquable par ses hautes tours; la grande salle du palais épiscopal, où l'on voit une infinité de portraits de personnages célèbres; lam aison de ville, dans laquelle est placée la bibliothèque publique. Coire a un cabinet d'histoire naturelle, un jardin botanique, des écoles cantonales, un hospice, et plusieurs établissements de bienfaisance. Les environs sont très pittoresques, et offrent des promenades charmantes. Il y a une source minérale dont les eaux, imprégnées d'alum et de vitriol, ont le goût de celles de Seltz, et sont employées à la guérison des engorgements de l'estomac, et surtout contre le goître.

Coire a été fondée, vers le milieu du quatrième siècle, par les Romains, qui l'agrandirent considérablement lorsque l'empereur Constance y prit ses quartiers d'hiver. En 452, elle était déjà le siège d'un évêché. Peu à peu elle trouva le moyen de se soustraire à la domination de ses évêques et de l'empire germanique, et elle entra, en 1419, dans la ligue de la Maison-de-Dieu. En 4460, elle conclut un traité de combourgeoisie avec Zurich, et reçut des lettres de franchise de l'empereur d'Allemagne. Cette ville a été successivement au pouvoir des Autrichiens, des Français et des Russes, depuis le mois de novembre 1798 jusque vers la fin de 1800, que les Français en chassèrent définitivement les Autrichiens.

En parcourant le pays, nous aurons sans doute occasion de voir les belles vallées qui en font la richesse, ou, si le temps ne le permet pas, nous visiterons le principales. Commençons par celle appelée

Engadine, dans la partie du canton nommé ligue de la Maison-de-Dieu. Cette vallée, formée par les Alpes Lépontiennes et des Grisons, et par les Alpes Rhétiques, s'étend sur un espace d'environ dix-huit lieues, du sud-ouest au nord-est, et est traversée dans toute sa longueur par l'Inn, qui prend sa source à l'extrémité sud-ouest du mont Maloïa, qui la sépare de la vallée de Bergell. L'Engadine est très resserrée en différents endroits, mais sa largeur est en général d'une demi-lieue. Une seule route la parcourt dans toute sa longueur. Le sol, susceptible de culture, produit de riches pâturages. Des forêts de pins couvrent en grande partie les montagnes. Le climat de cette vallée est très froid; la neige ne disparaît guère qu'en juin, et l'hiver recommence en septembre. Pendant la courte durée de l'été, on y éprouve des gelées nocturnes qui endommagent le peu de grains qu'on y cultive, et les tremblements de terre y sont fréquents.

Le nom de cette vallée, qui se divise en Haute et Basse, signifie, en roman, tête de l'Inn, et l'on attribue l'origine de la population de cette contrée à des Engadiniens qui vinrent, dit-on, s'y réfugier, l'an 587 avant J.-C., pour se soustraire aux fureurs des Gaulois que Bellovèse avait conduits en Italie. Les Autrichiens en brûlèrent tous les villages en 1621, et en furent chassés cinq ans après par une armée française. De 1799 à 1801, cette vallée a été le théâtre de plusieurs combats entre les Français et les Autrichiens.

La vallée de Domleschg, l'une des plus belles et des plus fertiles de la Suisse, longe le Rhin postérieur. débouche à Reichenau, au confluent des deux grands bras de ce fleuve; sa longueur est de deux lieues sur une lieue de large. Elle renferme vingt-deux villages, situés soit au bord du Rhin, soit au pied des montagnes dont elle est bordée, ou sur les hauteurs mêmes. On y voit douze vieux châteaux tant en ruines qu'habités. De tous les côtés les montagnes sont très hautes; à l'ouest s'élève en amphithéâtre le fameux Heinzenberg, couvert de villages et de belles métairies. Sa beauté, sa fertilité, offraient, dans le dix-septième siècle, un paysage si enchanteur qu'on l'appelait la plus belle montagne du monde. Il n'est plus aussi digne d'admiration depuis que des torrents et des éboulements y ont causé de grands ravages. Au nord, la vallée n'a pas plus de cent pas de large; à son entrée, au sud, elle est fermée par le Piz-Beverin et le Moutnerhorn, entre lesquels on voit sortir d'une gorge affreuse le Rhin postérieur, qui reçoit dans cette vallée la Nolla et l'Albula. Dans la partie orientale, près du village de Tomëls, il y a une source d'eau minérale. C'est là que sont les bains de Rotherbrunn, dont les eaux sulfureuses teignent en rouge. La vallée de Domleschg jouit d'un climat plus tempéré qu'aucune autre du pays des Grisons, et les terres y sont bien cultivées.

Si nous passons dans la ligue dite des Dix-Juridictions, nous y trouverons la vallée de Davos, qui s'étend entre les Alpes des Grisons, à l'est, et les mon-

tagnes de Schalfik, à l'ouest. Sa plus grande longueur est de sept lieues, et sa plus grande largeur d'environ cinq lieues. La montagne qui la sépare de la vallée, dite du Prettigau, au nord, offre une croupe basse et boisée par où passe le chemin. Au sud-ouest est un défilé étroit, au fond duquel coule, à 1,200 pieds de profondeur, le Landwasser, seule rivière qui arrose ce pays, et qui, formant l'unique issue de la principale vallée, va se rendre dans l'Albula. Cette vallée renferme six lacs, dont le plus grand et le plus septentrional a une demi-lieue de long sur un quart de large, et neuf gorges profondes d'où sortent des torrents impétueux. D'affreuses avalanches de neige et des éboulements considérables désolent quelquesois ce pays sauvage, dont la température est très froide, et où la neige tombe depuis quatre jusqu'à douze pieds, de novembre à avril, et souvent même en été. La vallée de Davos fut découverte, en 1233, par des chasseurs valaisans qui l'ont peuplée, et dont les descendants ont conservé le dialecte allemand en usage dans le Haut-Valais.

Dans la partie la plus méridionale de ce canton est une autre vallée du nom de Misocco, qui réunit le climat de l'Italie aux beautés sublimes des Alpes, et mérite d'être comptée parmi les plus belles vallées de la Suisse. Sa longueur est de neuf lieues, et sa partie supérieure est entourée de hautes montagnes qui plus bas s'abaissent et se confondent avec les collines du sud. La nature, vers le nord, devient plus sauvage. Là sont de nombreux ruisseaux formant de charmantes cascades, des monts sourcilleux, des villages romantiques, des cabanes éparses, de toutes parts des bois de châtaigniers.

Encore une vallée, mes amis, puisque ces descriptions vous plaisent. Celle de Prettigau ne manquera pas d'intérêt. Elle est longue de quatorze lieues, et. en y comprenant les vallons latéraux qui en dépendent, sa largeur, sur plusieurs points, peut s'évaluer à environ trois lieues. Son entrée offre un aspect affreux; mais plus on avance, plus le pays devient beau et agréable. Elle offre les ruines d'un grand nombre de châteaux forts. Les villages de Fideris et de Klosters, avec leurs alentours, surprennent le voyageur par le gracieux de leurs paysages. Nous visiterons la vallée de Saint-Antoine, et, si vous en avez le courage, nous gravirons la montagne de Scesa-Plana, qui a 960 pieds de hauteur, et d'où l'on jouit d'une vue incomparable sur les contrées les plus remarquables de la Suisse orientale, sur la Souabe jusqu'à Ulm, et sur la majestueuse chaîne des Alpes, depuis le Saint-Gothard jusqu'au Glockner.

or design was a few war strain.

## CANTON DU TÉSIN.

Une rivière qui prend sa source sur le revers méridional du mont Saint-Gothard a donné son nom au canton du *Tésin* ou Tessin, dont elle parcourt la principale vallée. Entièrement composé de montagnes et de vallées, qui presque toujours s'ouvrent sur la vallée Levantine, ce canton offre cependant, au sud, des plaines fertiles et riantes. Il compte vingt lieues dans sa plus grande longueur, dix lieues de largeur moyenne, et cent quarante-six lieues carrées en superficie. Situé sur le revers méridional des Alpes, qui y présentent d'immenses glaciers et de hauts sommets, entre autres le Saint-Gothard, le Lukmanier et

le Greina, le pays appartient au bassin de l'Adriatique, à laquelle il envoie ses eaux par le Tésin, affluent du Pô. On y remarque ensuite la Moësa, la Verzasca, la Maggia, qui arrosent toutes les vallées de même nom, et qui ne sont, à vrai dire, que des torrents. Autant les hautes vallées sont tristes, sauvages, et d'un aspect effrayant, autant sont agréables les plaisirs qui entourent le lac Majeur et celui de Lugano; mais les nombreux sites pittoresques qu'offre le nord du canton, où se succèdent les glaciers, les neiges, les rocs aigus, les montagnes coniques, les défilés, les bois, les pâturages, les torrents et les belles chutes qu'ils forment, sont bien propres à y attirer les curieux.

La nature du terrain dont se compose ce pays ne permet guère à l'agriculture d'y prendre une grande extension, si ce n'est dans la partie du sud, où le sol, pareil à celui de l'Italie, produit des grains, du vin, des figues, des amandes, et un grand nombre d'autres fruits des contrées méridionales; on s'y adonne aussi à la pêche. Partout ailleurs l'éducation des bestiaux et la récolte des plantes alpines sont les seules ressources des habitants; aussi beaucoup d'entre eux se rendent-ils, pendant l'été, en France ou en Italie, pour y gagner leur vie. Le passage des marchandises entre ce dernier pays et la Suisse y répand quelque argent.

La population de ce canton se compose de 104,000 habitants catholiques, et parlant l'italien, excepté dans la vallée de Campo, où l'allemand est générale-

ment en usage. Il n'y a point de chef-lieu général. Les villes de Bellinzone et de Lugano, et le bourg de Locarno, sont chefs-lieux alternativement pendant six années consécutives.

Ce pays a fait autrefois partie de l'Italie, à laquelle il semble appartenir par sa situation en decà des Alpes, et par le langage de ses habitants. Conquis d'abord partiellement, et dans la suite en totalité, il ne fit que changer de maître, et fut gouverné comme sujet au nom de la Confédération, qui, après avoir elle-même secoué le joug de la dépendance, trouvait apparemment tout naturel de l'imposer aux autres. Mais, par suite des divers événements dont la Suisse a été le théâtre, ce canton, sous le nom de Tésin, est devenu indépendant en 1803. La justice y est rendue par des juges de paix, huit tribunaux de première instance, et un tribunal d'appel.

Ce canton, qui tient le dix-huitième rang dans la Confédération, est divisé en huit districts: Bellinzone, Blegno, Levantine, Locarno, Lugano, Mendrisio, Riviera, et Val-Maggia, qui comprennent trente-huit cercles. On y compte quatre collégiales, douze couvents d'hommes et huit de femmes. Voyons d'abord les trois chefs-lieux, qui chacun offrent des objets d'intérêt, soit en eux-mêmes, soit dans les environs, et commençons par Bellinzone.

C'est une petite ville bâtie sur deux rochers, séparés par le Tésin et par la route du mont Saint-Gothard à Milan. A l'est, on a construit deux châteaux forts, l'un au-dessus de l'autre, et un troisième à l'ouest. Des murs descendent de ces trois châteaux aux bords de la rivière; de sorte que les trois portes de la ville ferment les communications de la Suisse avec l'Italie, du côté du mont Saint-Gothard. Les trois châteaux ont été construits dans le quinzième siècle.

Bellinzone est assez jolie; ses maisons, bâties à l'italienne, réunissent l'élégance à la solidité. L'église cathédrale est la plus belle de celles du canton. Sa superbe façade et les autels sont en marbre, et l'on y voit de beaux tableaux. Du haut des trois châteaux on découvre de fort belles vues. Les environs vous en offriront de plus belles encore, indépendamment de ce qu'ils sont très pittoresques, en raison de la variété des arbres et arbustes dont les fruits divers sont de nature à charmer l'œil du voyageur : ce sont des citronniers et des orangers plantés en espaliers, des amandiers et des châtaigniers, qui sont très communs dans cette partie du canton.

Lugano, l'un des trois chefs-lieux, est la plus grande et la plus belle ville de tout le pays. Elle est agréablement située, au bord du lac du même nom, et entourée de montagnes peu élevées, dont les flancs sont couverts de beaux châtaigniers. On y voit de vastes places, des rues larges, et des bâtiments, tant publics que particuliers, construits avec goût. La plaine présente un mélange pittoresque de vignes. de prairies, de champs, de jardins, de magnifiques maisons entourées de figuiers, de mûriers et d'oli-

viers. La ville possède une église collégiale, située sur un monticule, laquelle est remarquable par les ornements de son portail; une autre église, celle des Franciscains, qui n'est pas sans mérite; et un théâtre qui est vaste et construit à neuf. On y voit aussi diverses fabriques, dont les plus considérables sont celles de soieries, de tabac, de chapelleries. Les tanneries y occupent aussi beaucoup de bras.

Les contrées voisines offrent une grande variété de promenades charmantes, des sites magnifiques. Une promenade sur le lac de Lugano est infiniment agréable; ses rives présentent les scènes les plus variées: tantôt des rochers nus, tantôt le luxe d'une belle végétation; plus loin des plaines charmantes et bien cultivées. Il est situé en grande partie dans le canton du Tésin. Sa plus grande longueur est d'environ huit lieues, sur une au plus de largeur. Sa forme est fort irrégulière. La navigation y est très fréquente; il est poissonneux; mais la plupart de ses poissons sont d'une qualité médiocre.

Locarno est aussi l'un des trois chefs-lieux, bien que ce ne soit qu'un bourg; mais ce bourg, situé à environ quatre cents pas du lac Majeur, est considérable. On y compte 293 maisons, et plus de 1,200 habitants. Abrité du côté du nord, et exposé au vent du sud-est, il jouit d'un climat extrêmement doux. Le printemps y commence dès le mois de mars; les champs produisent deux récoltes, et sont plantés d'ormeaux qui s'élèvent de huit à neuf pieds de distance les uns des autres, et sur lesquels on fait croî-

tre des ceps de vigne. Plusieurs bâtiments de belle apparence attestent l'opulence des anciens habitants, qui étaient autrefois plus nombreux qu'aujourd'hui. Tous les quinze jours, un grand nombre d'habitants des vallées du canton se rassemblent aux marchés de Locarno. Vous aurez occasion d'y voir des individus des vallées alpestres, très peu fréquentées, et presque inconnues. Ce sont celles de Verzasca, de Maggia, d'Onsernone, et de Centovalli.

Mendrisio, chef-lieu du district du même nom, est la ville la plus méridionale de toutes celles de la Suisse. Elle est composée d'une seule rue, longue et raboteuse, dont les maisons ont une assez mauvaise apparence; mais sa situation est délicieuse. Bâtie à une lieue du lac de Lugano, à trois de celui de Côme, elle s'élève sous un ciel superbe qui favorise le luxe de la végétation la plus vigoureuse dans un sol déjà très fertile. Cette ville n'a qu'à se louer des dons de la nature. Elle est entourée de riches coteaux couverts de différentes plantations; les environs abondent en vins excellents, en mûriers, en tabac eten froment. Les contrées voisines offrent des promenades charmantes.

Le territoire de Mendrisio ne renferme qu'une seule vallée alpine, celle de Muggio; mais c'est une des plus belles qu'il y ait dans toute la Suisse. Elle offre un caractère particulier; elle n'a point de terrain plein, et les revers des montagnes opposées se rapprochent tellement par leurs bases que les ondes paisibles de la Breggia trouvent à peine l'espace nécessaire pour s'échapper. Cependant les précipices

mêmes sont émaillés de fleurs, et couverts de prairies. Les pentes les plus escarpées sont aussi revêtues, depuis le pied jusqu'à la cime, de treilles, de châtaigniers, de noyers, de la plus grande magnificence. Les groupes qui forment les six villages de la vallée ressemblent à des habitations aériennes. Nulle part on ne jouit plus délicieusement des contrastes du soleil et de l'ombre, de la douce chaleur, et de la fraîcheur la plus agréable.

Le Saint-Gothard, montagne élevée qui, du côté du nord, fait partie du canton d'Uri, appartient à celui du Tésin dans son revers-méridional. C'est sur son sommet que l'on découvre le spectacle de la nature le plus magnifique, quand les premiers rayons du soleil dorent les pointes de ces rochers, et qu'un de ses regards dissipe les brouillards. A travers les vapeurs d'un nuage léger, l'œil embrasse le tableau de plusieurs peuples, le mélange ravissant de montagnes, de lacs, de rochers. Une montagne chauve revêt ses précipices d'une glace éternelle qui, semblable au cristal, renvoie les rayons du soleil; la chaleur brûlante de la canicule fait de vains efforts contre elle. Une autre se couvre de pâturages abondants; sa pente insensible brille par l'éclat des blés qui mûrissent, et ses coteaux sont couverts de mille troupeaux. Là, une montagne escarpée est taillée en précipices aussi rapides que des murs; un torrent y passe avec fureur entre les rochers; une chute suit l'autre chute; ses flots irrités s'élancent avec une force impétueuse; l'eau se disperse, un arc-en-ciel brille à travers ses gouttes légères, et la vallée s'abreuve d'une rosée continuelle. Le voyageur voit avec surprise des rivières qui, sortant des nues, forment elles-mêmes des nuages, et coulent dans les airs. Ce sont ces monts qui produisent les rivières, par les eaux réunies des glaces liquéfiées, des neiges fondues, et des pluies que versent les nuages. Les glaces empêchent l'évaporation des parties aqueuses que ces monts renferment; il s'élève de leur sein des exhalaisons chaudes qui fondent le dessous des glaces, et y forment d'inépuisables réservoirs. Ces Alpes, ces glaciers, réparent, pour l'Europe, ce que les temps trop secs et trop chauds enlèvent, par l'évaporation, au besoin de la végétation et de la vie.

Le Tésin a produit une foule d'artistes, d'architectes, de peintres et de sculpteurs. Cependant il règne parmi le peuple de ce canton une indolence intolérable. Ses habitations sont mal bâties et mal entretenues. On ne voit quelque propreté que du côté de la Suisse allemande. Dans les districts qui avoisinent l'Italie, et qui jouissent d'un climat plus doux, le paysan met plus de soin à décorer le dehors de sa chaumière que le dedans. Les travaux pénibles dont les femmes sont surchargées, par l'effet de l'émigration des hommes, donnent à ces malheureuses une vieillesse prématurée. Celles qui ne sont point accablées par le travail conservent longtemps un air de fraîcheur et de vivacité. Le teint brun est commun dans les campagnes, et même assez fréquemment dans les villes.

## XIII

## CANTON DU VALAIS.

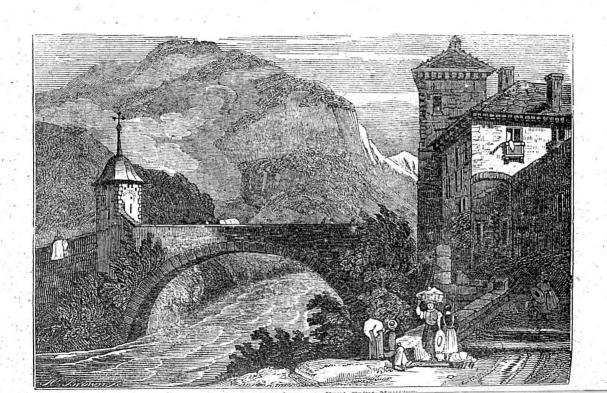
Situé sur la partie méridionale de la Suisse, et presque enclavé dans les Etats sardes, le canton du Valais forme une grande vallée dont le Rhône occupe le fond, et qui est bordée, au nord, par les Alpes Bernoises, à l'est et au sud par les Alpes Lépontiennes et Pénines. L'aspect de ce pays est très varié et très pittoresque. De hautes montagnes dont les sommets sont couverts de glaciers, des vallons étroits et sauvages qui contrastent avec la belle vallée principale, de nombreux torrents qui forment des cascades, rendent ce pays intéressant pour le voyageur. Par tout le Valais on voit des traces d'une

révolution du globe. Parmi les autres cours qui arrosent ce canton, on remarque la Visp, la Borne, qui se rendent dans le Rhône par la rive gauche de ce fleuve; la Morge et la Lucerne, qui s'y jettent par la droite.

Le climat y est froid en hiver, et très chaud en été; l'air y est pur et sain. Malheureusement les goîtres y sont communs. On trouve dans quelques parties de ce canton une race d'hommes dégénérés, appelés Crétins, êtres infortunés qui sont imbéciles, n'entendent point, ne parlent point, et sont presque insensibles aux coups. Au pied des Alpes Bernoises, la chaleur arrive à un si haut degré que le raisin nonseulement y mûrit, mais y rend, lorsqu'on apporte quelque soin à le faire, un vin que l'on peut comparer aux vins d'Espagne.

Les produits principaux du pays sont du grain, du vin, des fruits, parmi lesquels des châtaignes, des figues et des amandes; un peu de safran, du bois, du bétail, du gibier; un peu d'or, du fer et du plomb. Il y a des eaux minérales renommées à Brig et à Louëche. La plus grande ressource du pays, après l'entretien du bétail, est le grand passage des Alpes par la route du Simplon. L'industrie manufacturière est à peu près nulle.

Ce canton, qui occupe le vingtième rang dans la Confédération suisse, est partagé en deux parties, le Haut-Valais à l'est, le Bas-Valais à l'ouest. On y compte 67,990 habitants, dont la majeure partie parle l'allemand, d'autres le français ou un patois





qui en rapproche, et un petit nombre l'italien. Tous sont catholiques. Outre l'évêché de Sion et son chapitre, il y a quelques collégiales, quelques couvents. grand nombre de paroisses et quelques bénéfices.

Le gouvernement de ce canton est aristocratique; il est régi par une diète, et par un conseil d'état qui exerce le pouvoir exécutif. Son président est appelé grand-bailli. Les affaires de haute importance sont jugées par la réunion des conseils de commune. Le conseil d'état ne se compose que de cinq membres : le grand-bailli, le vice-bailli, un trésorier, et deux conseillers d'état. Les appels sont soumis à un tribunal suprême composé de douze membres, présidés par un grand-juge.

Ce pays fut habité anciennement par les Séduns. les Véragres et les Nantuates, connus sous le nom général de Vallenses, parce qu'ils occupaient la Vallée pénine. Après avoir fait partie de la province des Alpes Pénines et Grecques, dans la Narbonnaise, il tomba au pouvoir des Bourguignons, puis des Francs. Il fut compris, après Louis-le-Débonnaire, dans le royaume de Bourgogne transjurane. En 1032, il passa à Conrad II, empereur d'Allemagne; les ducs de Savoie, ceux de Zahringen, et les évêques de Sion, dominèrent par la suite dans le Bas-Valais; mais le Haut-Valais maintint son indépendance, et conquit même, en 1475, le premier de ces pays. qui lui a été soumis jusqu'à la révolution de 1798. Les Valaisans étaient alliés et non associés de la ligue Suisse, commençée en 1308. En 1798, le Valais devint un des dix-huit cantons de la république helvétique; en 1802, il se sépara de la Confédération, et forma une république particulière sous la protection de la France. Napoléon, en 1810, le joignit à l'empire français, et en fit le département du Simplon, qui devint, en 1815, un canton de la Confédération suisse.

Les habitants du Valais sont pauvres, si l'on peut appeler pauvre celui qui ne désire rien. La rusticité de leurs mœurs, l'ignorance, bornent leurs désirs ainsi que leurs besoins. Indifférents aux jouissances, aux commodités de la vie, ils sont d'une malpropreté repoussante. L'ivrognerie est leur vice dominant; ils sont cependant doux, obligeants, et très religieux.

La race de ces montagnards, si l'on excepte les cantons attaqués du crétinisme, est forte et vigoureuse: on y trouve des vieillards robustes, mais seulement parmi ceux qui ont mené une vie simple, laborieuse et frugale.

Les femmes sont en général assez jolies; elles ont le teint beau, les cheveux blonds, la taille haute, de beaux bras; leurs mouvements sont doux, et leurs grâces ne sont point affectées. Elles paraissent avoir plus de gravité que de vivacité. Les unes portent de petites coiffes sur leurs tresses qui sont relevées par des agrafes d'or ou d'argent; d'autres les laissent flotter, et se contentent d'un petit chapeau d'étoffe orné de rubans. Leur caractère paraît plein d'aménité et de modestie.

Mais pour voir la différence des mœurs des Valaisans, il faut s'élever sur les hauteurs; c'est là qu'on trouve, dans les hameaux, dans les villages, les mœurs pastorales : des hommes simples et doux. ignorant le luxe des villes, occupés de leurs troupeaux, de leurs travaux rustiques, y coulent en paix une vie laborieuse et sainte, et connaissent à peine le nom du chef-lieu qui est à leurs pieds. C'est là que se retrouvent les traces de cette hospitalité si scrupuleuse parmi nos ancêtres. Les maisons y sont toujours ouvertes aux voyageurs, sans acception de personnes. Tout homme est pour ces élèves de la nature un compatriote, un ami; les tables sont toujours dressées, et les lits préparés. Ils ne demandent ni votre pays ni votre nom.

Cette hospitalité des montagnes du Valais ne s'est point encore altérée. Les hommes sont simples ; les femmes se présentent avec des grâces que leur modestie rend encore plus touchantes. Leurs manières respirent la douceur; les soins qu'elles prennent de leurs enfants, de leurs maris et des vieillards, sont dictés par la religion, la tendresse et l'humanité. Les deux sexes étendent ces sentiments jusque sur les animaux qui les entourent; loin de les maltraiter, ils les soignent de la même façon que leurs enfants. Jamais femmes ou filles ne sortent sans quelques bribes de pain dans leurs poches, ou quelque autre nourriture, pour donner aux animaux qu'elles rencontrent; et quand les troupeaux passent près de la maison, les enfants, par ordre de leurs parents, leur portent

quelque chose à manger. On cherche à leur inspirer de bonne heure de l'attachement pour toutes les créatures.

Le canton du Valais ne manque ni d'objets ni de lieux d'un grand intérêt. Voyons d'abord Sion, qui en est la capitale. Elle est la résidence de l'évêque, et compte trois cents maisons peuplées d'environ 2,500 habitants. Cette ville est située dans la partie moyenne du pays, sur la rive du Rhône, et près de sa jonction avec la Sionne, rivière moins considérable, qui en baigne les murs. Sion s'élève au milieu d'une plaine vaste et fertile, bornée par des montagnes couvertes de vignobles. Les maisons sont appuyées à l'est contre une petite montagne, dont les deux parties, nommées Tourbillon et Valéria, offrent d'âpres rochers couronnés de châteaux et d'autres habitations, et dont les bases sont ornées de vignes.

La ville répond mal à la magnificence de ses environs; elle est entourée d'un fossé profond, avec des remparts et de hautes murailles. Les rues sont en pente, étroites et malpropres. Les maisons, inégales, sont enfermées et construites comme si l'on s'était proposé d'intercepter les rayons du soleil, ce qui, dans les chaleurs de l'été, donne lieu à des exhalaisons aussi désagréables que malsaines. Cependant la partie de la ville qui a été reconstruite à neuf est bâtie sur un meilleur plan. Les rues y sont larges et tirées au cordeau.

Vous remarquerez, entre autres édifices, l'église cathédrale, dédiée à la sainte Vierge, à laquelle est attaché un chapitre de chanoines. Cette église, d'une architecture gothique et très ancienne, contient quinze autels, plusieurs monuments funèbres, et des tombeaux de familles. Diverses inscriptions romaines, gravées en dehors des galeries, annoncent que ces maîtres du monde ont été en possession de cette ville. On y distingue aussi l'église de Saint-Théodule, le collége, l'hôtel de ville, et celui de la chancellerie, entièrement neuf. La colline dite Valéria est couronnée de hautes murailles flanquées de tours. On y voit plusieurs maisons, et une grande église fort ancienne, où l'on remarque des inscriptions romaines. Hors de la ville est un couvent de Capucins, l'hospice, desservi par des sœurs blanches, et la maison des tireurs.

Le Valais n'est point riche en villes; mais il renferme quelques jolis bourgs qui méritent une visite. Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce canton, ce sont les montagnes; c'est surtout celle du grand Saint-Bernard qui excite une attention particulière. La chaîne des montagnes où se trouve le mont Saint-Bernard s'appelait autrefois le mont Jupiter, et par corruption le mont Joux, parce qu'il y avait un temple de ce dieu, dont on voit encore quelques vestiges. On a trouvé, dans les fouilles, des inscriptions, des instruments pour les sacrifices, quantité de médailles et de petites statues. Un hospice, fondé par Bernard de Menthen, originaire de Savoie, archidiacre d'Aoste, sur l'endroit le plus élevé de la montagne, a fait donner à ce mont le nom de Saint-Bernard.

La maison qui sert d'hospice est desservie par douze religieux qui sont accablés de travaux journaliers. On les voit sans cesse en sentinelle au haut des rochers, promeuant leurs regards inquiets tout à l'entour pour découvrir les malheureux surpris par une chute de neige ou quelque avalanche, et leur porter du secours. Le printemps et l'hiver sont, pour ces bienfaiteurs de l'humanité, les saisons des fatigues et des dangers.

Depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mai, un domestique de confiance, nommé le Marronnier, va au-devant des voyageurs jusqu'à la moitié de la descente, escorté de deux grands chiens dressés à reconnaître le chemin sous les neiges, et à découvrir les malheureux qui ont pu s'égarer. Les religieux mêmes contribuent à les sauver; ils les soutiennent, les conduisent, et quelquefois les rapportent sur leurs épaules. Souvent ces voyageurs sont enlevés de force, parce que, engourdis par le froid et épuisés de fatigue, ils veulent se reposer et dormir sur la neige, ignorant que ce sommeil les conduirait à la congélation et à la mort.

Le bâtiment de cet hospice est un carré long, construit de pierres de roche; il domine un lac d'une demi-lieue de tour, qui, en hiver, est gelé jusqu'au fond, et le chemin le traverse. Cent vaches et plus, qui paissent au bas de la montagne, fournissent à cette maison du lait, du beurre et du fromage, et suffisent à peine à sa consommation. Trente chevaux ne sont occupés, pendant quatre mois de l'été, qu'à

transporter du bois que l'on va chercher à six lieues. Les chiens qui vont avec les domestiques à la découverte des voyageurs ont une sagacité surprenante, un instinct merveilleux; non-seulement leur odorat leur indique les voyageurs à une distance fort éloignée. mais ils les saisissent par les vêtements sans leur faire aucun mal, les tirent du côté de l'hospice, les aident à marcher, et leur font apercevoir qu'ils ont au cou de petites bouteilles d'eau-de-vie destinées pour eux.

Ce passage des Alpes a acquis une nouvelle célébrité par l'expédition de Bonaparte, en 1800. On voit dans l'église du couvent un monument érigé en l'honneur du général Desaix, tué à la bataille de Marengo. L'aspect du mont Saint-Bernard, quoique très sauvage, offre des agréments dans la belle saison. Le passage est très fréquenté; sept à huit mille personnes le traversent toutes les années, en dépit des craintes que devraient inspirer les avalanches, qui, partant comme un coup de tonnerre, surprennent les voyageurs, les précipitent ou les ensevelissent, et souvent, semblables à la foudre, étouffent un homme sans le toucher, par la seule pression de l'air qui lui coupe la respiration.

A une lieue du couvent sont deux petits hâtiments voûtés qui portent le nom d'hôpital: l'un sert d'asile aux voyageurs; le marronnier ou l'hospitalier y vient fréquemment, surtout à l'approche de la nuit, et y laisse du pain, du vin et du fromage; l'autre est destiné à recevoir les corps de ceux qui ont péri; on les

y dépose avec tous leurs vêtements. L'air y est si froid que les cadavres restent sans être défigurés; on en a vu de reconnaissables au bout de deux ans.

Cependant ces Alpes, dont le sommet est le séjour des vents, des tempêtes et des frimats, ne sont pas sans utilité; elles augmentent beaucoup la surface de la Suisse, puisqu'elle peut contenir et nourrir, dans un petit espace, un plus grand nombre d'hommes et de bestiaux que ne le pourrait le même terrain dans une surface plane. La diversité des vallées, des collines et des montagnes, recrée l'œil du voyageur, que fatigue l'uniformité d'une plaine immense.

Visitons le bas Valais : nous y verrons d'abord Martigny, petite ville qui existait du temps des Romains; elle est située sur la rive droite de la Dranse, qui se jette dans le Rhône au pied de ses murs. Elle est composée de deux parties, dont l'une se nomme la ville et l'autre le bourg, qui en est séparé par une distance d'un quart de lieue, et situé du côté du midi. Le bourg n'a qu'une seule rue, qui se fait remarquer par sa largeur et la régularité de ses bâtiments. On y voit un grand nombre de petites boutiques, et il s'y tient fréquemment des marchés et des foires qui y amènent beaucoup de monde. La ville, dont la paroisse est très considérable, n'offre pas la même régularité; cependant elle possède de beaux bâtiments, parmi lesquels on distingue l'église de Notre-Dame, sur les murs de laquelle on lit plusieurs inscriptions romaines, et dont les chanoines desservent l'hospice du grand Saint-Bernard.

A peu de distance de Martigny, vous trouverez des villages adossés contre les croupes des montagnes, et au-dessus, des champs et des prairies. Dans la partie où serpente le Rhône, on ne voit que des prairies marécageuses et des bois traversés par divers bras de fleuves, et qui forment des îles plus ou moins grandes, présentant des tableaux charmants.

Mes amis, vous êtes en bonne santé, et vous pouvez vous dispenser de voir les bains de Leuck. Avant 1719, Leuck était une petite ville très agréable; elle avait une belle rue, une place ornée de portiques, et une auberge magnifique. A cette époque, une effroyable avalanche de neige partit comme la foudre du sommet de la montagne, emporta presque toute la ville, et soixante personnes y périrent. On réédifia plusieurs maisons, et les bains reprirent faveur; mais, en 1758, une nouvelle avalanche renversa presque tous les nouveaux bâtiments, et depuis on n'y revient qu'après que le temps des avalanches est passé.

Les bains de Leuck sont plutôt recommandables par la qualité particulière de leurs eaux que par les agréments qu'ils offrent à ceux qui les visitent, et il n'y a guère que la bonne société qu'on y rencontre qui puisse en rendre le séjour supportable aux gens du monde. Mais le village, car ce n'est plus une ville, est entouré de pâturages alpestres et de prairies de la plus grande beauté, dont l'aspect, joint à celui des montagnes colossales et chenues qui de toutes parts frappent les yeux, forme les tableaux les plus

piquants. Quand on jouit d'une santé vigoureuse, on peut parcourir les Alpes et les rochers du voisinage, qui offrent tous les jours des agréments nouveaux au sein d'une nature majestueuse et singulière. C'est du côté du nord que s'élève la montagne de Gemmi, dont on peut atteindre le sommet à l'aide d'un guide, et des sentiers que l'art y a pratiqués.

Figurez-vous l'escalier d'une vieille tour façonnée intérieurement en spirale. Cette rampe a neuf cents pieds de hauteur. On l'a exécutée à force de poudre, et si bien que les chevaux et les mulets y marchent d'un pas ferme. On monte sur des abîmes dont l'œil n'ose mesurer la profondeur qu'avec effroi. Le bruit d'une canne, les pas des bêtes de somme, répétés avec fracas par les échos, et grossis par l'imagination, augmentent la frayeur. C'est ainsi que l'on parvient dans une enceinte de rochers, image de la désolation et du chaos. Au centre de cette dévastation on voit un hospice entouré de riants pâturages qui peuvent nourrir deux mille moutons pendant quatre mois de l'année.

Ne quittons point le canton du Valais sans dire un mot du Simplon, montagne qui sépare la Suisse de l'Italie, et que la route magnifique construite par les ordres de Napoléon a rendue célèbre. Cette montagne est située sur les confins du Piémont, dans la chaîne des Alpes qui règne depuis le Mont-Blanc jusqu'au Saint-Gothard. Comme il s'y trouve un vallon transversal qui atteint le sommet de l'arête, sans s'élever jusqu'à la limite des neiges, ce col offre depuis long-

temps un passage très fréquenté. Mais la route nouvelle est praticable pour les voitures. Sa longueur est d'environ quinze lieues, sa largeur de vingt-cinq pieds; la pente en est très douce, et les chariots chargés, ainsi que la plus grosse artillerie, la traversent sans peine. Cet ouvrage prodigieux est comparable à tout ce que l'ancienne Rome a de plus beau en ce genre. Le chemin s'élève sur de larges abîmes coupés à pic, au fond desquels on entend mugir les eaux qui s'y précipitent; il s'enfonce dans des galeries de plusieurs centaines de pieds, percées dans le roc vif, et éclairées de distance en distance par des ouvertures latérales. Là, au milieu de la sombre verdure des sapins, on voit briller le cristal des glaciers, tandis qu'à une plus grande élévation les neiges éternelles contrastent avec l'azur du ciel. Le voyageur passe de plain-pied d'une montagne à l'autre en franchissant des précipices effroyables sur des ponts d'une hardiesse étonnante. Il frémit à l'aspect des croix qui désignent les lieux où des malheureux ont trouvé la mort.

Pour prévenir les accidents, on a construit des maisons de refuge sur les points de la route que menacent les avalanches. Il y a même un certain espace où le chemin a été établi double, pour servir alternativement en été et en hiver. L'aspect de la route est plus magnifique du côté de l'Italie que du côté de la Suisse, soit à cause des rochers qui sont plus escarpés et se montrent plus à découvert sur le revers méridional, soit parce que ces rochers ont

offert plus de difficultés aux efforts des ingénieurs. C'est la que l'on voit la grande galerie dont la longueur est de six cents quatre-vingt-trois pieds. Elle est entièrement taillée dans un rocher de granit, et s'appelle galerie de Frissinone, du nom d'un torrent qui y forme une chute magnifique.

Le village du Simplon est situé à 4,548 pieds audessus du niveau de la mer; l'hiver y dure huit mois, et cependant jamais ce chemin n'est plus fréquenté que durant cette saison. Pour aller jouir du beau soleil d'Italie, on consent à braver les àpres frimats et les périls divers que présente le passage de ces montagues. La route du Simplon ne passe pas à *Brieg*, mais on y va par un chemin de traverse.

Ce bourg est un des plus beaux de tout le Valais. La vallée du Rhône, beaucoup plus large autour de Brieg, y est aussi d'une fertilité remarquable. Les maisons, couvertes de schistes micacés, brillent surtout au soleil, comme si leurs toits étaient d'argent. Les tours de ce bourg sont surmontées de globes de fer blanc.

Vous avez pu remarquer dans ce même canton des mœurs et des usages tout-à-fait différents. Le Haut et le Bas-Valais semblent être habités par des individus étrangers les uns aux autres. La race des Haut-Valaisans, qui s'est conservée pure, et douée d'un ardent amour de la liberté, d'une énergie capable de la défendre ou de la reconquérir, d'une patience admirable dans les revers; cette race

ressemble bien plus aux Alpicoles de l'Oberland et des petits cantons qu'à la race des Bas-Valaisans, laquelle est un mélange de Savoisiens, d'Italiens et de Français qui se rapproche sensiblement de la Suisse romane.

Autant les hautes vallées se distinguent par l'extrême simplicité des cabanes où se logent leurs bons habitants, par leur rudesse et leur austérité, leur franchise dans les discours et dans les manières, leur bonhomie qui appelle la confiance, leur attachement sincère à la religion et aux usages de leurs pères, autant elles attirent les regards par la beauté des édifices consacrés au culte. Partout on voit de belles églises, de charmantes chapelles, de jolis oratoires construits sur les coteaux et les rochers, entre des collines, et dans les lieux où l'on ne s'attend nullement à les trouver, à cause de la difficulté que l'on rencontre pour y arriver.

Dans ces contrées, où les mœurs étrangères n'ont pas encore pénétré, la sainteté du mariage est toujours intacte; le vieillard exerce une autorité patriarcale au milieu de sa famille. Dans le cours de la vie, à l'exception de cas particuliers, les hommes se réunissent peu aux femmes, et les sociétés où se trouvent les deux sexes sont presque inconnues. Les fêtes et dimanches on s'amuse en été à l'exercice du tir, ce qui amène de nombreuses réunions terminées par un repas. Les jeunes gens jouent aux quilles; les bergers s'exercent à divers jeux de la gymnastique des Alpes;

ils grimpent sur les arbres et sur les rochers, franchissent les torrents, courent sur les pentes les plus rapides, relancent le chamois au fond des glaciers, et traversent les précipices les plus dangereux.

Dans les hautes vallées, une grande partie des habitations est en bois de mélèse, que le temps a noirci; elles sont couvertes en ardoises, et généralement percées de manière à ce qu'il y ait peu de jour. L'ameublement est aussi simple que le logement, et ne consiste que dans le plus strict nécessaire. On y trouve encore quelques-unes de ces tables antiques au moyen desquelles on n'a besoin ni d'assiettes ni de plats. Chaque convive trouve devant lui un bassin creusé dans le bois, et à l'aide d'un long bras qui tourne sur un pivot, la chaudière dans laquelle le potage a cuit est amenée sur la table, où chacun peut servir ou remplir son écuelle. Les lits sont quelquefois des armoires ou coffres à trois étages. Cette grande simplicité des habitants des hautes vallées n'est pas l'effet de la parcimonie; on voit régner une énorme profusion dans les festins des noces et des funérailles, et dans la distribution aux pauvres qui en fait partie. On v consomme souvent le revenu de plusieurs années; et, si les repas ordinaires sont courts, la réception d'un hôte les rend interminables, et dans ces circonstances le gobelet d'argent ne reste pas vide. Les femmes alors ne paraissent point à table; douces, timides, craintives, elles préfèrent, à l'approche d'un étranger, ne pas se montrer.

### XIV

#### CANTON D'URI.

Plusieurs vallées latérales, aboutissant à une grande vallée qui s'ouvre sur le lac des Waldstettes, forment le canton d'Uri, l'un des plus petits et des moins populeux de la Confédération, mais le plus célèbre comme berceau de la liberté helvétique. Ce canton, environné de ceux de Schwitz, de Glaris, des Grisons, du Tésin, de Berne, du Valais et d'Unterwald, se divise en deux parties principales. Il est entouré de montagnes dont les sommets sont éternellement couverts de neiges. La plupart sont d'une hauteur prodigieuse. Ce sont le Titlis et le Sustenhorn, à l'ouest; le Badus, au sud-est, le Sheerhorn et le Tœdi, à l'est; le Saint-Gothard

et la Fourche, au sud. Ce canton est arrosé par la Reuss, qui sort du mont Saint-Gothard, et se jette dans le lac des Waldstettes. Sa longueur est de treize lieues sur huit de largeur, et sa superficie est d'environ soixante lieues carrées. Les vallées les plus basses sont les seules où les terrains sont de quelque valeur et consacrés à l'agriculture. La végétation y est extraordinaire en été; les produits du bétail et du passage de la route du Saint-Gothard sont très lucratifs pour le pays.

La majeure partie du territoire d'Uri se compose de pâturages; en sorte que la principale occupation du peuple consiste dans l'entretien et l'éducation des troupeaux. Les récoltes de foin, dans les vallées inférieures, sont réservées pour l'hiver. Les bêtes à cornes du pays sont de l'espèce la plus grosse et la plus forte. Les chevaux, les chèvres, les moutons et les cochons ne s'élèvent guère que pour l'usage des habitants, et fournissent peu à l'exportation. Le produit du règne végétal en blés et autres grains est peu considérable, parce que la plus grande partie du terrain est employée à la nourriture des bestiaux. La liberté de la chasse y rend le gibier assez rare; cependant on y voit encore des chamois. Il se fabrique dans ce canton une grande quantité de fromages, parmi lesquels celuid'Urseren est le plus estimé.

Le gouvernement est purement démocratique; le pouvoir est dans l'assemblée générale ou landsgemeinde, qui se compose de tous les habitants âgés de plus de vingt ans. Cette assemblée fait les lois et nomme aux magistratures du pays. Elle est présidée par le landammann en charge, et a lieu, chaque année, le premier dimanche du mois de mai. Le conseil simple est la première autorité exécutive et judiciaire; le conseil double juge les causes criminelles les plus importantes, et le conseil hebdomadaire a un pouvoir purement administratif. Le canton d'Uri, partagé en deux districts, Uri et Usern, est peuplé d'environ 14,000 habitants catholiques, et parlant allemand.

Altorf, chef-lieu de tout le canton, est un beau bourg, situé près de la Reuss, sur la route du Saint-Gothard, dans une vallée entourée de hautes montagnes, non loin du torrent impétueux de Schachen. Sa position, au pied d'une montagne escarpée, ne serait pas sûre, à cause des éboulements de rochers, si une forêt de sapins ne lui servait de rempart. Ce bourg a été plusieurs fois dévasté par des incendies. Le dernier, qui eut lieu en 1799, fut le plus dangereux. Altorf est entièrement et très bien rebâti; il a une belle église paroissiale, un hôtel de ville construit avec goût, et un couvent de capucins. On voit au milieu de ce bourg une tour ornée de peintures en l'honneur de Guillaume Tell. Une fontaine désigne la place du tilleul sous lequel était son fils, lorsqu'il fut obligé d'abattre, avec une arbalète, une pomme placée sur la tête de l'enfant. Une autre fontaine marque l'endroit où se placa le père.

Mes amis, vous connaissez ce trait historique que bien des personnes regardent comme une fable. Il est en effet difficile de croire qu'on se joue de l'humanité au point d'exposer un père à tuer son fils pour un motif de vengeance étrangère à l'enfant; mais il n'est pas un habitant de l'Helvétie qui n'en soit bien persuadé. Ce qui est plus certain, c'est que Guillaume Tell est généralement regardé comme le libérateur de son pays. Vous verrez deux monuments élevés en son honneur. L'un est une petite chapelle bâtie sur une hauteur, au-dessus du chemin creux où Tell donna la mort au gouverneur Gessler. Une simple inscription rappelle l'événement en mémoire duquel elle a été construite.

L'autre monument, appelé Rocher de Guillaume Tell, est aussi une chapelle, sur le lac des Waldstettes, et située au pied de l'Achsenberg, sur une saillie formée par les rochers, au lieu même où un saut hardi délivra Tell du tyran qui l'emmenait prisonnier au château de Kussnacht.

Sur la rive occidentale du même lac est une petite prairie du nom de Grutly, à une petite distance au-dessus du rivage, et au milieu des bois qui s'étendent au pied du Sélisberg. C'est là qu'une maison, ombragée d'arbres fruitiers, arrosée par les eaux de trois sources, servit de rendez-vous à trois hommes magnanimes, qui jurèrent de rompre les fers de l'esclavage et de rendre à leur patrie la liberté et les droits dont on l'avait privée.

Une source coule à l'endroit même où le serment fut prêté. C'est le roi de Prusse qui a donné les fonds nécessaires pour acheter le terrain, et enfermer la source dans la cabane où l'on va la visiter. Trois fontaines coulent, et portent les noms des trois libérateurs; ces trois sources sont révérées du peuple, qui prétend qu'elles surgirent à la place qu'occupaient les trois libérateurs au moment où ils prononcèrent leur serment.

C'est sur la limite du canton d'Uri que s'élève le Saint-Gothard, haute montagne dont le sommet est une plate-forme de granit nue, et d'où l'on jouit d'un horison vaste et imposant. On voit sous ses pieds des nuages dont la variété étonne, et qui recèlent la tempête dans leurs flancs; on les voit se promener de vallée en vallée, tandis que la sérénité règne sur les montagnes. Leur marche rapide, leurs courants, leurs tourbillons, ont des effets bien différents de ce qu'on voit dans la plaine.

A l'orient du Saint-Gothard commence un assemblage de monts fort élevés, connus sous le nom générique de monts Adula. Leurs intervalles forment autant de vallées de glaces immenses et de précipices effroyables; l'homme ne peut y pénétrer; le chamois même s'en éloigne, et le soleil semble craındre d'éclairer des lieux si horribles. De la partie la plus élevée s'échappent les deux sources inférieures du Rhin, le bas Rhin, et le Rhin du milieu. Le Rhin supérieur sort du mont Badus, derrière lequel existe une vallée de glace de six lieues de

profondeur, connue sous le nom de Rheinwald; elle a neuf lieues de longueur. Le fleuve descend d'un amas supérieur de glaces; tantôt il s'ensevelit sous des neiges errantes, tantôt il s'en dégage, et ne se montre tout entier qu'à deux lieues de son origine. Là seulement renaît la verdure que paissent les troupeaux.

La vie des bergers de ce canton ressemble à celle des animaux; ils n'ont d'autre demeure, pendant plusieurs semaines, que les cavernes des rochers ou les grottes formées par les glaces. Ils mangent la chair des brebis qui se tuent en roulant des rochers, ou qui se précipitent dans les fentes des glaces. A défaut de viande, de la farine, du sel et de l'eau chaude composent une bouillie qu'ils passent à travers un drap, et le résidu, qui n'a pu filtrer par ce tamis, leur sert de pain.

Vous voyez, mes amis, que la nourriture la plus simple suffit pour apaiser la faim, et que cette quantité de mets recherchés sont bien inutiles, s'ils ne sont pas nuisibles à la santé. Car ces pâtres sauvages jouissent, dit-on, du vrai bonheur. Ils mènent une vie libre, dégagée de tous soucis; c'est avec regret qu'ils abandonnent leurs montagnes pour se rapprocher des hommes. Cela sans doute excite votre étonnement, parce que vous ignorez leur genre de jouissance. Leurs promenades ne sont pas circonscrites; ils parcourent chaque jour une étendue de plusieurs lieues. Quand ils voient les nuages les atteindre et couvrir leurs pâturages,

ils s'élèvent pour chercher un ciel plus pur et plus tranquille, et parcourent à grands pas les sommets et les glaces. Ajoutez à ces jouissances une santé inaltérable, un exercice continuel, le plaisir qu'ils trouvent à ramasser les marcassites, les grenats, l'argent, l'or, les cristaux, qui germent pour ainsi dire sous leurs pas. Toutes ces diverses occupations, réunies aux soins qu'exigent leurs nombreux troupeaux, font de leur vie une continuité de travaux agréables, vraie source de leur bonheur.

La vallée d'Urseren fait aussi partie du canton d'Uri. Elle a environ six lieues de longueur sur une de largeur. Elle est toute en pâturages. On ne voit dans cette étendue qu'un seul bois, au-dessus d'Andermatt, chef-lieu du district. Ce bois sert de rempart contre les avalanches, et il est défendu d'en couper aucun arbre. Deux rivières se promènent dans cette vallée, se réunissent au-dessus du village appelé l'Hôpital, vont passer sous le Pont-du-Diable et se jeter dans le lac d'Altorf. Les montagnes qui l'entourent sont hautes, nues, chauves et arides; le printemps n'y sourit jamais; l'automne y prend la face de l'hiver, et l'été n'y dure que trois mois. Cependant ce lieu est habité par un peuple nombreux ; réuni dans les villages, il jouit d'une douce aisance. On prétend que cette vallée est la plus élevée de celles où les hommes peuvent exister.

Le caractère de ces montagnards est franc, généreux, humain; leurs mœurs sont pures. Les femmes, agréables et jolies, tressent leurs cheveux, qu'elles

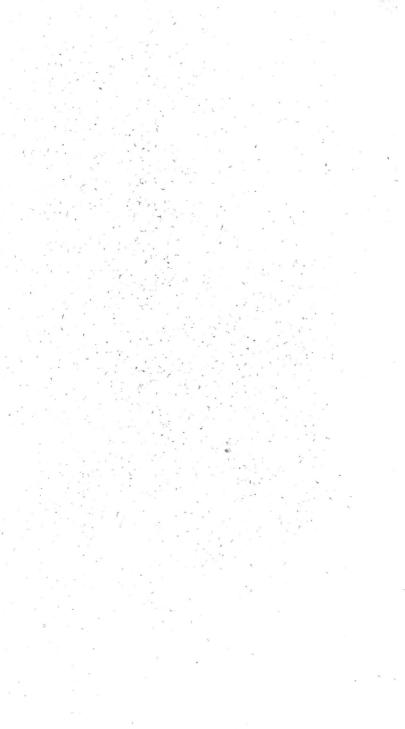
couvrent d'un petit bonnet élégant. L'hospitalité est la déesse tutélaire du pays; les pauvres y trouvent un asile et des secours; la charité et la compassion y sont d'autant plus actives qu'ils ne connaissent d'autres maladies que celles qui terminent leur existence.

La simplicité de la vie pastorale a reçu quelque affaiblissement dans le canton d'Uri, en raison de la grande route du Saint-Gothard, qui, longeant le cours de la Reuss, traverse le canton d'une extrémité à l'autre, y répand de l'argent, le goût du commerce et du luxe. On évaluait autrefois à quinze ou vingt mille le nombre de ballots, caisses ou tonneaux qui passaient chaque année sur le Saint-Gothard, et toutes les communes traversées par la grande route profitaient de ce commerce de transit. On trouve sur le col du Saint-Gothard une auberge qui a remplacé l'hospice anciennement desservi par des capucins. La route du Saint-Gothard n'est plus aussi fréquentée depuis la construction de celle du Simplon, qui est beaucoup plus praticable et plus commode.

Le canton d'Uri est surtout curieux en raison des horreurs et des bizarreries de ses montagnes. On y admire les chemins qui y ont été construits dans des lieux qui semblaient impraticables. On est étonné de la hardiesse des ponts de maçonnerie qui offrent un chemin solide sur des précipices d'une profondeur immense. Le Pont-du-Diable excite surtout l'admiration. C'est une seule arche appuyée sur deux rochers saillants, et formée de pierres brutes, ce qui la rend

analogue à l'horreur de son site. La voûte a trente pieds d'ouverture. Le nom de Pont-du-Diable lui a sans doute été donné à cause de sa situation, de ses précipices, des mugissements de la Reuss, qui court de gouffre en gouffre, en couvrant cette gorge d'un tourbillon de vapeurs. C'est au fond d'un précipice de deux cents pieds que cette rivière roule ses eaux brisées, froissées, écumantes; le bruit qu'elle fait est si épouvantable qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver un mouvement de terreur.







CANTON DE SOLEURE.

# XV

### CANTON DE SCHWITZ.

Couvert de montagnes qui le parcourent dans tous les sens, et arrosé par l'Aa, la Silh et la Muotta, le canton de Schwitz, cinquième en rang dans la Confédération, est l'un des trois premiers qui posèrent les fondements de l'indépendance helvétique, et celui qui a donné son nom aux diverses peuplades qui composent la nation suisse. Ce canton s'étend sur un espace de dix lieues en longueur, sur huit de largeur, et présente une surface d'environ trente-deux lieues carrées. Ses principales montagnes sont le Mythen vers le centre, le Rigi dans l'ouest, et au nord le Rosberg, qui s'est écroulé en partie en 1806.

Situé entre les lacs des Waldstettes, le lac de Zurich, et celui de Zug, et baigné par la Linth, qui coule sur sa limite, c'est un pays de prairies et de pâturages alpins. Cependant les plus hautes montagnes qu'on y trouve ne s'élèvent pas à plus de sept mille pieds; il n'y a pas de glaciers, et la neige n'y tombe guère que vers la fin de l'automne.

Ce canton, dans lequel on ne voit aucune ville, est divisé en six districts. Les habitants, au nombre de trente mille, forment un des peuples les plus intéressants des Alpes de la Suisse allemande. Le sol et le climat conviennent mieux aux pâturages qu'au labour, et la principale richesse du pays consiste dans les bestiaux. Les manufactures y sont à peine connues; l'art de filer le coton, qui y a été introduit dans le dix-huitième siècle, y a fait très peu de progrès. L'agriculture est généralement négligée et presque ignorée dans la plupart des vallées, où l'on ne connaît ni la charrue ni le fléau. On y consomme peu de blé, et on y supplée par les divers produits des troupeaux, et la fabrique d'une grande quantité de fromages.

Dans ce canton, comme dans celui d'Uri, l'amour de la patrie est poussé à l'excès. Les habitants sont fiers de leur constitution, de leurs lois, et de tout ce tient à leur pays.

Ils sont généralement grands, forts, d'une belle figure, gais, vifs, vigoureux de corps et d'âme, mais imples.

Une parfaite égalité règne parmi ces pâtres, et

l'habitation des plus aisés ne se distingue que par un peu plus de propreté.

Les cimetières de ce canton offrent l'aspect des Champs-Elysées. Les tombeaux de famille y sont entourés de fleurs, surtout de beaux œillets, cultivés par la main des parents. C'est là que l'on retrouve l'antique usage de jeter des fleurs sur les tombeaux.

Dans cette petite république, le titre de citoyen est héréditaire et fixe, et le droit de suffrage a lieu dès l'âge de seize ans, dans les assemblées générales qui sont convoquées chaque année au dernier dimanche d'avril.

Elles se tiennent dans une prairie ornée de beaux arbres. Tout citoyen s'y rend l'épée au côté.

Les citoyens forment un cercle au milieu duquel flottent les drapeaux; tout y respire l'appareil militaire. Le magistrat occupe le centre, le glaive à la main, symbole de l'autorité suprême. On invoque Dieu avant d'entrer en délibération; le signe d'acquiescement est l'élévation de la main; l'inaction annonce le refus. Le nombre des suffrages est-il douteux, on croise deux hallebardes : ceux qui sont pour l'affirmative passent dessous, et vont se former en ligne; ceux qui restent se rangent de leur côté; et l'on compte alors le nombre des voix.

Le luxe n'a pas encore franchi les barrières de ce séjour agreste : vêtement, nourriture, usages, tout y porte l'empreinte de la modestie et de la frugalité. Le présent qui flatte le plus un jeune homme est une hallebarde que lui donne son père, à l'âge déterminé par la loi. Dès qu'il l'a reçue, il est admis sous les drapeaux de la république. J'aime à croire que la bonne foi n'a pas cessé de régner dans ce canton; mais elle y dominait au plus haut degré dans les premières années de la liberté. En voici un trait aussi singulier que touchant, qui devrait servir de modèle à tous les hommes.

Le nommé Frantz vint un soir trouver Gaspard, qui fauchait son pré, et lui dit :

« Mon ami, voici le temps de la récolte des foins ; » tu sais que nous avons un différend pour une prai-» rie; nous ignorons à qui de nous elle appartient : » pour décider la question, j'ai fait assembler les ju-» ges à Schwitz; ainsi viens demain matin comparaîre avec moi. — Tu vois, Frantz, que j'ai fauché » cette prairie; il faut absolument ramasser le foin de-» main, et je ne puis m'absenter. — Et moi, je ne » puis renvoyer les juges qui ont choisi ce jour. » D'ailleurs il faut savoir à qui restera la prairie » avant de la faucher. » Ils contestèrent quelque temps; enfin Gaspard dit à Frantz: « Sais-tu ce » qu'il faut faire? Va-t'en demain à Schwitz, dis aux » juges mes raisons et les tiennes, et je serai dispen-» sé d'y aller moi-même. » Ainsi d'accord, Frantz va plaider pour et contre lui, déduit le mieux qu'il peut ses raisons et celles de Gaspard. Lorsque les juges eurent prononcé, il retourna vers son ami Gaspard, » et lui dit : « La prairie est à toi ; la sentence est en » ta faveur, et je t'en félicite. » Frantz et Gaspard restèrent toujours amis.

Le chef-lieu du canton de Schwitz est un bourg de ce nom, peuplé d'environ 5,000 habitants, y compris les hameaux et les habitations isolées qui en dépendent. Il est agréablement situé, au pied du Haken, dont les rochers forment un obélisque aussi majestueux que singulier. Il est entouré de prés fleuris et verdoyants qui couvrent la pente d'un coteau au-dessus de la jonction de trois vallées, qui sont celles d'Art et de Lowertz, du côté du lac de Zug; celle du Brunnen, qui s'étend vers le lac des Waldstettes, et le Muottathal au sud. On y remarque quelques belles maisons particulières, et, parmi les édifices publics, la grande église paroissiale, dont l'architecture est recherchée, et cependant manque de goût. On y admire le jeu d'orgue qui est fort beau, ainsi que la chaire et les trois têtes des réformateurs sur lesquelles elle est appuyée; l'hôtel de ville, où se trouve un petit théâtre; le séminaire, l'hôpital, et deux couvents, l'un de capucins, l'autre de religieuses.

Les environs de Schwitz offrent des lieux et des objets remarquables. Voyons d'abord Einsiedeln, couvent et village situés dans la vallée de Waldstatt, à peu de distance de la vallée de la Silh. Einsiedeln (Notre-Dame des Ermites), est une abbaye de Bénédictins, contenant une paroisse très considérable, avec six succursales, et environ 600 maisons et 6,000 habitants. L'abbaye, séparée du village de même nom, occupe un monticule derrière lequel s'élève en amphithéâtre une belle forêt de sapins. Le couvent, rebâti, il y a environ cent ans, pour la

septième fois depuis l'époque de sa fondation, est d'architecture italienne. L'église, qui en occupe le centre, présente un ensemble majestueux, quoique l'intérieur soit surchargé d'ornements; à l'entrée, vous verrez une chapelle neuve de marbre noir, l'image en bois de la Vierge, couverte d'habits de soie. Cette image a été donnée au fondateur par la princesse Hildegarde, abbesse de Zurich. Les peintures du chœur, de la sacristie, la Madeleine dans la chapelle du confessionnal, le fresque de la coupole, la Nativité et la Cène, sont de très beaux ouvrages. Il se rend tous les ans à Einsiedeln un grand nombre de pélerins suisses, français et allemands. L'abbaye possède une fort belle bibliothèque, et depuis quelque temps un cabinet d'instruments de physique et de minéraux. La grande place qui règne devant le couvent est ornée de deux portiques semi-circulaires qui font un assez bel effet.

Nous ne quitterons point ce canton sans respirer l'air vif et pur de quelque montagne. Il faut gravir le Rigi, isolé de toutes parts, et situé entre les lacs de Zug, de Lucerne et de Lowertz. La base de cette montagne a environ huit à dix lieues de circuit. On y voit une douzaine de communes, dont les troupeaux paissent dans ces pâturages, et l'on y compte cent cinquante châlets disséminés de toutes parts. La forme et la situation du Rigi en font une des plus belles montagnes de la Suisse, et une station des plus fréquentées à cause de ses magnifiques points de vue. L'aspect en est généralement pittoresque.

Au pied du Rigi, vous verrez le lac de Lowertz, que deux petites îles contribuent à embellir; à peu de distance de ses bords est le village de Steinen, où l'on remarque une chapelle construite sur l'emplacement qu'occupait la demeure de Vernier Stauffacher, l'un des trois fondateurs de la Confédération.

Une chapelle, connue sous le nom de Notre-Dame-des-Neiges, attire aussi beaucoup de pélerins, qui vont y gagner les indulgences. Tous les bergers des châlets du Rigi s'y rassemblent le dimanche, et un grand nombre de campagnards des licux situés au pied de la montagne se rendent dans les auberges voisines dès le samedi, et la veille des jours de fête. C'est principalement le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge, qu'on y rencontre le plus de gens. On célèbre sur le Rigi deux fêtes : celle des Bergers, le 22 juillet, jour de la sainte Madeleine, et celle de saint Laurent, le 10 août de chaque année.

Dans nos excursions, vous aurez occasion de voir un assez joli village du nom de Gersaw. C'était anciennement une très petite république, car on n'y compte que 800 habitants. Elle a été réunie au canton de Schwitz; on y remarque une église neuve, de jolies maisons, et diverses fabriques de soieries.

Si ce pays de montagnes est admirable sous beaucoup de rapports; si les étrangers vont s'y retremper et y puiser de nouvelles forces en respirant l'air le plus pur et le plus salutaire; si les habitants y jouissent constamment d'une santé robuste, ceux-ci courent souvent les plus grands dangers. Le village de Goldau, situé dans une vallée du même nom, entre le Rigi et le Rosberg, fut, en 1804, victime de la plus horrible catastrophe. Après de longues pluies, une des sommités du Rosberg se détacha de la montagne, vers les cinq heures du soir, se précipita avec un fracas épouvantable jusqu'au fond de la vallée, ensevelit sous ses énormes débris les villages de Goldau, de Bussingen et de Rothen, ainsi que plusieurs maisons de Lowertz, et combla une partie du lac du même nom, dont les eaux, refluant avec un bruit horrible, s'élevèrent à une grande hauteur, et portèrent au loin la désolation.

#### XVI

# CANTON D'UNTERWALD.

Deux républiques indépendantes et démocratiques composent le canton d'*Unterwald*, divisé en Haut et Bas. Il est borné, au nord, par le lac des Waldstettes, qui le sépare des cantons de Schwitz et de Lucerne; à l'ouest, par ce dernier; au sud, par le canton de Berne, et à l'est, par celui d'Uri. Il a neuf lieues de long, autant de large, et trente-trois lieues carrées de superficie. A l'exception de deux vallées principales, le pays consiste en montagnes qui s'élèvent du lac des Waldstettes, se dirigent vers le sud, et dépassent la ligne des neiges perpétuelles. Le sommet le plus élevé de ces montagnes est le Titlis.

Ce canton est arrosé par l'Aa et le Melch, qui, après avoir réuni leurs eaux, vont se jeter dans le lac des Waldstettes. Outre ce grand lac qui baigne le nord du canton, on en remarque plusieurs moins considérables, tels que ceux de Sarnen et de Zungern, à l'ouest, et ceux de Trubi et de Melch, au sud. L'aspect de ce pays est très varié; il offre un mélange agréable de montagnes, de collines, de forêts et de belles prairies. Les vallées sont superbes, et le climat n'y est pas trop rude. L'éducation du bétail forme la principale occupation des habitants, qui font aussi du fromage excellent, dont ils exportent une assez grande quantité.

Une vaste forêt partage ce canton en deux parties: au nord, le Nidwald, dont le chef-lieu est Stanz, et au sud l'Obwald, qui a pour chef-lieu Sarnen. La population totale s'élève à environ 22,000 âmes. Le gouvernement offre une démocratie pure; ses deux subdivisions, quoique indépendantes, n'ont cependant qu'une voix à la diète, et elles nomment alternativement les députés du canton. Leur constitution politique est à peu près la même, et diffère peu de celle du canton d'Uri et de Schwitz. Unterwald, l'un des trois cantons libérateurs, occupe le onzième rang dans la Confédération.

Stanz, chef-lieu de canton, et particulièrement de la petite république de Nidwald, est un simple bourg placé dans une des plus agréables situations de la Suisse, au pied de la montagne de son nom, dont le sommet est couvert de pins, et la base bien cultivée.

De belles prairies s'étendent entre cette montagne et celle de Burghenstoch, qui est vis-à-vis, jusqu'au golfe de Buschs, qui fait partie du lac des Quatre-Cantons. Ce bourg est le plus beau de l'Unterwald. La place publique est décorée de la statue d'Arnold Winkelried, le sauveur de la Confédération helvétique. Les édifices publics sont : l'église, l'hôtel de ville, où l'éloquence du frère Nicolas de Flue opéra la pacification des confédérés en 1481; l'arsenal, un couvent de capucins, où il se fait un cours d'humanités, et un couvent de religieuses. On y montre la maison qu'occupait Arnold de Winkelried.

Sarnen, chef-lieu du district d'Obwald, n'est aussi qu'un bourg. Situé à l'extrémité septentrionale du lac de son nom, au point où l'Aa en sort, il est assez bien bâti, possède une belle église, une maison commune remarquable, et un gymnase. Ses environs offrent des points de vue infiniment agréables.

Sur les bords du lac de Sarnen est le bourg de Sachseln, qui doit sa renommée à Nicolas de Flue, que les hommes pieux révèrent comme un saint et les Suisses comme un héros, et qui en effet a été l'un et l'autre, par une réunion singulière de qualités diverses. Il combattit avec ses compatriotes contre Sigismond, duc d'Autriche; et lorsque les Suisses, enivrés de leur victoire, voulurent mettre le feu à un couvent, il les en empêcha, en disant : « Quand Dieu vous accorde la victoire sur vos ennemis, respectez

les édifices qui lui sont consacrés. » Il fut dans la suite un des magistrats d'Unterwald, mais il ne put s'accorder avec ses compatriotes, et ne voulut point accepter la charge de landammann.

A l'âge de cinquante ans, Nicolas de Flue quitta sa femme et dix enfants pour aller prier et jeuner dans le désert. C'est là ce qui lui a valu les hommages des Suisses, et sa béatification. On lui bâtit un ermitage, et on allait souvent le consulter, quoiqu'il répondît toujours: « Ne consultez pas un homme qui ne sait » ni lire ni écrire; consultez vos docteurs qui sont » plus éclairés que moi. » Seulement il se plaisait à leur répéter : « C'est votre union qui a vaincu vos » ennemis, c'est votre union qui fait votre force; » c'est par elle que vous êtes devenus une nation; » l'intérêt et l'ambition détruiraient votre ouvrage; » n'attaquez jamais, résistez à la force, et continuez » de défendre la veuve et l'orphelin. » La beauté de sa figure et la majesté de sa taille ajoutaient du poids aux paroles graves et sententicuses de ce paysan ermite, l'oracle et l'idole de son pays.

En 1481, les députés du canton, réunis à Stanz, ne purent pas s'entendre sur l'admission de Fribourg et de Soleure dans la ligue suisse; ils étaient sur le point de se séparer, et de laisser aux armes la décision de la querelle, lorsqu'un prêtre, qui, la nuit, avait couru à l'ermitage, les conjura d'attendre l'arrivée du vénérable ermite. Nicolas de Flue parut en effet au milieu du conseil, et exhorta les députés, au

nom du ciel, à oublier leurs dissensions, et à recevoir Fribourg et Soleure dans le corps helvétique, en reconnaissance des services que ces deux cantons avaient rendus à la cause de la patrie. Ses paroles firent la plus profonde impression sur l'assemblée, et peu de jours après elle signa l'alliance des deux cantons.

La vénération pour le respectable ermite s'en accrut dans toute la Suisse; pendant les six années qu'il vécut encore, il fut l'objet des hommages des divers cantons, et à sa mort, en 1487, tous les habitants des vallées d'Unterwald honorèrent ses funérailles. Son tombeau, dans la jolie église de Sachseln, que décorent les marbres noirs du Melchtal, est encore visité par les pélerins, et son image révérée, entourée des portraits de ses descendants qui ont été revêtus de la magistrature, orne la salle du conseil de la maison communale de Sarnen. On conserve avec le même respect son épée et son gobelet d'argent. Sa postérité, fière du nom de la Flue, qui est celui d'un hameau voisin, où naquit Nicolas, occupe encore les premières charges dans le pays.

Dans une vallée romantique, entourée de hautes montagnes, on voit un couvent de Bénédictins, dont l'abbé exerçait jadis la souveraineté sur le pays. C'est à un abbé de ce monastère, nommé Léodgar Salzman, et mort en 1798, qu'est due l'introduction des filatures de coton et de soie, et en général de l'industrie manufacturière. Ce bienfalteur du canton établit dans l'abbaye un entrepôt pour le débit des

marchandises, et des ateliers pour l'apprêt de la soie. Il institua un registre pour les hypothèques, et fonda une école. Ulderic, autre abbé du même couvent, mérite aussi une mention dans l'histoire. En 1488, les paysans s'étaient soulevés contre son autorité; les troupes des cantons vinrent les soumettre, et livrèrent les chefs aux juges, qui les condamnèrent à mort. Quand la sentence fut soumise à la sanction de l'abbé, il dit en se tournant vers un crucifix: « Je ne serais pas le serviteur du maître que je sers, et qui me pardonne tous les jours, si je n'aimais moi-même à pardonner; qu'on délie ces malheureux et qu'ils s'en aillent en paix. »

Cette abbaye possède une bibliothèque de plus de dix mille volumes, au nombre desquels on trouve beaucoup d'ouvrages du quinzième siècle. On remarque dans l'église un fort beau tableau de l'Assomption de la Vierge.

Les trois cantons d'Uri, Schwitz et Unterwald, que nous venons d'explorer, furent les premiers qui conquirent leur liberté sur la maison d'Autriche, en 1314.

Léopold dit le Glorieux marcha avec toutes les forces impériales contre les trois cantons, qui ne purent lui opposer qu'une armée de 13,000 hommes. Les Impériaux devaient passer par le défilé de Morgarten; 1,300 Suisses environ allèrent se poster sur la cime des montagnes.

A peine une partie des ennemis eut-elle pénétré dans cette vallée, que les Suisses, tous à la fois, roulèrent des quartiers énormes de pierres qui, bondissant de rochers en rochers avec un fracas horrible, écrasaient les malheureux soldats; le désordre se mit dans les rangs autrichiens, et l'armée helvétique, tombant sur les fuyards, en fit un terrible carnage.

Cette victoire ne coûta aux vainqueurs que 14 hommes. Ils rendirent, sur le champ de bataille, des actions de grâces au Dieu des armées, et pour la commémoration de cet heureux événement on établit une fête qui se célèbre tous les ans, le samedi d'après la Saint-Martin.

Les mœurs de ces trois cantons méritent l'attention du philosophe et du législateur. Leurs habitants sont modestes, flegmatiques, endurcis à la fatigue; ce sont des Spartiates pour la sobriété et la valeur. Le peuple, réuni en comité, est souverain; il tient ses assemblées en rase campagne, enseigne déployée, tambour battant. Les trois Etats ont chaque année une assemblée générale, présidée, le glaive à la main, par le landammann, qui est le premier magistrat. Tout citoyen, dès l'âge de seize ans, a droit de suffrage, mais ne vote qu'après les anciens. La diète assemblée commence par implorer les lumières et les secours de Dieu... On fait ensuite lecture des ordonnances et des lois; elles sont simples, et ont pour objet les mœurs et la police. Le trouble et la confusion agitaient les assemblées de la Grèce et de Rome; les Suisses, plus rustiques, plus ignorants, mais plus sages, votent sans parler. S'ils acceptent la loi ou le

projet proposé, ils lèvent la main; s'ils refusent, ils la tiennent cachée. Dans le cas d'incertitude sur le nombre de voix, on élève, ainsi que vous l'avez vu dans l'assemblée du canton de Schwitz, deux hallebardes croisées vers la pointe, sous lesquelles passent ceux qui votent pour la loi.

La naissance ou la fortune ne donne aucun droit aux places; ce sont l'opinion et la confiance qui nomment, et le mérite est nommé. Souvent les magistrats sont pris dans la classe des paysans. On les voit alors, plusieurs fois la semaine, sortir de leurs cabanes, un bâton à la main, siéger dans le conseil suprême de la nation, et, après avoir réglé et discuté les intérêts de l'Etat, retourner paisiblement aux travaux du labourage.

Les habitants de ces trois cantons vivent entre eux comme ne formant qu'une famille; chaque individu est sous la sauvegarde de la foi publique. Les maisons n'y sont fermées qu'en hiver, et c'est à cause de la rigueur de la saison. Ils n'ont point d'avocats, chacun plaide sa cause. S'il s'élève une dispute entre deux ou plusieurs citoyens, tout magistrat ou tout particulier a le droit de leur imposer silence; si les disputants refusent d'obéir, ils sont réputés réfractaires aux lois, et punis en conséquence.

Telles ont été les mœurs, la simplicité, les vertus de ces peuples, dans les premiers temps de leur union, et même dans les siècles postérieurs. Malheureusement le luxe, ce poison des mœurs, s'échappant des Etats voisins, et forçant les barrières de la Suisse, commence à s'y glisser, et à altérer ses vertus primitives.

# XVII

#### CANTON DE LUCERNE.

Placé au centre de la Suisse, et partagé en deux parties par la rivière de Reuss, le canton de Lucerne, l'un des trois Etats présidiaux, tient le troisième rang dans la Confédération. Il est borné au nord par l'Argovie, à l'est par le même canton, et par ceux de Zug et de Schwitz; au sud, par l'Unterwald et Berne, dont le territoire lui sert de limite à l'ouest. Sa longueur est de douze lieues sur dix de large, et sa superficie est de soixante-dix lieues carrées. Sa forme est assez arrondie, excepté du côté de l'Entibuch.

Ce canton se divise en cinq bailliages, dont le sol offre partout des collines fertiles et des vallons bien arrosés, à l'exception toutefois de la partie du sudouest, contrée alpine, renfermée entre l'Emmenthal et l'Unterwald. Le climat, généralement tempéré, convient à toute espèce de culture. L'intérieur de ces cantons n'offre aucune de ces montagnes colossales qui atteignent la région des neiges. Les plus hautes sont le mont Pilate et le Napt. Les lacs les plus remarquables sont celui des Waldstettes, aussi nommé lac des Quatre-Cantons, ou lac de Lucerne, et celui de Sempach.

L'industrie lucernoise est très peu étendue; elle se borne à la filature du lin, du chanvre et du coton, ainsi qu'à la fabrication de quelques étoffes de ces matières; mais les habitants se livrent particulièrement à l'agriculture et à l'éducation des bestiaux; ils récoltent beaucoup plus de blé que leur consommation n'en exige, et ils en font un objet d'exportation auquel ils joignent le fromage et le bétail. Le transit des marchandises qui passent le Saint-Gothard forme une ressource considérable, et ce genre de commerce est facilité par de belles routes.

On compte dans ce canton 100,000 habitants, tous catholiques. Ils sont polis, gais et actifs. Les deux sexes sont également remarquables par leurs beaux traits et leur taille élégante. Il n'existe aucun privilége parmi les Lucernois; néanmoins la bourgeoisie de la ville fournit cinquante membres, c'est-à-dire la moitié du grand conseil ou conseil souverain de la ville et république de Lucerne. Ces places sont à vie, et le chef de l'état porte le titre d'avoyer. Trente-six

membres du grand conseil forment ce que l'on appelle le conseil étroit, entre les mains duquel résident les pouvoirs exécutif, administratif et judiciaire.

La ville de Lucerne, chef-lieu du canton, est bâtie sur les deux rives de la Reuss, à l'endroit même où cette rivière s'échappe du lac des Quatre-Cantons. Deux parties de la ville sont unies par quatre ponts de bois; l'un sert aux voitures, les trois autres sont destinés à l'infanterie. Un de ces ponts a six cents pieds de longueur, un autre trois à quatre. Ils servent de promenoirs publics, et offrent de charmants points de vue. Il sont couverts d'un toit supporté, de dix pas en dix pas, par des piliers entre lesquels il y a des panneaux peints qui représentent des sujets de l'histoire du pays, de l'Ecriture-Sainte ou de la fable. On y voit des dragons ailés, des griffons, des diables et des centaures.

Les chemins qui aboutissent à Lucerne sont environnés de petits bois, de prairies, de champs bien cultivés; mais la ville est assez mal bâtie, les rues sont étroites, et les maisons construites sans goût, à l'exception de quelques-unes qui sont d'un style plus moderne. Les constructions qui bordent la rivière, ainsi que celles des faubourgs, offrent un coup d'œil fort agréable. Cette ville a des places spacieuses, de belles fontaines, et des tours, dont une remarquable; o'est celle qui commande la maison du gouvernement, et sur laquelle est peinte une énorme figure de géant.

Les édifices publics ne sont pas sans intérêt. On y

remarque l'église de Saint-Léodgar, bâtie au dixseptième siècle. L'architecture en est ancienne, mais
d'un goût noble; on voit dans le chœur le Christ au
mont des Olives, peint par Lanfranc; la grille du
chœur est admirable. L'église des Jésuites est fort
belle; celle de Saint-Pierre, la plus ancienne de toutes,
a été bâtie au douzième siècle. On en voit beaucoup
d'autres, et Lucerne paraît être le séjour de la piété.
Tout y est plein d'oratoires, de peintures sacrées,
d'ex-voto. Dans les rues, aux marchés, on voit les
femmes le chapelet à la main; à l'entrée de toutes les
maisons et au-dedans on trouve un bénitier, et les
habitants, pour se saluer, prononcent avec respect le
nom de Jésus-Christ.

Les édifices profanes sont l'hôtel de ville, où deux salles sont remarquables par les sculptures en bois dont elles sont décorées, et par de beaux tableaux; l'arsenal, la maison des orphelins, le grand hôpital, l'hospice des incurables, le théâtre et le grand café, dans une situation agréable, à l'entrée du pont de la Reuss.

Lucerne possède un lycée, un gymnase, un séminaire, des écoles primaires de jeunes filles, de dessin et de musique. Il s'y est établi récemment une maison de travail en faveur des pauvres qui n'ont point de part aux fondations charitables de la bourgeoisie. On y entretient gratuitement un certain nombre d'artisans tombés dans l'indigence. Cette ville possède aussi plusieurs bibliothèques, celle de la ville, celle de la société de lecture, celle des jésuites, qui appar-

tient aujourd'hui au lycée et au gymnase, et celle des capucins.

Une des curiosités de Lucerne est le plan en relief du général Pfiffer, mort en 1802. Il représente une surface d'environ soixante lieues carrées des contrées les plus montueuses de la Suisse. Ce sont les cantons d'Uri, de Schwitz, d'Unterwald, une partie de ceux de Lucerne, de Zug et de Berne, renfermés dans un espace de douze pieds de large. Le lac de Lucerne est le centre du plan, qui est en relief, posé sur une grande table. On monte sur trois marches, d'où l'on voit le lac de Lucerne, les campagnes, les villes, les montagnes, les villages et les hameaux du canton. Les proportions en sont justes, les formes vraies, et les détails prodigieux. La matière de cette merveille est un amalgame de poix et de cire; mais les montagnes sont des blocs de rochers pris dans les montagnes mêmes que l'auteur a voulu représenter.

Cet objet, vraiment admirable, a coûté à l'auteur dix ans de travail assidu. Il a levé les plans sur les lieux, calculé l'élévation des montagnes, qu'il a dessinées sous leurs divers aspects. Dans les cantons populeux, il a souvent été forcé de travailler au clair de la lune, pour se soustraire aux regards inquiets des habitants, qui craindraient pour leur liberté s'ils pensaient qu'on connût la topographie de leurs contrées. Pour se nourrir au haut des Alpes, où toute nourriture lui aurait manqué, le général Pfisser menait une chèvre qui le nourrissait de son lait.

l n jour que, exposé sur le sommet d'une montagne,

il se trouvait accablé de fatigue, il aperçut un jeune paysan qu'il pria de porter ses instruments. — Non, répondit froidement celui-ci. — Pourquoi? — Je ne veux pas. — Je te donnerai de l'argent. — Vous avez de l'argent? — Oui. — Montrez-le-moi, je n'en ai jamais vu, quoique j'en aie beaucoup entendu parler. Le général lui en montre; il le regarde, l'examine, et le rend en disant: « Qu'en ferais-je? nous avons confiance en Dieu, nous filons ici nos habits, et nous avons le lait de nos troupeaux. » Ce paysan n'était-il pas plus riche que le maître du Mexique et du Pérou?

Allons visiter le Lion du Thorwaldsen; c'est un monument curieux; c'est la merveille de Lucerne. Un lion, percé d'une lance, expire en couvrant de son corps un bouclier fleurdelisé qu'il ne peut plus défendre; il est caché dans une grotte peu profonde, et creusée dans un pan de rocher absolument vertical; le troncon de la lance qui l'a percé est resté enfoncé dans son flanc, il étend sa griffe redoutable comme pour repousser une nouvelle attaque; sa face majestueuse offre l'image d'une noble douleur, et d'un courage tranquille et résigné. Au-dessus de la grotte on lit l'inscription: Helvetiorum fidei ac virtuti. Au bas sont les noms des officiers et des soldats qui périrent le 10 août, et de ceux qui, soustraits à la mort, ont contribué à l'érection du monument. A dix pas de distance s'élève une petite chapelle sur l'entrée de laquelle on a gravé ces mots : Invictis pax. Du côté opposé ou voit la maison de l'invalide gardien du monument. Une pièce d'eau vive, alimentée

par plusieurs sources, baigne le pied du rocher, dont le sommet est couronné de végétation. Tout autour sont disposés avec beaucoup de goût quelques groupes d'arbres qui ombragent les bancs placés dans les points de vue les plus favorables.

Mes amis, nous ferons quelques promenades sur le lac de Lucerne, plus généralement connu sous le nom de lac des Waldstettes ou des Ouatre-Cantons. Cette dernière dénomination lui vient du nombre des cantons qu'il baigne; ce sont ceux de Lucerne, d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald, qui, couverts de forêts dans le moyen-âge, ont pris le nom d'Etats des Forêts. Ce lac a environ sept lieues de long, de Lucerne à Fluelen; sa largeur, entre Kussnacht et Alpnach, est de près de quatre lieues; mais ailleurs elle se réduit à un quart de lieue. Par ses aspects pittoresques, par l'étendue de son bassin, ce lac appartient aux plus belles masses d'eau de l'Europe. Il forme de nombreuses sinuosités, en sorte qu'il semble moins un seul lac qu'une suite de petits lacs joints ensemble. Ses bords n'offrent point les gracieux paysages qu'on trouve en si grand nombre sur le lac de Zurich; mais la nature s'y montre dans sa majesté la plus imposante. De hautes montagnes et des rochers escarpés en rendent souvent les rives inaccessibles. Le lac des Waldstettes fut témoin des premiers efforts qui préparèrent l'indépendance helvétique; c'est sur ses rives que Guillaume Tell signala son courage, et les vainqueurs de Morgarten étaient des habitants de ses bords. Dans quelques endroits, il a plus de cent toises de profondeur. Il s'y élève quelquefois des vents violens et fort dangereux; néanmoins la navigation sur ce lac est très active, en raison du transport des marchandises que le nord de la Suisse fait passer en Allemagne et en Italie, par le Saint-Gothard. Ce lac reçoit diverses rivières, et entre autres la Reuss, qui en sort à Lucerne pour se joindre à l'Aar, affluent du Rhin. Les éboulements des montagnes voisines y ont souvent causé d'affreuses secousses, qui se sont fait sentir jusqu'à Lucerne.

Dans le nombre des hautes montagnes qui environnent le lac des Quatre-Cantons, on remarque principalement le mont Pilate, nom qui paraît dérivé du latin Pileatus, et que les Romains donnèrent à cette montagne à cause des nuages continuels qui ceignent son sommet. Elle est isolée, détachée des Alpes; sa base, sise au milieu d'une plaine, a douze lieues de circonférence; elle s'élève sur le sol comme un vaste colosse, jusqu'à la hauteur de 5,786 pieds; ses flancs sont couverts d'une verdure sombre. Cette montagne sert de baromètre à ses habitants. Lorsque les nuages s'arrêtent sur la cime, c'est un présage de beau temps; s'ils descendent jusqu'au pied, ils pronostiquent de la pluie. Ces montagnards croient tenir leur origine d'une troupe de déserteurs romains; ils sont spirituels et gais. Leur morale est singulière : ils sont probes, équitables et honnêtes entre eux, et trompent sans scrupule les habitants de la plaine, qu'ils dédaignent.

Mes amis, le canton de Lucerne n'est pas, comme



VUE DE WERDENBERG. - Canton de Saint-Gall.



la plupart de ceux que nous avons déjà explorés, dépourvu de villes. Nous avons à voir celle de Sempach, située sur la rive orientale du lac du même nom; elle est remarquable par la bataille mémorable gagnée dans les environs, par les Suisses, sur Léopold d'Autriche, le 9 juillet 1386. On a élevé, sur le lieu du combat, une chapelle où l'on célèbre l'anniversaire de cette victoire.

La petite ville de Sursée, formée de 188 maisons, mérite également une visite. Elle est située dans une contrée agréable et fertile, sur la rivière de la Suhr, qui nourrit les plus grosses écrevisses de la Suisse. La ville est bien bâtie; ses rues sont larges, et elle possède une belle église. Lucerne renferme aussi d'assez beaux villages que nous aurons occasion de voir dans nos diverses excursions; mais l'Entlebuch, ou vallée de l'Entle, mérite une visite particulière.

Cette vallée pittoresque, que l'Entle traverse avec fracas en passant par des ravins profonds, coupés à pic, et dominés par des rochers, est surtout remarquable par ses pâturages et par ses habitants, belle race d'hommes, vifs, gais, doués d'un esprit naturel et d'un grand amour du travail. Des pies noires, au bec rouge et aux pieds jaunes, voltigent en grand nombre dans cette vallée, où l'on entretient de nombreux troupeaux de vaches, de brebis et de chèvres; les montagnes qui l'environnent sont couvertes d'excellents pâturages et d'une infinité de châlets. La confection du fromage y fait la principale occupation des habitants.

Les Lucernoises sont bien faites et agréablement colorées. Les fermes de la campagne ont un costume singulier; elles portent une ceinture de cuivre; leurs jupes les ceignent sous les épaules, et leur laissent les jambes entièrement découvertes; les jupes, divisées en deux par un ruban, sont ordinairement de deux couleurs. Un chapeau tressé, orné de rubans et de fleurs, complète leur parure. Le costume des montagnards consiste en une veste brune.

Dans ce pays (l'Entlebuch), l'esprit poétique des habitants se manifeste par des compositions satiriques, que des poètes de village chantent le lundi du carnaval avec une sorte de solennité. On plante dans chaque commune un drapeau devant la maison de justice, où le peuple se rassemble en foule. Le poète, à cheval, dans un costume bigarré, la tête couverte d'un grand chapeau orné de fleurs et de petits miroirs, se rend à la maison commune, et s'arrête devant un drapeau planté pour la cérémonie. Les magistrats le complimentent, et on lui présente le vin d'honneur dans un grand bocal. Sans descendre cheval, il tire ensuite de son sein un grand papier qui contient son œuvre poétique, dans laquelle il fait la critique de la conduite des habitants ou de la commune pendant l'année dernière écoulée. Ceux qui en sont l'objet s'y reconnaissent, ou bien le peuple les reconnaît aisément, sans qu'il soit besoin de les nommer. Leur portrait est communément une caricature qui amuse la multitude. L'épître est divisée en plusieurs parties qui forment des points de repos que le poète emploie pour se rafraîchir d'un verre de vin. Quand la lecture est terminée, le poète est régalé par les magistrats, puis il se retire et retourne dans son village, où il reçoit les mêmes honneurs.

Les habitants de l'Entlebuch tiennent singulièrement aux anciens usages, et les noces se font avec toutes les vieilles cérémonies auxquelles les autres parties du canton ont depuis longtemps renoncé. Précédés des musiciens et des paranymphes décorés de rubans, le futur et sa compagne, dans le costume du pays, et suivis des parents et de la femme jaune, qui tient un cornet rempli de fleurs, se rendent à l'église. La fiancée porte une couronne, un tablier blanc plissé, des bas rouges et un corset violet; sur le pourpoint sont marqués ses noms, prénoms, et l'année; le paranymphe en chef, enveloppé d'un manteau noir, la tient par le tablier, et veille à ce qu'on ne lui enlève point sa pupille. Après la bénédiction nuptiale, le peuple barre le chemin aux jeunes mariés, qui ne peuvent se frayer un passage que par une distribution de vin. On fait ensuite la noce dans l'auberge du village; au son d'une hachoire et d'une basse, on exécute de vieilles danses auxquelles la jeune mariée ne prend part qu'avec une modestie indiquée par des yeux à demi fermés. La femme jaune se présente ensuite pour demander la couronne virginale, qu'elle livre aux flammes. On régale les pauvres dans quelques prés voisins, et souvent on leur permet d'emporter chez eux les débris du repas.

Le cortége se rend sans délai à la maison du jeune paysan; mais, avant d'y entrer, tout le monde s'agenouille sur le seuil, et prie pour la prospérité du nouveau ménage.

Les maisons des Entlebuchois sont en bois, et commodément distribuées. Leurs divertissements sont de nature à fortifier le corps de ces hommes pour qui le travail est de première nécessité. Ce sont des luttes qui ont lieu entre les jeunes gens pendant la belle saison, dans des prés, en présence des parents et des vieillards, et auxquelles les femmes jeunes et vieilles assistent également avec plaisir. Il se tient sept grandes luttes par an, dans sept lieux dissérents; on y invite les habitants des montagnes et des vallées voisines. Dans ces luttes solennelles, les vainqueurs acquièrent un grand renom. On parle encore d'un fameux lutteur qui, pendant trente ans, ne fut jamais vaincu, et qui ne se retira de la lice que quand la vieillesse l'avertit qu'il ne pourrait plus y descendre sans risquer de compromettre sa gloire.

Le village d'Entlebuch est bâti au confluent de l'Emme et de l'Entle. Il a une jolie église, et une position plus jolie encore. La vue s'enfonce dans la vallée arrosée par l'Emme. On aperçoit Hasli avec les divers gradins des montagnes couvertes de sapins ; derrière Hasli la vallée s'élargit, et présente de tous côtés des prairies charmantes.

## XVIII

## CANTON DE BERNE.

Situé dans la partie occidentale de la Suisse, le canton de Berne, que je me propose de vous faire explorer, est le plus grand et le plus riche de tous ceux de la Confédération, dans laquelle il occupe le second rang. Sa plus grande longueur, du nord au sud, est de 27 lieues; sa plus grande largeur, de l'est à l'ouest, de 47 lieues, et sa superficie, de 330 lieues carrées. Il a pour limites, à l'ouest, les cantons de Vaud, de Fribourg et de Neufchâtel; au nord et au nord-ouest, la France; au nord-est, les cantons de Bâle et de Soleure; à l'est, ceux d'Argovie, de Lucerne, d'Unterwald et d'Uri.

Son sol, extrêmement varié, offre peu de plaines fort étendues; mais on y voit beaucoup de collines et de montagnes, dont les plus élevées le séparent du Valais vers le sud, et forment une des principales chaînes des Alpes suisses. Cette chaîne prodigieuse porte les glaciers les plus étendus. Ses ramifications nombreuses, qui se prolongent en sens divers, établissent de belles vallées, au commencement desquelles les eaux forment quantité de cascades. Ces vallées sont celles de l'Aaret des principaux affluents de cette rivière.

La partie au centre du canton est généralement unie; il n'en est pas ainsi de toute la partie septentrionale, qui est couverte par le Jura, dont les vallées laissent un libre cours aux eaux du Doubs, de la Birse, de la Suse, de la Thièle et de beaucoup d'autres rivières. Les lacs de Brienz, de Thun et de Bienne sont les plus considérables du canton. Les deux premiers, traversés par l'Aar, sont dans la partie méridionale; le dernier est sur la frontière occidentale; il reçoit, au sud, les eaux du lac de Neufchâtel par la Thièle qui facilite l'écoulement de ses eaux dans l'Aar. Cette rivière, la plus considérable du canton, amène toutes les eaux de l'Oberland.

C'est entre les Alpes et le Jura que sont situées les plus fertiles contrées de la Suisse. Arrosées par l'Aar, par l'Emme, et par divers ruisseaux nombreux, elles sont riches en champs, en prairies et en forêts. Elles sont peuplées d'une multitude de villages, de bourgs et de petites villes, au milieu desquels s'élève majesteusement la capitale. La population de ce canton, dont le gouvernement est un mélange d'aristocratie et de démocratie, se compose de 320 mille habitants, dont 280 mille professent la religion réformée, et 40 mille, dans les bailliages du Jura, sont catholiques. Les établissements d'intruction publique rivalisent avec les plus florissants du reste de la Suisse. Les écoles des villes et des bourgs sont assez bien organisées, et l'on s'occupe soigneusement de celles des campagnes.

Commençons, mes amis, par visiter ce que l'on appelle l'Oberland (pays d'en haut), vaste contrée du canton de Berne, composée de quatre grandes vallées, qui court du nord au sud, et dont les caux, ainsi que celles de leurs ramifications, se jettent dans le lac de Thun. La plus occidentale de ces vallées est le Simmenthal, qui forme une espèce de croissant entre les chaînes du Niésen et du Stockorr. A l'extrémité de cette vallée s'ouvre celle de la Kander, au pied du revers opposé du Niésen. Ce torrent impétueux, dont le chemin du Gemmi suit les bords, la parcourt dans toute sa longueur. Les deux vallées se confondent sur la rive occidentale du lac de Thun, où elles forment une campagne superbe, couverte de prairies de la plus riche verdure, de champs et de villages, tandis que les coteaux de l'autre bord offrent de beaux vignobles. Les deux autres vallées s'ouvrent au sud-est, vers le commencement du lac de Thun. et forment l'Oberland propre. C'est là que la nature des Alpes étale toutes ses merveilles avec plus de profusion que dans aucune autre région de l'univers.

De ces deux vallées, la plus orientale est celle de Hasli, qui suit le cours de l'Aar; l'autre se divise en deux branches qui forment les vallées de Grindewald et de Lauterbrunnen. Les vallées et les montagnes sont riches en plantes rares; on trouve en divers endroits des grottes de cristal, et les chutes des rochers mettent au jour quantité de minéraux très intéressants.

Le chef-lieu de la vallée de Hasli n'est qu'un village appelé Meyringen. C'est l'endroit le plus convenable pour être à portée de visiter les lieux et les objets remarquables de l'Oberland. Vous verrez d'abord cette superbe vallée qui est renfermée entre plusieurs glaciers et des montagnes très élevées. Du côté du mont Grimsel elle est coupée par de longs rochers d'un aspect très pittoresque; la fraîcheur de ceux qui sont couverts de bois y attire les bergers, qui y jouissent des charmes de la retraite et du doux parfum des fleurs et des plantes alpines.

La race des habitants de cette vallée étonne par sa stature. Ils se croient originaires de la Suède, et prétendent que 6,000 Suédois, dans les temps reculés, se réfugièrent dans l'Helvétie, conduits par trois chefs de leur choix, et obtinrent de l'empereur une terre qui, par ses sites et ses rochers, leur rappelait leur patrie. Il est plus probable qu'ils descendent de ces Goths qui envahirent le midi de l'Europe et détruisirent l'empire romain. Au reste, le costume des Hasliennes semblerait prouver leur descendance des Grecs. Leurs jupes, d'une excessive longueur, va de-

puis la poitrine jusqu'aux talons; les plis serrés et multipliés, à cause de l'ampleur, forment une draperie agréable qui tient des belles robes grecques; elles portent au lieu de coiffe une calotte de drapuni; leurs cheveux, d'une couleur très belle, sont partagés avec le toupet en deux parties, et ramenés avec goût vers le chignon, qui est tissu avec des rubans en longues tresses pendantes ou entrelacées négligemment autour de la religion.

Les mœurs des habitants sont pures; ils ont de la probité; ils sont graves, froids et réfléchis; il aiment et honorent leur religion.

Sans aucune vanité, le paysan est pesant dans ses plaisirs, et lent dans ses opérations.

Sa conduite est méthodique, et son économie roule toute l'année sur le même cercle; il donne tous ses soins à ses troupeaux, et s'attache plus particulièrement à conserver et à propager une bonne race. Il a dans ses manières quelque chose de plus poli et de plus engageant que les autres habitants des Alpes; son langage est plus agréable, et quelques-uns ont du goût pour la lecture.

Il ne s'expatrie qu'avec peine, et il porte chez l'étranger la maladie du pays.

Les femmes sont actives, laborieuses, appliquées à leur ménage, entendues dans la culture des jardins, dans la filature et autres ouvrages de leur sexe; elles font même assez souvent celui des hommes. Ceux-ci, aussitôt que les neiges ont chassé les vaches des mon-

tagnes, absolument oisifs, s'assemblent au cabaret, qui est le lieu le plus apparent, y fument et causent auprès d'un poêle, à l'odeur du fromage grillé. Ils ne connaissent ni le jeu ni la grosse gaîté des autres peuples dans leurs orgies; leurs journées, leurs longues nuits, sont également attristées par la petitesse de leurs fenêtres et la lumière économique d'une lampe. Dans ces lieux sauvages, l'hiver paraît beaucoup plus lugubre que partout ailleurs; les maisons, les arbres, les prairies, les montagnes, tout y est couvert d'un voile blanc et uniforme; la vaste solitude, le silence profond qui règne dans cette vallée, ne sont interrompus que par le bruit de la vache qui beugle, et cependant l'habitant s'y plaît, tant est grande la force de l'habitude. Du reste, les maisons de la vallée sont spacieuses, bien bâties, et situées au milieu d'agréables vergers. L'auberge de Meyringen est une belle maison construite en pierre, auprès d'une fontaine. C'est une station agréable, que nous ne quitterons qu'après avoir visité successivement tout ce que l'Oberland offrira à votre curiosité.

Transportons-nous vers le Grimsel, d'où nous aurons la perspective de divers pays, et de milliers de montagnes et de monts enchaînés les uns aux autres. Les glaces de Grimsel ne fondent jamais, et l'on a découvert sur ce mont la plus belle mine de cristal que l'on connaisse. Il est peu de nuits où il ne gèle sur cette montagne; les voyageurs qui s'y hasardent, après la belle saison, y périssent, ou de froid, ou sous l'amas des neiges; quand elles se fondent, on trouve les corps si bien conservés qu'ils semblent respirer encore.

A notre retour, nous verrons la fameuse chute ou cascade connue sous le nom de Reichenbach, qui fait le premier et le plus hardi de ses sauts vers la plaine d'un rocher élevé et lavé par les eaux, au milieu d'un coteau gazonné. Son bruit sourd, semblable au tonnerre, augmenté par celui de cascades inférieures que l'on ne voit point, parce qu'elles sont masquées par des arbres et des broussailles, retentit au loin dans la contrée. Les ondes du Reichenbach, resserrées dans un canal étroit, s'élancent avec une violence inexprimable, et forment plusieurs cascades plus ou moins effrayantes, à l'exception de la dernière qui est tout-à-fait gracieuse.

Hier nous avons gravi les montagnes, et vous étiez un peu fatigués. Nous visiterons aujourd'hui le Grindelwald; c'est une belle vallée d'environ cinq lieues, évasée en cirque. Elle est semée de vallons, de collines, et présente un amphithéâtre bien cultivé jusqu'au glacier. On y vit au milieu des horreurs de l'hiver, des richesses de l'été, des glaces entassées, et des arbres chargés de fruits, qui disputent le terrain aux glaciers. Dans trois mois la végétation y parvient à sa maturité. Les maisons sont séparées par de petits monticules et de charmants bocages; presque toutes ont des fontaines jaillissantes.

Les prairies et les pâturages sont les principales richesses des habitants. La population est nombreuse, les maisons sont propres et bien bâties; les hommes

et les femmes, bien vêtus, portent l'empreinte de la santé, de la vigueur et du contentement : heureux bienfaits qu'ils doivent à la frugalité de leur vie et à la simplicité de leurs mœurs.

C'est dans ces admirables vallées que le bonheur est appuyé sur trois pivots solides, piété, sécurité et médiocrité. L'avarice ne s'y tourmente pas pour amasser des piles d'or; l'honnête homme ne redoute pas les horreurs de l'indigence; ici on a une patrie, on l'aime. Les grands empires, insatiables d'argent, prodiguant les places aux intrigants, les honneurs à des gens sans mérite, ne peuvent inspirer aucun attachement.

La vallée de Lauterbrunn n'est pas moins intéressante que le Grindelwald; c'est une des plus fameuses et des plus fréquentées qu'il y ait en Suisse. Elle s'étend en longueur sur un espace d'environ cinq lieues, et n'a qu'un quart de lieue de largeur. Plus de vingt ruisseaux se précipitent du haut des rochers qui l'entourent, et il y a apparence que sa beauté et l'abondance de ses eaux lui ont mérité son nom. Les superbes sites de ses montagnes sont dignes de la plus grande admiration. Mais ce qui a contribué particulièrement à sa réputation, ce qui y attire beaucoup d'étrangers, c'est la cascade du Staubach, qui est véritablement magnifique.

Cette cascade se précipite d'un rocher taillé à pic et très saillant. Le torrent tombe perpendiculairement, dans moins d'une minute, de la hauteur de

neuf cents pieds; mais une petite portion de cette eau, rencontrant à mi-chemin un rocher avancé, le frappe, et rejaillit avec une extrême violence. L'autre portion de l'eau offre un phénomène singulier : au moment que le torrent s'élance de la montagne, le vent en saisit quelques filets, et les promenant au gré de son inconstance, présente le spectacle amusant d'un torrent qui flotte dans les airs, semblable à un ruban argenté. La plus grande partie des eaux du Staubach se dissipe en un brouillard errant, qui humecte au loin les prairies, et en nuages qui s'élèvent dans l'atmosphère. L'eau qui tombe sur la roche saillante s'écoule le long de sa pente, et va former au pied de la montagne un petit ruisseau, reste imperceptible d'une rivière considérable. Un vent très fort souffle continuellement autour de cette chute, et plus violemment au-dessous. En hiver, le torrent résiste quelquefois à la gelée; mais quand l'intensité du froid augmente, ses eaux se condensent en forme de grêle qui, tombant avec un bruit épouvantable, annonce la congélation entière du torrent, lequel devient bientôt un énorme glaçon suspendu au bord du canal, et dont le volume s'accroît jusqu'à ce que son poids l'entraîne et le précipite avec un fracas semblable à celui du tonnerre.

Lorsque le soleil frappe sur la chute de l'eau, on jouit de la vue de deux belles écharpes, se déroulant l'une au-dessus de l'autre. C'est le moment de par-courir la vallée. Elle étale alors la plus belle verdure; des rochers sourcilleux suspendus sur la tête du spec-

tateur, et des gerbes de feux qui descendent comme des éclairs, offrent un tableau sublime par ses accidents de lumières, ses sites et ses contrastes.

Le village de Lauterbrunn est très circonscrit; mais la vallée renferme une grande quantité de maisons éparses qui la rendent plus vivante. Les habitants paraissent généralement heureux. L'égalité des fortunes entretient parmi eux la concorde, éteint toutes les passions haineuses; chaque individu, content de son état, ne porte point un œil d'envie sur celui d'un autre. Lorsqu'une habitation est délabrée, les voisins se cotisent ou se réunissent pour la réparer; la confiance et la bonne foi, dieux tutélaires du pays, sont les seules gardes des maisons, qui sont toujours ouvertes.

Une promenade de quelques heures nous mettra à même de voir *Interlaken*, qui n'est plus un village suisse, mais un village à la manière anglaise. Les maisons de bois avec de longues devises tirées des Psaumes, les toits en pente, les fenêtres ovales, ont été remplacés par de jolies habitations occupées par des familles anglaises. Les anciens habitants ont été relégués à Unterseen.

Mes amis, il faut quitter Meyringen, et la valléc charmante dans laquelle il est situé, pour nous rendre à *Thun*, l'une des plus jolies villes de la Suisse. Elle est bâtie au pied d'une montagne, dans une île que forme l'Aar. L'église et le château sont élevés de deux cents pieds au-dessus de la ville, et de leur terrasse on promène ses regards sur un paysage enchan-

teur, par la réunion du lac, de l'Aar, des montagnes, les unes couronnées de glaces, les autres embellies par la culture.

Le lac de Thun est cerné par des montagnes dont les unes sont couvertes de pâturages et de vignobles; ses rives sont bordées de villages et de bourgs. Il a trois lieues de longueur, trois quarts de lieue de largeur, et six cents toises de profondeur. En naviguant sur ce lac, on passe en revue des golfes charmants ombragés de bois touffus, des prairies embaumées de l'odeur des fleurs, et riantes de fraîcheur et de verdure. Les voyageurs ne manquent pas de visiter la caverne de Saint-Béat, située sur les bords du lac; son péristyle est environné d'arbres chargés de fruits; elle est élevée de plus de cent pieds au-dessus du lac, et divisée en plusieurs chambres; des rochers escarpés la garantissent de la fougue des vents. On y jouit de la superbe vue du lac et de son rivage. Tous les environs sont égayés par de beaux arbres, par le concert des oiseaux, et par le cours d'une eau limpide qui, sortant du fond de la caverne, la traverse avec un agréable murmure, et va former une cascade magnifique.

Les habitants de ces montagnes se nourrissent en partie de laitage et de pommes de terre; ils ont aussi beaucoup de fruits, d'excellents poissons, du gibier en abondance, des chamois, des daims, des faisans et des gélinotes. Ils ne cuisent du pain qu'une fois l'année; ils font des gâteaux de l'épaisseur de deux écus, qu'ils appellent gâtelets, et qu'ils sèchent sou-

vent à la cheminée; pour les manger, ils les cuisent et les jettent dans du lait. Ces montagnards sont généralement bien faits; ils ont une éloquence naturelle; leur société est agréable; ils sont humains, généreux, et très éclairés sur leurs lois et leurs priviléges. On trouve souvent dans leurs chaumières les livres les mieux choisis.

Mes amis, vous avez vu des cascades, des torrents, des vallons, des rochers, des monts de neige, des gorges de montagnes couvertes de troupeaux, de verdure et de bois, et couronnées d'un diadème de glaces. Hâtons-nous d'aller à Berne; la route qui nous y conduira est une des plus belles de la Suisse, et le sol, traversé par l'Aar, le plus riche du canton. De beaux villages, des châteaux et des maisons de campagne très agréables par leur point de vue, par la beauté de la culture et l'abondance des sources vives. embellissent cette route. Le reste du territoire où elle est située est hérissé de hauteurs, de montagnes qui, au nord, sont couvertes de forêts de sapins mêlés de chênes et de hêtres. Les maisons de campagne sont vastes et régulières; elles appartiennent à des paysans riches. Les paysannes sont mises avec propreté, et portent un jupon court. Elles marchent la tête haute, les épaules effacées, le jarret déployé et tendu; leurs bras, bien arrondis, sont nus.

Berne, situé dans une presqu'île formée par l'Aar, est une des plus jolies villes de la Suisse. La grande église est d'une architecture gothique; elle a un clocher très élevé, et une terrasse haute de deux

cents pieds et d'une hardiesse étonnante. Elle est plantée de plusieurs rangs d'arbres, avec des pavillons aux quatre angles, et sert de promenade publique. Le pied en est baigné par la rivière.

La bibliothèque de Berne, composée de très belles salles, est ornée des portraits de ses grands hommes, et renferme des manuscrits précieux.

L'arsenal contient des armes pour soixante mille hommes; on y voit des armures excessivement lourdes, des piques et des cimeterres d'une grandeur démesurée, des pistolets enrichis d'or et d'ivoire, et des fusils pareillement ornés, ainsi que quantité d'objets conquis dans les différentes guerres que les Suisses ont eu à soutenir.

Berne est une ville nouvelle : avant 1191, le lieu où elle est située n'était qu'une forêt. Aujourd'hui elle tient un rang parmi les plus belles de l'Europe; on y admire une rue d'une demi-lieue de longueur, bordée de chaque côté d'hôtels magnifiques et continus, ornée de distance en distance de colonnes, de statues peintes ou dorées, et arrosée d'eau vive qui y entretient la propreté et la fraîcheur. Cette ville possède une infinité d'établissements utiles : une académie à laquelle sont attachés un nombre de professeurs qui y enseignent les sciences générales; une académie de dessin, un gymnase, une école normale gymnastique, des écoles élémentaires, des sociétés savantes, un musée, un jardin de botanique, un hôpital, deux maisons pour les orphelins, et des établissements en faveur des pauvres. On y voit aussi

des manufactures et des fabriques de divers genres. Les tanneries y sont considérables.

Les habitants de Berne ressemblent à ceux de toutes les grandes villes de l'Europe pour le costume et la manière de vivre. Les femmes sont généralement belles, et celles de la classe commune y sont vêtues avec plus de goût et de propreté que les villageoises.

Le canton de Berne renferme quelques villes qui méritent d'être visitées, telles que Bienne, située sur la Suse, près de l'embouchure de cette rivière dans le lac de Bienne, et au pied du Jura. Cette ville est petite, bâtie à l'antique; elle a de belles fontaines, et on y remarque la maison de ville, l'église paroissiale et la bibliothèque publique. On y voit un collége, un hôpital, et des manufactures. Les environs offrent de beaux points de vue. On y découvre les lacs de Bienne et de Morat, toute la chaîne des Alpes Bernoises et le Mont-Blanc. Une caverne, creusée dans une colline, renferme une source remarquable par la profondeur et par l'abondance de ses eaux, qui alimentent cent fontaines, et font tourner plusieurs moulins.

Le lac de Bienne offre des sites charmants, mais ses rives sont souvent troublées par des débordements considérables. C'est dans ce lac qu'est située la petite ile de Saint-Pierre, devenue célèbre par le séjour qu'y a fait le philosophe de Genève, et que les voyageurs ne manquent pas de visiter, quoiqu'elle n'ait rien de remarquable que son site.

Mais ne quittons point la ville de Berne sans avoir

vu le superbe domaine d'Hofwyl, qui n'en est éloigné que de deux lieues. Les bâtiments sont situés sur un monticule couronné de forêts. C'est une vaste ferme qui jouit d'une grande célébrité, qu'elle doit aux travaux agronomiques et aux établissements d'éducation formés par M. Emmanuel de Fellenberg, citoyen bernois. Cet homme, d'un génie distingué, doué de diverses connaissances, et touché des peines et des souffrances de la population, jugea que l'unique moyen de remédier à ses maux devait être tiré du perfectionnement l'agriculture, occupation la plus naturelle l'homme, et sa ressource la plus assurée. Il commença à Hofwyl, en 1799, ses essais agronomiques, éleva à une grande perfection les diverses branches d'économie rurale, et y joignit d'excellents établissements d'éducation, qui ont bientôt attiré les regards de toute l'Europe.

Les institutions de M. de Fellenberg consistent en deux fermes destinées, l'une à servir de modèle, l'autre à l'essai des perfectionnements et des nouvelles découvertes; des ateliers où l'on fabrique toutes sortes d'instruments aratoires; un institut consacré à l'agronomie théorique et pratique; un établissement d'éducation où plus de vingt professeurs enseignent les langues anciennes et modernes, la musique, le dessin, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la philosophie, la physique, la chimie, etc. Cet institut admirable est l'ouvrage d'un seul homme qui, à force de per-

sévérance et d'énergie, a vaincu les difficultés que présentait une pareille entreprise.

Nous verrons Burgdorf, jolie petite ville située sur un monticule arrosé par l'Emme; on y remarque plusieurs beaux bâtiments. Le château et l'église présentent de très agréables points de vue; une bibliothèque de plus de quatre mille volumes annonce le goût des habitants pour l'instruction. Cette ville, plus connue sous le nom de Berthoud, est le dépôt des fromages et des toiles qui sont fabriqués dans l'Emmenthal. Le château, où réside un préfet, a été le berceau de l'institut de Pestalozzi, dont j'aurai occasion de vous entretenir, et que nous ne manquerons pas de visiter dans le canton où il est actuellement.

Vous connaissez *Porentrui*, ville située sur la frontière de France, et bâtie sur un monticule qui fait partie d'une des vallées du Jura. Vous avez vu le ci-devant collége des jésuites, et le château qui, de la rampe septentrionale de la colline où il est assis, offre un joh point de vue. Vous avez parcouru ses environs, admiré ses champs fertiles, ses belles prairies; nous nous dispenserons donc d'y aller; il nous restera plus de temps pour visiter les autres cantons.

Le climat de Berne est généralement sain, mais on y observe les contrastes les plus frappants. Plusieurs contrées sont très exposées aux gelées blanches et à des courants d'air, ainsi qu'à des alternatives de chaud et de froid qui ont une influence quelquesois nuisible à la santé. La fertilité du territoire varie autant que le climat. La partie méridionale est celle que le soleil réchausse le moins. Des neiges éternelles couvrent les cimes des montagnes; des glaciers de plusieurs lieues d'étendue remplissent des vallées élevées qui séparent les grandes chaînes des Alpes, et sont interrompus par des rochers à pic, dépourvus de toute terre végétale.

Les autres parties offrent d'excellents pâturages, des forêts, des prairies, des champs où l'on cultive de l'orge, des pommes de terre, du chanvre et du lin; on y voit aussi de belles plaines où prospèrent les fruits, les plantes et les céréales.

Les mœurs des habitants se font remarquer par la douceur et l'extrême simplicité qu'ils montrent en toute occasion.

La sûreté publique y est très grande, et dans les campagnes il arrive souvent que des habitants s'endorment la nuit sans fermer les portes de leurs maisons.

Le caractère national se compose de trois qualités précieuses : la bonhomie , la franchise et l'activité,

00000

## XIX

## CANTON DE FRIBOURG.

Arrosé par la Sarine, la Broye, la Vevaise, et par diverses autres rivières, des torrents et des lacs, le canton de *Fribourg* a pour limites les cantons de Berne, de Vaud, et le lac de Neufchâtel. Situé dans la partie occidentale de la Suisse, il s'étend en longueur sur un espace de dix à douze lieues, indépendamment de plusieurs districts enclavés dans le canton de Vaud. Sa surface présente environ cent lieues carrées. Il tient le neuvième rang dans la Confédération, et compte 72,000 âmes. Ses habitants, à l'exception de 7,500 réformés, qui composent le district de Morat, sont tous de la

religion catholique. La plupart parlent français; l'allemand n'est en usage que vers le nord-est du canton.

Le climat est tempéré dans le nord, et froid au sud; partout il est très sain. Les plaines, bien cultivées, produisent du blé, des fruits, peu de vin, beaucoup de tabac, des légumes, du chanvre et du lin. Les montagnes et les vallées sont riches en forêts, en pâturages, en prairies, où l'on remarque des bêtes à cornes de la plus grosse espèce. Le lait de ces animaux sert à confectionner ces excellents fromages connus sous le nom de Gruyères, pays où la fabrication en est la plus considérable.

La partie méridionale de ce canton est couverte de montagnes dont les unes appartiennent au système du Jorat, les autres au système des Alpes Bernoises. Les plus hautes de ces montagnes s'élèvent à peine à 1,033 toises, et ne conservent la neige que jusqu'en juillet. Les plus remarquables sont la Dent de Jamant, le Molesson, le Mont-Gray, la Dent de Branleyre et la Berra. Celles qui dépendent du système des Alpes Bernoises sont calcaires, et mélangées de quantité de masses de silex; elles renferment aussi de très beau gypse quelquefois rouge, du soufre natif, et des schistes calcaires. Les autres sont en grande partie de grès; dans quelquesunes on remarque des pétrifications et des empreintes de végétaux.

Comme dans la plupart des cantons, le pouvoir souverain réside dans un grand et un petit conseil





VUE DU CHATEAU DE LAUSANNE.

plus ou moins nombreux. Plus des deux tiers des membres sont pris parmi les patriciens ou anciens bourgeois de la ville de Fribourg; l'autre tiers est tiré des villes et des villages; mais tous sont choisis par le grand conseil. Toutes ces places sont à vie. Ces conseils sont présidés par des avoyers.

Ce canton, divisé en douze districts, renferme dix couvents d'hommes, dont un de Trappistes, neuf couvents de femmes, un séminaire, un lycée pour les hautes sciences, deux gymnases, et des écoles élémentaires dans chaque commune. L'éducation des bestiaux, la fabrication du fromage et des ouvrages en paille, forment la principale industrie des habitants. On y voit quelques tanneries, une verrerie considérable, et des fabriques peu importantes de lainage, de faïence, de tabac, etc.

La ville de Fribourg, chef-lieu du canton de son nom, est assise partie sur la Sarine, et partie sur la pente d'un rocher de grès. Son enceinte est flanquée de tours, et comprend beaucoup de jardins, de vergers et de prairies. La ville basse est la plus ancienne et la plus petite. Fribourg est irrégulièrement bâtie, et la plupart des rues en sont très rapides; trois ponts établissent la communication entre les deux parties de la ville, qui a vingt-huit fontaines, quatre places publiques, dont une plantée d'arbres, et un bel hôtel de ville, près duquel est le fameux tilleul planté en 1476, en mémoire de la bataille de Morat. La cathédrale, dédiée à saint Nicolas, est de style gothique; on en remarque la tour, haute

de 356 pieds. Parmi ses autres édifices, on distingue le grand-hôpital, l'hôtel des monnaies, l'arsenal, et le pont en fil de fer qui, sur la route de Berne, fait l'admiration de tous les voyageurs.

Fribourg est une ville où l'on ne s'amuse guère; son aspect n'est point gai. Sa plus belle promenade est la place du marché, que couvre l'ombre immense du tilleul de Morat; c'est la seule que l'on trouve dans l'intérieur. La grande place et le Palatinat appellent de temps en temps quelques promeneurs hors de l'enceinte de la cité. Les environs offrent quelques excursions intéressantes. L'ermitage de la Madeleine mérite d'être visité; c'est un édifice surmonté d'un clocher, où l'on trouve de vastes celliers, des chambres nombreuses, un réfectoire, et deux escaliers taillés dans le roc. Ce fut d'abord la demeure d'un homme qui, lassé du monde, se retira sous les rochers. Dans ses longs loisirs, il s'occupa à y tailler son logement. Il y mourut, et eut pour successeur le nommé Dupré, de Gruyères, qui continua son ouvrage. Son plan et ses idées s'étendant tous les jours, il y travailla pendant vingt-cinq ans, aidé d'un seul valet ou compagnon. La Sarine passe au pied de ce rocher. L'ermite repassait, dans une nacelle, des étudiants de Fribourg qui étaient venus le voir, le jour de la dédicace de son église. La nacelle chavira; il périt avec eux, le 17 janvier 1708. Tant de patience et d'adresse excitent l'admiration autant que l'étonnement.

Fribourg est une ville pieuse. Les places publiques, les rues, offrent partout à la vénération les emblèmes de la religion catholique. Il est peu de boutiques de marchands où l'on ne trouve l'image de quelque saint, couronnée de fleurs. A chacune des portes est un crucifix de bois. Une partie des habitants de ce canton parle la langue française; l'autre partie écorche l'allemand. La même diversité se remarque à peu près dans le costume. L'Allemande fribourgeoise a dans sa parure quelque chose de lourd et de triste. Un bonnet entremêlé de fausses fleurs suffit à peine pour corriger ce que cette longue robe bleue, surmontée d'un corsage-rouge à manches plates, ces immenses boucles de souliers, ont de gothique. La Française montre plus de coquetterie et plus de goût. Son costume se compose d'un fichu blanc qui cache sa poitrine, d'une robe recouverte d'un tablier noir, dessinant assez bien sa taille, d'un chapeau de paille surmonté d'un bouquet léger, et entouré d'une blonde fort jolie, qui donne à son teint rembruni une physionomie plus piquante; des bas très blancs, des souliers mignons, composent sa chaussure. En dépit de l'air allemand que l'on respire à Fribourg, la langue et les modes françaises, qui y dominent, y attirent les étrangers. Il s'y forme des sociétés. Dans cette ville, les arts libéraux et industriels sont cultivés avec plus de goût que dans la plupart des autres villes de la Suisse.



### XX

### CANTON DE NEUFCHATEL.

L'un des moins étendus, et le vingt-unième en rang dans la Confédération, le canton de *Neufchâtel* est situé dans la Suisse occidentale.

Il a pour bornes, à l'est, les bailliages du Jura; au sud, les cantons de Berne, de Fribourg et de Vaud, desquels il est séparé par la Thièle et le lac de Neufchâtel; à l'ouest, par le canton de Vaud, et au nord, par la France.

Il forme un quadrilatère irrégulier, dont la plus grande largeur se trouve entre la ville et les bords du Doubs, au-dessus de la Chaux-de-Fond, et la plus petite dans la partie occidentale du pays.

Sa longueur est d'environ neuf lieues, sa largeur de cinq, et sa superficie de trente-six lieues carrées.

Le pays se compose de montagnes et de vallées, ainsi que de quelques terres d'alluvion qui s'étendent au pied du Jura, et sont cultivées jusque sur les plus hautes cimes.

Le climat de ce petit canton est tempéré dans la région des vignes, qui fournissent d'excellents vins, dont on récolte, année commune, trois millions de pintes, et qui sont un objet important d'exportation. On éprouve dans les montagnes un froid extrêmement rigoureux, très contraire à la culture. Ce canton, dont le roi de Prusse est le souverain, se compose de cinq vallées principales : le val de Ruz, le val de Travers, le val de la Sagne et celui des Ponts, le val de la Brévine et la Chaux-d'Etalières, enfin les vallées du Locle et de la Chaux-de-Fond, avec le bassin du Brenets.

Ce pays est arrosé par la Reuss, qui prend sa source dans les montagnes limitrophes, par le Seyon torrent impétueux, la Thièle, seule rivière navigable, le Doubs, le lac de Neufchâtel et celui de Bienne. Ses principales productions consistent en grains, en légumes, en fourrages, en vignes, en superbes fruits. Les vallées des montagnes sont couvertes de pâturages et de forêts. On y élève un grand nombre de bêtes à cornes. Les habitants sont très industrieux, et se livrent à la fabrication des montres, des instru-

ments de mathématiques, des dentelles, des toiles peintes, etc.

Ce canton, quoique immédiatement soumis à l'autorité du roi, jouit cependant d'une assez grande indépendance; dès que le prince a juré de respecter les droits, les libertés et les coutumes de ses sujets neuschâtellois, ceux-ci lui prêtent à leur tour serment defidélité. Le roi exerce les pouvoirs exécutif et judiciaire, nomme le gouverneur qui le représente, un conseil d'état composé de vingt-un membres, ainsi que châtelains, maires, lieutenants-colonels et majors. Les états-généraux, qui s'assemblent tous les deux ans, se composent de soixante-quinze membres, dont quarante-cinq sont à la nomination du roi; d'où il suit que sa volonté est généralement prépondérante. Néanmoins on peut regarder les Neufchâtellois comme le peuple le plus heureux et le plus libre de la terre. Le prince ne lève qu'un revenu de cent cinquante mille francs, dont la plus grande partie reste dans le pays.

Ce petit Etat est peuplé de 51,000 habitants, dont 49,000 de la religion réformée, et 2,000 catholiques, domiciliés au Landeron et à Cressier. Dans les campagnes on parle un patois singulier; mais la langue française est la langue du pays. Les Neufchâtellois sont vifs, laborieux, probes, et très industrieux; ils aiment aussi les plaisirs. Une maison appartenant à divers particuliers sert aux fêtes que l'on donne. Un des agréments de ces fêtes, c'est que les plaisirs y sont

de tout âge; il n'est pas étonnant de voir danser trois générations ensemble.

Rendons-nous directement à Neufchâtel, chef-lieu du canton. La voie la plus agréable me paraît être celle qu'offre le lac sur lequel la ville est située; la navigation y est considérable, et les bateliers passent pour être fort habiles. Ce lac a neuf lieues de longueur sur deux de largeur. Sa plus grande profondeur est de 450 pieds; sa forme est allongée; on n'y voit aucune île, et ses bords, généralement escarpés, sont composés de rochers calcaires du côté du septentrion, et de pierres de grès sur la rive opposée. Celle du nord est ornée de villes et de villages entourés de vignobles. L'autre est plus solitaire et moins bien cultivée. Les deux rives offrent des sites agréables, des vues gracieuses, mais qui ne sont nullement comparables aux scènes magnifiques que vous présentera le lac de Genève.

La ville de Neufchâtel occupe deux collines au pied du mont Jura, et sur le lac du même nom, que l'on y voit dans sa plus grande largeur. Elle est entourée de vignobles et de belles maisons de campagne, dont l'ensemble forme une des contrées les plus riantes de la Suisse. Elle doit son origine à deux couvents autour desquels on bâtit un bourg, dont les comtes de Neufchâtel favorisèrent l'accroissement par leur résidence. Cette ville est petite, mais bien peuplée et bien bâtie. On y compte environ 3,000 habitants. Deux temples la décorent, un château la domine; des maisons élégantes embellissent la plupart des rues. Auprès

du lac, la place publique forme une promenade très agréable; le faubourg est magnifique par ses bâtiments et ses jardins. Enrichie par l'industrie, le commerce, les bienfaits du gouvernement paternel de la maison de Brandebourg, et par la générosité de plusieurs citoyens, dont l'un, M. de Puri, lui a légué quatre millions, Neufchâtel possède des établissements d'utilité publique de toute espèce, et l'on y voit plusieurs maisons d'éducation, principalement à l'usage des jeunes personnes que l'on y envoie de toutes les parties de la Suisse.

Ce n'est pas seulement à Neufchâtel que l'industrie des habitants se fait remarquer. La vallée de la Chauxde-Fond et celle de Locle nous offriront un peuple constamment occupé à des travaux de mécanique. Ces vallées comptent parmi leurs artistes des hommes célèbres dont les ouvrages en horlogerie en en instruments de mathématiques ont joui et jouissent encore d'une réputation méritée. Les deux Droz père et fils, qui, par des automates de leur invention, ont acquis de la célébrité comme mécaniciens, sont originaires de la Chaux-de-Fond. On cite parmi leurs chefsd'œuvre une pendule à jeu de flûte avec un nègre, que l'on voit dans le palais du roi d'Espagne, à Madrid; la jeune fille qui touche du clavecin, et un grand tableau dans lequel des automates représentent des scènes champêtres.

C'est principalement à l'horlogerie que Locle et la Chaux-de-Fond doivent leur prospérité et une population de 12,000 âmes, resserrée sur un espace de deux à trois lieues carrées. L'histoire de cette branche d'industrie est intéressante. On n'avait peut-être pas encore vu une montre dans cette contrée, lorsque, en 1679, un marchand de chevaux, possesseur d'une montre anglaise qui avait besoin d'être raccommodée, la confia à un habitant adroit de Sagne, nommé Richard. C'était un jeune homme doué de grandes dispositions pour les arts mécaniques; nonseulement il répara la montre, mais en avant étudié le mécanisme, il eut envie de l'imiter. N'ayant pas d'outils, il commenca par en faire; et ce fut à l'aide d'instruments de sa fabrication qu'il composa une montre, depuis la première pièce jusqu'à la dernière. On admira son ouvrage; on lui en commanda de semblables. Ces commandes furent autant d'encouragements. Il aurait voulu voir le mécanisme par lequel on taillait à Genève les roues de montre; mais ne pouvant pas obtenir cette connaissance, il inventa lui-même une machine de ce genre. Dès lors le travail fut plus prompt; il établit à Locle une fabrique d'horlogerie qui, après sa mort, en 1741, fut multipliée par ses fils et par ses élèves.

L'industrie des Neufchâtellois ne s'est point bornée à ce genre; ils se livrèrent dans la suite à la fabrication des instruments de mathématiques, et n'y eurent pas moins de succès. Chaque semaine il se tient à la Chaux-de-Fond un marché où les familles qui habitent les vallées et les montagnes, et qui toutes font leur ouvrage chez elles, apportent le résultat de leur travail. Des marchands s'y rendent pour acheter des

quantités de pièces qu'ils font finir et assembler ensuite avant de les livrer au commerce.

Le pays qui s'occupe de cette horlogerie se compose des vallées du Jura, dont le sol, en partie stérile, exigeait que les habitants suppléassent par l'art à ce que leur refusait la nature. Grâce à leur industrie, les villages ont un air d'aisance qui ferait honneur à des villes. Locle et la Chaux-de-Fond offrent de jolies maisons, bâties en pierres. Le dernier de ces villages a des rues bien alignées, et dans l'espace de deux lieues, qui le séparent du premier, la route est bordée de maisons.

On se rend de Neuschâtel aux Vallées par une belle rampe qui longe des précipices jusqu'au haut des montagnes. On traverse des montagnes moins élevées pour arriver aux Brenets, vallée située sur les bords du Doubs, qui la sépare de la France. Là, dans un lieu solitaire et sauvage, vous verrez le Doubs se précipiter du haut d'un rocher de 80 pieds, et faire mouvoir plusieurs moulins et diverses usines. La grotte de Toffière, la carrière des Brenets, et la forme pittoresque et singulière des rochers qui bordent le Doubs, sont faits pour exciter la curiosité.

C'est donc dans le Val-Travers, au milieu des rochers, des montagnes et des bois, que toutes les femmes travaillent pour alimenter le luxe des villes. Tous les villages de cette vallée pittoresque, traversée par la Reuss, s'occupent de la fabrication de la dentelle. Dans le village de Cortaillod, on fabrique des toiles peintes, et on y imite les modèles et même le

luxe des marchandises anglaises et françaises. C'est ainsi que dans tout ce canton, quel que soit le lieu que l'on visite, on y admire l'industrie et l'activité des habitants, à qui le travail fournit une aisance que l'on ne trouve pas aussi communément dans beaucoup d'autres pays.

Ne quittons point cette contrée sans visiter le bourg de Valangin. Il est situé dans un fond, environné de montagnes et de forêts hérissées de sapins, baignées par le torrent de Seyon et par celui de la Sauge. Il contient environ trente à quarante maisons et trois cents habitants. Ce qu'il y a de plus remarquable dans les environs, c'est une source d'eau minérale tiède qui y coule tristement dans une solitude profonde.

## XXI

### CANTON DE VAUD.

Traversé par la chaîne du Jura, le canton de Vaud. situé dans la partie sud-ouest de la Suisse, est borné au nord par le canton de Neufchâtel, le lac de ce nom et le canton de Fribourg; à l'est, par ce dernier et celui de Berne; au sud-est, par le Valais; au sud. par le lac de Genève; au sud-ouest, par le canton de ce nom, et à l'ouest, par la France. Une petite partie de ce canton, qui comprend Avenche, est enclavée entre le canton de Fribourg et le lac de Neufchâtel.

Le pays de Vaud, l'un des cantons les plus grands et les plus peuplés, est le dix-neuvième en rang dans la Confédération. Il a vingt lieues de longueur, douze dans sa plus grande largeur, et cent quatre-vingtquinze lieues carrées de surface. Il renferme une partie du Jura, dont les plus hautes sommités sont la Dôle, la Dent de Vaulion, le Noir-Mont et le Mont-Tendre. On voit à l'extrémité occidentale les Alpes Bernoises, et au milieu du canton toute la chaîne peu élevée du Jorat. Les principaux cours d'eau qui l'arrosent sont le Rhône, l'Orbe, la Venoge, le lac de Genève, celui de Neufchâtel, ceux de Joux et de Morat.

Le climat est très doux, surtout sur les bords du lac de Genève, qui offrent l'aspect le plus riant par l'immense quantité de maisons de plaisance, villes, bourgs et villages qui y sont répandus. Il y a des marais dans le voisinage d'Avenche et sur les bords de l'Orbe, mais le pays est généralement sain. Le sol, quoiqu'il ne soit pas partout également fertile, est bien cultivé. L'agriculture, et surtout la culture de la vigne, forment la principale occupation des habitants.

Ce canton, est divisé en dix-neuf districts. Son gouvernement est aristo démocratique. Le grand conseil, composé de cent quatre-vingts membres, toujours renouvelés par tiers, exerce le pouvoir législatif, et nomme deux présidents ou landammanns parmi les membres du conseil d'état. A ce conseil d'état, ou petit conseil, composé de treize membres tirés du grand conseil, appartient le pouvoir exécutif. Le tribunal d'appel, composé aussi de treize

membres, juge toutes les affaires en dernier ressort. Il y a dans chaque district un tribunal de première instance, et dans chaque cercle un juge et une justice de paix.

Ge pays, après la conquête des Romains, fit partie de la province de *Maxima Sequanorum*. Les Bourguignons, les Francs, le possédèrent ensuite; il fut compris dans le royaume de Bourgogne transjurane, après Louis-le-Débonnaire, puis passa aux empereurs d'Allemagne, et fut enfin soumis aux ducs de Zaringhen. De 1273 à 1536, il appartint presque entièrement aux ducs de Savoie. Berne le posséda ensuite jusqu'en 1798, qu'il devint un canton particulier.

En parcourant d'abord la partie du canton enclavée dans celui de Fribourg, nous trouverons Avenche, ville remarquable par son antiquité, et qui occupe à peine la dixième partie de l'Aventicum des Romains. On voit dans son enceinte un grand nombre de monuments antiques qui attestent sa splendeur passée, tels que des pavés en mosaïque, des colonnes, des inscriptions, un amphithéâtre et un aqueduc. Elle est située admirablement, dans une contrée fertile, et sur un monticule qui domine le lac de Morat. Le château et l'église sont l'un et l'autre très antiques. Le premier est habité par le docteur Schnell, qui y a ouvert un établissement pour le traitement des aliénés. Le sol de l'ancienne ville offre aujourd'hui des champs bien cultivés.

Payerne n'est qu'une petite ville, où l'on s'arrête

peu; nous ne ferons donc qu'y passer, ainsi qu'à Moudon, et nous gagnerons Yverdun, chef-lieu de district. C'est une ville bien bâtie, située dans une île de la Thièle, qui la sépare de ses faubourgs, auxquels elle est jointe par plusieurs ponts, et qui, après avoir formé un beau port, se jette un peu au-dessous, dans le lac de Neufchâtel. Yverdun se compose de trois rues principales, parallèles et alignées, qui aboutissent à une très belle place entourée de vastes et beaux édifices, entre autres le château, bâti au douzième siècle par Conrad de Zaringhen, et dans lequel est établi l'intéressant institut de Pestalozzi; l'église et l'hôtel de ville sont tous deux modernes et d'un fort bon goût. Cette ville a deux faubourgs, un collége, un hôpital, une bibliothèque publique qui renferme une collection d'antiquités romaines, et deux sociétés de bienfaisance.

Des débris de murs, de tours presque indestructibles qui existent dans les environs, prouvent qu'autrefois l'enceinte de cette ville était plus considérable. Elle a été victime d'un grand nombre de calamités; les inondations, la peste, les incendies, les dévastations de la guerre, en ont détruit la population dans les quinzième, seizième et dix-septième siècles. Les environs sont très agréables et embellis de maisons de campagne. Une belle promenade comprise entre la ville et le lac, et de laquelle on découvre ce dernier dans toute sa longueur, attire l'attention. A quelque distance on trouve des bains d'eaux sulfureuses, très fréquentés dans la belle saison.

Granson, agréablement située sur le bord occidental du lac de Neufchâtel, où elle a un port, est une petite ville mal bâtie, et n'est intéressante que par la célébrité que lui a acquise la fameuse bataille de l'an 1476, dans laquelle vingt mille Suisses défirent l'armée bourguignone, forte de soixante-dix mille hommes. Les seuls édifices remarquables sont une église très ancienne, et un château où résidaient autrefois les barons de Granson.

La petite ville d'Orbe a joué un grand rôle sous l'ancienne monarchie des Francs. Les rois de la première et de la seconde race y avaient un palais qu'ils habitaient certains temps de l'année; les rois de la Bourgogne transjurane y ont fait aussi quelque séjour. Cette ville est située sur la rivière de son nom; on y entre par un pont de pierre d'une seule arche qui forme un tableau très pittoresque. La rivière s'y précipite du haut d'un rocher. Orbe est bâtie sur une éminence dont la vue s'étend au loin sur un pays cultivé; elle est entourée de vignobles de peu de rapport, mais qui lui servent d'embellissement. Les ruines de son vieux château sont très curieuses.

Le temps est superbe, allons voir Romain-Moutiers; deux heures de marche nous y conduiront. Le chemin est pierreux, mais agréable; c'est une véritable promenade. Cette petite ville est située dans un vallon sauvage et pittoresque; environné de hautes montagnes, ce vallon offre le spectacle de la fertilité et d'une profonde solitude. La ville s'est formée successivement autour d'une abbaye que saint Romain y avait fondée au sixième siècle. Ce saint s'y retira avec son père, saint Lupicin; ils y vécurent en ermites, et commencèrent à défricher le terrain. On croit que Pepin, père de Charlemagne, y fonda une abbaye de la règle de saint Benoît, qui depuis a été sécularisée; un bailli y réside, et demeure dans le couvent même de Romain-Moutiers, qui est séparé de la ville par un mur.

N'oublions pas la vallée de Joux, l'un des districts de ce canton, située dans l'intérieur du Jura, entre la chaîne du Joux et le Mont-Tendre, dominée par la Dent de Vaulion, traversée par la rivière d'Orbe et par un lac de deux lieues et demie de longueur. Cette vallée renferme de belles prairies, des sites charmants, des mœurs pastorales, et une industrie fort active. Les habitants sont laborieux, industrieux, et tout-à-fait pacifiques. Ceux qui ne sont pas pasteurs se livrent à l'apprêt du fer ou du bois; ils sont forgerons, couteliers, armuriers, horlogers, menuisiers, etc. Les femmes s'y occupent de la fabrication des dentelles. Les maisons de cette charmante vallée sont simples, mais propres, solidement bâties en pierres, et couvertes en bois. Le climat est âpre. L'hiver est long et rude, mais la belle saison transforme le pays en un jardin magnifique. Le lac de Joux, qui occupe le milieu de cette vallée, est bordé d'un côté par des tapis de verdure, entremêlés de maisons et de châlets; de l'autre, des rochers couverts d'un rideau de forêts de sapins hérissent sa rive. Les clochers de quelques villages qui dominent le lac ajoutent à l'agrément du coup d'œil varié que présentent les eaux, les prés, les bois, les montagnes et les rochers.

La capitale du canton de Vaud est Lausanne, ville qui, dit-on, ressemble à Jérusalem. Elle est bâtie sur trois collines à demi-lieue du lac Léman. Les pentes sont si escarpées que les chevaux traînant une voiture n'y montent qu'avec peine. On a pratiqué dans les ravins des escaliers par lesquels on descend dans un précipice. Le torrent qui traverse cette ville roule souvent des eaux rapides et furieuses; souvent aussi, épuisé de sécheresse, il infecte l'air de ses miasmes. Le terrain autour de Lausanne est inégal et montueux. C'est un pays de vignes, de champs et de fruits. On compte dans la ville au moins soixante rues, ruelles et places publiques qui comprennent un millier de maisons particulières.

Dans le nombre des édifices, on distingue la cathédrale, beau monument d'architecture gothique, d'une masse imposante, et dans lequel on remarque les tombeaux de plusieurs personnages illustres; le collége académique qui renferme une église, une riche bibliothèque; les auditoires, les classes, et un musée; l'hôtel national, ancien séjour des évêques et des baillis bernois, aujourd'hui siége du gouvernement. La salle où le conseil souverain tient ses séances, celle du conseil d'état et de la cour suprême, sont fort belles. L'hospice cantonal est un très beau bâtiment, tout en pierres de taille, décoré à l'exté-

rieur, dans son pourtour, de grands pilastres toscans.

Cette ville possède de belles fontaines, des promenades superbes, un théâtre, et de belles églises. Ses rochers sont environnés de vergers, de prairies charmantes; ils offrent des points de vue romantiques, pittoresques. Tout y est riant, tout y est utile; les vergers, les vignes, les prairies, descendent jusqu'au lac par une pente douce; des maisons de campagne très jolies embellissent ces coteaux. La ville jouit d'un air pur et vivifiant; la salubrité des eaux égale leur abondance. Les choses nécessaires à la vie y affluent. Les sociétés y sont agréables, et si la richesse n'y étale pas son faste, la pauvreté n'y afflige pas les cœurs sensibles.

Lausanne est presque le collége unique de la Suisse pour la langue française et la politesse; elle est aussi l'asile du repos et de la paix. La société y est calme et la politique en est bannie. Les Lausannais ne sont occupés que de leurs plaisirs, et la joie y est pour ainsi dire une plante indigène.

Mes amis, nous ferons quelque séjour à Lausanne; mais nous n'y resterons pas continuellement. Cette ville sera le point de départ pour tous les endroits plus ou moins intéressants qui l'environnent ou font partie du canton. Ainsi nous visiterons d'abord la jolie petite ville de *Vevey*, où la nature déploie les richesses les plus variées. Elle est située au pied du mont Chardonne, qui fait partie du Jorat, et sur le lac Léman, dans un lieu inaccessible aux vents du nord, ce qui fait que le climat en est très doux.

La situation de cette ville est unique. La nature, tantôt imposante et sublime, tantôt gracieuse et pleine de beautés, s'y montre sous les formes les plus variées. Le lac que l'on y voit dans sa plus grande magnificence, ses rives enchantées dont les collines sont couvertes de villes, de bourgs, de villages et de châteaux, les rochers menaçants de la Meilleraie, les montagnes sourcilleuses du Valais, les superbes Alpes parsemées de châlets, et mille autres objets divers. forment une variété inépuisable de points de vue et de scènes de la beauté la plus ravissante. Il règne parmi les habitants de Vevey tout autant d'urbanité qu'à Lausanne; mais il y a beaucoup moins de luxe, et la vie s'y écoule plus doucement.

En suivant le côté oriental du lac, nous verrons la petite ville de *Villeneuve*, qui n'a rien de bien remarquable; puis celle d'*Aigle*, chef-lieu d'un district de son nom, située sur le torrent de la Grande-Eau, et traversée par la route de Martigny à Lausanne. Ses maisons, bâties en marbre noir non poli, lui donnent un aspect fort triste. Sur une hauteur voisine est le château des anciens seigneurs, dont on a fait un hôpital.

Nous gagnerons ensuite Bex, grand et beau village situé dans la plaine fertile du Rhône, au pied de jolies collines boisées, et environnées de champs, de prairies, de bocages, et d'eaux pures et salutaires. C'est un des cantons les plus agrestes de la Suisse. Le village est bien bâti en pierres, et remarquable par ses sites pittoresques; mais ce qui excite l'admi-

ration, ce sont des salines souterraines dans une montagne voisine, qu'on connaissait à peine il y a deux cents ans. On y voit des puits de six cents pieds de profondeur, des rouages, des pompes pour élever les eaux salées, des réservoirs pour les contenir, et des soupiraux de trois cents pieds de hauteur.

Au sortir de Bex, une belle route, ombragée des deux côtés, nous conduira à Saint-Maurice, et de là à la cascade du Pisse-Vache, l'un et l'autre dépendants du Valais, mais fort près du canton de Vaud. La ville de Saint-Maurice, entre le Rhône et la Morcle, montagne qui s'élève droite comme une tour, est située au pied d'un énorme rocher couronné de beaux arbres, et traversée par un ruisseau. La rue principale, parallèle au Rhône, est régulièrement alignée, et a quelques maisons bien bâties. Vous remarquerez l'abbaye et son église, l'église paroissiale, l'hôtel de ville, et le pont du Rhône en pierre et d'une seule arche.

Tout près de Saint-Maurice, nous aurons à visiter l'ermitage de Notre-Dame du Sex, bâti sur une corniche étroite, à une hauteur considérable, au milieu des assises de rochers qui forment la base de la Dent du Midi. Cette retraite singulière, qu'on prendrait de loin pour l'aire d'un ciseau de proie plutôt que pour une habitation d'homme, présente, par sa situation extraordinaire, des aspects et des points de vue admirables. Après l'ermitage, vous aurez à voir la chapelle de Veroliez, élevée en mémoire du massacre de la légion Thébaine; puis nous nous hâterons

d'arriver au Pisse-Vache, l'une des cascades les plus admirées de la Suisse. On lui donne deux cents pieds de hauteur; sa chute est superbe, sa nappe immense, et ses flots, perdus dans les airs qu'ils agitent, se résolvent en vapeurs et forment un bel arc-en-ciel lorsqu'ils sont pénétrés des rayons du soleil; l'eau tombe en ligne verticale, et se brise sur un rocher incliné. Ces grands accidents de la nature portent au fond de l'âme des sentiments de tristesse et d'effroi, que notre retour et quelques jours passés à Lausanne ne tarderont pas à dissiper.

Mes amis, quand vous voudrez, nous partirons. Votre curiosité une fois satisfaite de ce côté, nous nous rapprocherons de Genève en gagnant d'abord Morges. C'est une ville élégante, et presque aussi vivante qu'un faubourg de grande ville. Ses rues sont larges, régulières, bien pavées. Ses maisons, la plupart bâties avec goût, ont toutes un air de propreté que l'on ne peut s'empêcher de remarquer. Son église, bâtiment moderne, élevé au milieu d'une jolie place, à l'extrémité orientale de la ville, en décore l'entrée. Morges est avantageusement située pour les points de vue. Une immense ceinture de montagnes qui enferme l'horizon, et s'arrondit autour de la rive opposée du lac; le Mont-Blanc qui élève majestueusement son sommet couvert de neige au-dessus des Alpes de Chablais; un long glacis de la plus belle verdure qui s'abaisse du pied des montagnes jusqu'aux bords du lac; toutes ces beautés réunies font de cette ville une résidence charmante.

Rolle, à environ deux lieues et demie de Morges, est une petite ville d'un aspect agréable, bâtie au bord du lac; sa fondation date du treizième siècle. Elle se compose d'une seule rue fort large et fort propre. On y voit une promenade publique sur l'emplacement autrefois occupé par le parc du château. Nyon, autre ville, est bâtie en partie au bord du lac, en partie sur un plateau relevé en terrasse au-dessus de la rive. Son origine remonte à l'époque de la conquête de l'Helvétie par les Romains.

A une lieue plus loin nous trouverons *Copet*, la plus petite des villes vaudoises du Léman. Elle est située au bord du lac, et se compose d'une seule rue courte et étroite, formée de maisons de peu d'apparence. Le seul objet intéressant est le château qu'ont habité Necker et madame de Staël, sa fille, tous deux célèbres à différents titres. C'est à une demiheure de cette ville que se retrouve la frontière du canton de Vaud. Au-delà on est sur le territoire de celui de Genève.





### XXII

# CANTON DE GENÈVE.

Divisé en trois parties distinctes par le lac de son nom, par le Rhône et par l'Arve, son affluent, le canton de *Genève*, le plus petit et le plus occidental de la Suisse, n'occupe que le vingt-deuxième rang dans la Confédération. Il a pour limites, au nord, le canton de Vaud; au nord-est, la France, dont le Rhône le sépare; au sud et à l'est, la Savoie. Sa longueur est de six lieues et demie, sa largeur moyenne de deux lieues, et sa superficie d'un peu plus de onze lieues carrées.

La partie située entre le lac et le Rhône est couverte des dernières pentes du Jura, et traversée par la Versoix, la Vengeron et le London. Celle au sud, entre le Rhône et l'Arve, présente une plaine ondulée par les derniers gradins du mont Salève; la partie orientale, celle entre l'Arve et le lac, s'étend au pied des Voirons, montagne de Savoie. Le climat est doux et salubre; le sol pierreux, sablonneux et peu fertile est cependant si bien cultivé, surtout aux environs de Genève, qu'il produit du blé, des légumes et, des fruits; les collines y sont couvertes de vignobles. Mais ce canton doit sa prospérité à ses manufactures et à ses nombreuses fabriques en différents genres. Les habitants sont généralement industrieux, polis et hospitaliers. La langue française est en usage parmi eux.

Le canton de Genève contient trois villes: Genève, qui en est le chef-lieu, Carouge et Versoix. Il compte une population d'environ 45,000 habitants, dont les deux tiers sont protestants. Le pouvoir souverain de cette petite république est confié à un conseil représentatif où siégent quatre syndics qui font partie du conseil d'Etat. Le conseil représentatif est composé de deux cent cinquante députés, et des vingt-huit membres du conseil d'Etat; chaque année on le renouvelle de trente membres. Le conseil d'Etat a le pouvoir exécutif et l'initiative des lois; il est présidé par les syndics, qui sont élus chaque année dans le conseil représentatif.

Le territoire de la république de Genève était originairement très petit. Mais, par acte du congrès de Vienne, du 29 mars 1815, époque à laquelle elle fut admise dans la Confédération suisse, le roi de Sardaigne l'augmenta de la ville de Carouge et de quelques autres portions de la Savoie, afin de désenclaver une partie de ses possessions; la France lui céda Versoix et ses dépendances, pour lui assurer une libre communication avec la Suisse.

La ville de Genève, siège de toutes les autorités supérieures du canton, est située à l'extrémité sudouest du lac de son nom, à l'endroit où le Rhône en sort, et un peu au-dessus du confluent de ce fleuve avec l'Arve. Elle est entourée de fortifications assez considérables, surtout du côté des Etats sardes; mais elle est dominée par des hauteurs; du côté du port elle est fermée par des pilotis liés entre eux au moyen de fortes chaînes. Elle a trois portes; le Rhône la divise en trois parties : la Cité ou Ville-Haute, l'Ile et le quartier Saint-Gervais. La première, qui est la plus grande, est sur la rive gauche du fleuve, en partie sur une colline élevée de vingt-neuf mètres au-dessus du niveau du lac, et en partie dans la plaine. La dernière, sur la rive droite du Rhône, est aussi sur une colline. L'île, formée par les deux bras du fleuve, a sept cents pieds de long sur deux cents de large, et se trouve entre la Cité et Saint-Gervais. Ces différents quartiers communiquent entre eux par quatre beaux ponts. On remarque sur les remparts un pont suspendu en fil de fer, et un autre semblable sur le Rhône, au-dessus de la ville.

Les rues de Genève sont propres et assez larges, mais irrégulières; les rues basses sont quelquefois exposées à des inondations, lorsque l'accroissement des eaux du lac est considérable; les maisons en sont très élevées. La cité présente une vue admirable et d'élégantes maisons.

Cette ville possède trois églises calvinistes, une cathédrale dédiée à saint Pierre, édifice gothique, vaste et irrégulier, avec un portail de style grec. construit dans le dernier siècle, dans la partie la plus élevée de la Cité, et où le conseil d'Etat tient ses séances. On y voit aussi deux églises luthériennes, une église catholique, une synagogue, un hôtel de ville, un arsenal, des casernes, une maison pour les mineurs et les orphelins, un grand et bel hôpital, une maison de correction et une prison.

Genève possède aussi une académie réformée, composée de quatre facultés : théologie, droit, sciences, lettres; un collége, douze écoles primaires, trois écoles d'enseignement mutuel, une bibliothèque publique de plus de 50,000 volumes et 200 manuscrits; un musée assez riche, un observatoire, un jardin de botanique, une société de catéchumènes, une société pour la musique sacrée, une école publique de dessin, une société d'histoire naturelle, deux sociétés de médecine, divers bureaux de bienfaisance; enfin un théâtre et plusieurs belles promenades, telles que la Treille, les Bastions, surtout la place Saint-Antoine, d'où l'on découvre le Mont-Blanc et une grande partie du lac.

Genève est bien éclairée durant la nuit. Elle manque de fontaines, mais on y a suppléé par une

machine hydraulique qui élève l'eau à cent pieds, et en fournit à toute la ville au moyen de deux réservoirs, l'un dans la cité, l'autre dans Saint-Gervais. Vous voyez, mes amis, que, pour une ville peuplée d'environ 23,000 âmes, elle n'est pas mal partagée en établissements d'instruction; aussi a-t-elle donné naissance à une foule de gens fameux dans les lettres. les sciences et les arts, parmi lesquels on remarque J.-J. Rousseau, Casaubon, Lefort, Pictet, Necker. madame de Staël, l'historien Mallet, les naturalistes Bonnet et de Saussure. Les Génevois sont grands. forts, laborieux, et ont généralement du goût pour les arts et le commerce. L'instruction est très répandue parmi eux, et l'éducation des femmes est particulièrement bien soignée. Il règne dans cette ville une politesse et un bon ton remarquables.

Genève doit sa prospérité au commerce, qui y est considérable; sa situation entre la France, l'Italie et la Suisse la rend l'entrepôt des marchandises de ces pays, ce qui alimente un grand commerce de banque et d'expédition. Elle possède de nombreuses manufactures d'étoffes, des fabriques d'instruments de mathématiques, de chirurgie, de quincaillerie, joaillerie et orfévrerie; celles qui sont les plus importantes consistent dans l'horlogerie, qui seule occupe sept mille individus; une partie des exportations se fait par le lac, sur lequel Genève a un port très fréquenté, appelé Molard. La pêche dans le lac et dans le Rhône y est très active.

Les environs de cette ville présentent l'aspect le

plus riant, et les coteaux qui l'entourent sont couverts de jolies maisons de plaisance, de jardins, de vignes et de vergers. Près de cette cité, et sur le Rhône, est un grand hameau nommé la Couleuvrenière, qui se compose de plusieurs moulins et fabriques qui en dépendent, et où la bourgeoisie a son arsenal. Devant la Porte-Neuve est le village de Plein-Palais, au centre duquel se trouve une belle et vaste prairie qui sert de promenade habituelle aux Génevois, et de champ d'exercice aux troupes.

Genève avait déjà le titre de ville au temps où les Romains pénétrèrent dans la Gaule; elle leur appartint pendant plus de cinq siècles, et fut le centre d'une province considérable. Au commencement du cinquième siècle, l'empereur Honorius la céda aux Bourguignons, qui en furent dépossédés par les Francs. Elle fut ensuite annexée à l'empire germanique, puis devint une principauté soumise à l'autorité de l'évêque, qui en était prince et seigneur. En 1535, elle secoua le joug du prélat, et la république y fut proclamée. Les ducs de Savoie, entre autres Charles-Emmanuel, firent de vains efforts pour détruire sa liberté. Elle résista courageusement, à l'aide des cantons de Fribourg et de Berne, avec lesquels elle avait contracté une alliance en 1584. Genève, après avoir joui de la paix pendant près de deux siècles, tomba au pouvoir des Français; mais, en 1813, elle recouvra son indépendance, et, en 1815. elle fut agrégée à la Confédération.

Les mœurs des habitants de cette ville ne ressem-

blent point à celles des grandes villes de l'Europe. Une grande simplicité, dans la parure comme dans l'ameublement, se fait remarquer dans toutes les classes de la société. Il est très rare d'y voir des pauvres, parce que chacun travaille à faire valoir son industrie. On y cultive beaucoup les sciences et les arts. Les femmes ont de la grâce et une sorte d'élégance dans leur mise. La jeunesse se fait admirer par son instruction, sa modestie et sa simplicité. L'éducation s'étend à tous les ordres de citoyens. On donne de bonne heure aux enfants une éducation morale et religieuse, et on leur procure toute espèce de livres propres à développer leur intelligence.

Les dimanches et les fêtes, le peuple de tout sexe et de tout rang, après avoir assisté au service divin, se livre à des amusements de toute espèce. Les promenades se remplissent d'une foule de personnes; on fait des rassemblements dans des maisons particulières, où l'on joue à divers jeux. Quand le temps est beau, le lac est couvert de bateaux dans lesquels on prend plaisir à se promener. Ces bateaux, de différentes grandeurs, sont la plupart assez joliment décorés. On y cause, on y fait de la musique, on y tire des feux d'artifice qui amusent beaucoup ceux qui restent sur les bords du lac.

Les gens riches passent presque tout l'été à la campagne, où ils ont de très jolies maisons et de beaux jardins, peu éloignés de la ville. Ceux à qui la fortune ne permet pas cette dépense, se réunissent au nombre de vingt à quarante, et prennent à loyer une maison et des jardins où ils se réunissent les soirs et prennent part à un goûter composé de rafraîchissements. On y sert du pain, des anchois, des gâteaux, du thé, du café, du vin, de la limonade, et autres objets de gourmandise. On s'amuse ensuite à jouer ou l'on passe le temps en conversation, jusqu'au moment où le canon, tiré des remparts, annonce la prochaine fermeture des portes de Genève.

A ce son, chacun se hâte de regagner le ville, attendu que les portes une fois fermées, il n'y a plus moyen de rentrer. Cet usage s'est introduit par précaution contre toute surprise, depuis qu'un duc de Savoie a attaqué Genève en temps de paix, au milieu de la nuit; mais cette précaution est inutile aujour-d'hui que le sort de cette république est fixé par sa réunion aux cantons suisses, laquelle rendrait toute invasion infructueuse pour la puissance qui l'entre-prendrait.

Tout Génevois est soldat, et fait une étude particulière de l'art militaire. Il s'applique surtout au tir, et parmi les élèves il en est de fort adroits. Je crois, si nous restons quelque temps à Genève, que nous pourrons assister à une fête solennelle dont le but est d'élire un roi des arquebusiers. Celui qui tire le plus juste est honoré de ce titre. La majeure partie des habitants se rassemble dans une plaine, non loin des portes de la ville. On y trouve une vaste rangée de sièges pour les personnes qui s'y rendent à l'effet d'être spectatrices de la cérémonie, laquelle ressemble à peu près à ce que l'on appelle une revue. Vous aurez dans cette plaine le spectacle d'un camp et d'un combat simulé. Cette fête est terminée par un grand dîner, préparé dans la maison de ville, à la suite duquel chacun se retire gaîment dans ses foyers.

Versoix, que vous avez vue sur la rive occidentale du lac de Genève, n'est qu'une très petite ville. Vous avez pu y remarquer une grande place publique, et des rues tirées au cordeau qui ne sont pas encore entièrement garnies de maisons. Elle appartenait à la France avant 1815; la manufacture de lampes, de lustres et d'ustensiles vernis que l'on y voit a été établie par Amy Argand, sous les auspices de Louis XVI.

La ville de Carouge, qui fait aujourd'hui partie du territoire de Genève, n'était, en 1780, qu'un chétif village de la Savoie, lorsque le roi de Sardaigne en fit le chef-lieu d'une nouvelle province (celle de Carouge), et voulut l'opposer comme rivale à Genève. Elle est avantageusement située, sur la rive gauche de l'Arve, que l'on passe un peu plus bas, sur un beau pont en pierre. Les rues en sont larges et droites, et les maisons n'y ont qu'un étage. Elle renferme une église, une synagogue, un hôpital, des fabriques de maroquin, de faïence, de pendules et de montres, une filature de coton, une tuilerie et plusieurs tanneries. Sa situation, à une demi-lieue de Genève, rend la communication entre ces deux villes extrêmement facile, et en fait une fort bonne acquisition pour le canton génevois. Les environs de Carouge sont charmants, et couverts de maisons de campagne.

### LA SAVOIE.

Mes amis, vous avez visité les lieux remarquables de la rive droite du lac; il faut voir maintenant ceux situés sur la rive gauche, et nous ferons une excursion dans la Savoie. La navigation du lac nous offre à la fois facilité et agrément. Nous nous arrêterons où bon nous semblera, et nous aurons fait la plus agréable promenade possible.

Ce grand lac qui baigne les cantons suisses de Genève, de Vaud, du Valais, et la province de Chablais, en Savoie, a la forme d'un croissant. Sa longueur est de seize lieues, sa plus grande largeur de trois lieues et demie, et sa superficie d'environ trente

lieues. Sa plus grande profondeur est de 189 toises. Outre le Rhône qui y entre par l'extrémité orientale et en sort par la pointe occidentale, ce lac reçoit une quarantaine de cours d'eau, dont la plupart ne sont que des torrents. Les plus considérables sont la Durance savoisienne, qui débouche vers le milieu de la rive méridionale, la Veveyse, la Venoge, l'Aubonne et la Versoix, qui s'y jettent par l'autre rive. Les endroits les plus remarquables, sur le territoire de la Savoie, sont les petites villes de Thonon et d'Evian, seulement en raison de leur proximité du lac, mais sans intérêt en elles-mêmes.

Les bords du lac offrent, surtout au nord, l'aspect le plus riant; ils sont presque partout abordables, et ornés de la plus riche verdure, d'une culture très soignée, et de nombreuses et jolies habitations qui se réfléchissent dans les ondes. La rive méridionale présente des sites sauvages, tels que les rochers de Meilleraie, au-dessus desquels on voit les Alpes s'élever majestueusement.

La Savoie, bornée au nord par la Suisse, dont le lac de Genève la sépare presque entièrement, à l'est par le Piémont, au sud et à l'ouest par la France, a trente trois lieues de long sur douze de large, et trois cent quarante lieues carrées de surface. La partie la plus colossale de la chaîne des Alpes trace une grande partie de la limite orientale et méridionale de cette contrée, sous les noms d'Alpes Pénines, d'Alpes Grecques et d'Alpes Cottiennes. Elle présente le Mont-Blanc, le petit Saint-Bernard, le Mont-Iseron et le

Mont-Cenis; de cette chaîne se détachent une foule de rameaux qui couvrent la Savoie dans tous les sens.

La surface de ce pays est moins admirable par la beauté de ses sites que par la sublimité des tableaux qu'elle offre à chaque pas, et qui produisent des impressions continuelles d'étonnement, de tristesse et même de terreur. Des montagnes tantôt couvertes de bois, tantôt nues et escarpées, à travers lesquelles se précipitent avec fracas des courants que forment cà et là de belles cascades, et vont ensuite serpenter au fond d'une vallée; des précipices dont la profondeur inspire le plus grand effroi, et enfin des rochers d'une hauteur prodigieuse, presque toujours taillés à pie, et couronnés d'une masse énorme de neige et de glace.

Les vallées, la plupart étroites, y sont cultivées en grains ou en vignes, et couvertes, à de grands intervalles, de petits hameaux ou de cabanes isolées; des pâturages s'élèvent de la base de la majeure partie des montagnes, à une assez grande hauteur de leurs versants; des forêts étendues, mais le plus souvent claires, succèdent ensuite. Le besoin, aidé de l'industrie, est parvenu à rendre quelques penchants de montagnes fertiles, en y transportant avec beaucoup de peine de la terre prise dans les vallées, et que l'on y retient par de petits murs en pierre échelonnés à peu de distance les uns des autres, ce qui n'empêche pas que les avalanches et la chute des rochers n'y causent souvent de grands dégâts.

La Savoie, formée de l'ancien duché de son nom,

est divisée en huit petites provinces dont les chefslieux sont autant de villes assez médiocres, à l'exception de Chambéry, chef-lieu de la Savoie propre, et capitale de tout le pays. Nous verrons cette ville, et celles qui présentent le plus d'intérêt. Mais il est des endroits qu'une juste curiosité doit nous faire préférer. C'est d'abord la vallée de Chamouny, cachée au pied de la montagne connue sous le nom de Mont-Blanc. Il n'y a guère plus de cent ans qu'on connaît son existence, et elle serait sans doute encore ignorée si deux Anglais ne nous en eussent donné les premières notions, en 1741. La route n'est pas sans difficultés; mais les points de vue, les sites, les singularités de la nature, les merveilles que vous aurez souvent occasion d'admirer, vous feront oublier la peine et la fatigue qu'il faudra de temps à autre endurer.

Le village de Chamouny, connu aussi sous le nom de Prieuré, à cause d'un couvent de Bénédictins qui y fut établi en 1099, cent et quelques années après la fondation de l'hospice du grand Saint-Bernard, est situé sur les bords de l'Arve, entre le Mont-Blanc et le Mont-Breven, au centre de la vallée de Chamouny. On traverse, avant d'y arriver, le village des Ouches et celui de Bossons, au-dessus duquel on aperçoit le beau glacier du même nom assis au pied du Mont-Blanc, dont les superbes pyramides de glace, colorées par les rayons du soleil, et vues à travers les sapins, présentent le spectacle le plus extrordinaire et le plus ravissant.

La vallée de Chamouny, éloignée de tous les grands

chemins, isolée, et pour ainsi dire séparée du reste du monde, est bornée au nord-est par le col de Balme, et au sud-ouest par les monts de Lacha et de Vaudagne. Elle est couverte de bois, de prairies, de champs cultivés et de glaciers. Son étendue est d'environ six lieues de longueur, sur une largeur d'une demi-lieue. Cette vallée est à 3,174 pieds de hauteur au-dessus du niveau de la mer. L'hiver y dure neuf mois. Dans le cours de l'été il faut souvent y allumer du feu, tant l'air est vif dans ces contrées. On y reeueille d'excellent miel; les montagnes nourrissent des chamois et des bouquetins. Il y a beaucoup de bétail dans le fond de la vallée, qui partout est couverte de gazon. La nature semble avoir voulu dédommager les habitants de la longueur et de l'aspérité de l'hiver en donnant au sol de leurs prairies et de leurs champs une plus grande activité que dans les pays où le climat est tempéré; de sorte que ce qu'ils ne peuvent semer qu'au mois de juin se récolte dans le mois d'août.

La grande quantité de neige qui tombe pendant l'hiver a suggéré aux habitants l'idée de la couvrir, au printemps, d'une terre noire qui en accélère la fonte; le noir étant le meilleur conducteur du calorique absorbe plus de chaleur que le blanc.

Lors de la belle saison, les hommes en état de travailler se rendent dans les contrées inférieures pour y gagner quelque argent; les femmes et les vieillards gardent le bétail et labourent la terre. On fait du pain pour un an, et même pour dix-huit mois, suivant les récoltes. En hiver, les écuries servent à la fois de salle à manger et de chambre à coucher. Presque tous les carreaux des fenêtres sont de papier imprégné d'huile. A la Toussaint, tous les habitants tuent une vache et un cochon, dont ils salent la chair, et n'y touchent que les dimanches et les grandes fêtes; les autres jours de l'année ils vivent de laitage et de pommes de terre.

Les hommes de Chamouny, comme la plupart de ceux des hautes vallées, ne sont en général ni grands ni d'une figure agréable; mais ils sont ramassés. pleins de nerfs et de force. Ils vieillissent peu; les hommes de quatre-vingts ans y sont extrêmement rares. Ils sont honnêtes, fidèles, très attachés à leur religion, économes et fort charitables. Les orphelins et les vieillards qui n'ont aucun moyen de subsistance sont nourris alternativement par tous les habitants de la paroisse, qui les gardent un certain temps, ensuite les remettent à d'autres, et puis leur tour recommence. Si un homme, à cause de son grand âge ou de ses infirmités, ne peut faire valoir son bien, ses voisins s'entendent entre eux pour le cultiver. L'Arve ayant couvert de pierres et de gravier les possessions d'un paysan, et causé sa ruine, la communauté demanda au curé la permission de travailler les jours de fête. Jeunes et vieux, femmes et enfants, tous déblayèrent et labourèrent sans relâche, jusqu'à ce que le terrain eût été remis en valeur.

L'hiver est pour ces montagnards la saison du repos et souvent des écarts et de la paresse. Pour s'arracher au tourment de l'ennui, ils passent la plus grande partie de la journée au cabaret, où ils jouent gros jeu, désordre qui ne règne que dans les forts villages. Dans les hameaux, à l'approche de la nuit, on se réunit dans la maison, ou dans la chambre à poêle la plus vaste. Les femmes filent, tillent du chanvre; les hommes font des seaux, des cuillers, et autres ouvrages en bois. La maîtresse de la maison donne une collation qui consiste dans une cruche d'eau et un bassin de pommes sauvages cuites sous la cendre.

L'esprit des habitants est vif, pénétrant, enclin à la raillerie; ils saisissent avec finesse les ridicules d'autrui, et contrefont les étrangers d'une manière fort plaisante. Ils réfléchissent beaucoup; la religion, la métaphysique, sont les objets de leurs pensées et de leurs discours.

De Chamouny on peut faire, à la vérité très difficilement, une ascension sur le *Mont-Blanc*, dont la sommité, nommée la *Bosse du Dromadaire*, est une espèce de dos d'âne ou d'arête allongée du levant au couchant, à peu près horizontale, et très étroite à sa partie la plus élevée; elle s'élargit en descendant à l'est, et forme à l'ouest une sorte d'avant-toit. C'est du côté de la Savoie seulement que la montagne s'abaisse doucement, et déploie ses flancs couverts de glaciers éternels qui descendent jusque dans la vallée de Chamouny, d'où l'on est obligé de monter dix-neuf cents toises pour y arriver, et de faire de longs détours à cause des passages dangereux qu'on ne saurait trop éviter.

Les glaciers du Mont-Blanc, comme tous les glaciers des Alpes, sont formés d'un grand amas de neige imbibée d'eau qui s'est congelée pendant l'hiver. Ils ont plus ou moins de crevasses, suivant que le sol est plus roide ou plus uni; du reste, ils produisent partout les mêmes effets, et vous en avez vu, en explorant la Suisse, de moins considérables peutêtre, mais tout aussi dangereux. De la vallée de Chamouny, nous pourrons visiter les sources de l'Arvéron, le Mont-Envers, la mer de glace, le Mont-Breven, et la Croix de Flégère, tous objets véritablement curieux.

L'Arvéron est un torrent fougueux qui, à un quart de lieue de sa source, perd son nom, en s'unissant à l'Arve. Il descend d'un vaste glacier, appelé le glacier des Bois, lequel communique à la mer de glace. Ce torrent s'élance de la partie inférieure du glacier par une grande arche de glace de plus de cent pieds de haut, sur presque autant de large. L'approche de cette caverne est dangereuse, à cause des éboulements de glace et d'avalanches qui se précipitent à chaque instant du haut de la montagne.

Le Mont-Envers est situé au pied de l'aiguille de Charmoy, qui tient au Mont-Blanc, et à 5,724 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce beau site présente le magnifique aspect du plus grand glacier des Alpes, appelé la Mer de glace, nom qui lui a été donné parce que la surface de ce glacier ressemble à celle d'une mer qui aurait été subitement gelée. Cette

nappe immense de glace, d'un très beau vert, s'étend sur un espace d'environ dix lieues. Un des bras de cette mer de glace a reçu le nom de *Glacier du Talèfre*. Il a quelque chose de majestueux et de terrible; les glaçons se pressent sur sa pente, se dressent, et présentent des pyramides prêtes à écraser quiconque oserait en approcher.

La Croix de Flégère est une des plus belles montagnes de la vallée de Chamouny; on peut y monter facilement à travers la forêt. Arrivé au-dessus des arbres, on se trouve auprès d'une croix d'où l'on jouit du point de vue le plus riche de toute la vallée. On a devant soi toute la mer de glace, que l'on voit se partager en deux branches, dominées par toutes les sommités environnantes. Non loin de la Croix de Flégère on monte sur le sommet du Mont-Breven, d'où l'œil découvre toute la vallée de Chamouny, tous les glaciers, toutes les aiguilles de la chaîne opposée, et on peut à peine soutenir l'éclat de ce majestueux colosse.

Passons en revue les villes les plus remarquables de la Savoie. Nous irons d'abord à *Chambéry*, agréablement située, sur la Leysse et sur l'Albane, entre deux montagnes, au bord d'une plaine fertile; elle est assez bien bâtie; mais les rues, généralement étroites et tortueuses, lui donnent un aspect sombre et triste. Une seule rue, appelée la rue Couverte, est assez belle; c'est aussi la plus marchande et la plus fréquentée. La ville est dominée par un château fort qui est assis sur une colline, et contient une très belle

église. Elle a plusieurs places publiques ornées de fontaines, une cathédrale, plusieurs églises, des couvents, des hôpitaux; et divers autres établissements, sociétés académiques, bibliothèque publique, théâtre, bains, et deux belles promenades; celle dite du Vernay, la plus spacieuse, a six rangées d'arbres. On y voit aussi un collége, des fabriques de savon, de gaze, de dentelle commune. etc. Les femmes de Chambéry sont regardées comme les plus belles de la Savoie. Les environs sont fertiles, et offrent de belles cascades et des points de vue curieux.

On va de Chambéry à Montinéliant en moins de trois heures. Ce qui se présente d'abord est la citadelle. bâtie dans une situation agréable, sur une éminence qui n'est point dominée. La ville, qui est au-dessous, occupe un terrain inégal, et n'offre aucun édifice remarquable. Au-delà de cette ville on trouve Albert-ville et Moutiers, qui méritent d'être visitées; puis Annecy, qui a vu naître saint François de Sales et Marie de Chantal.

Mais la ville la plus célèbre de la Savoie c'est Aix, près le lac du Bourget, où conduit une longue allée de peupliers, et qui est située dans une vallée fertile et agréable. Elle est renommée par ses eaux thermales, qui y attirent chaque année beaucoup d'étrangers. Elles jaillissent de deux sources placées à cent pas l'une de l'autre; la première est alumineuse, l'autre sulfureuse; un gros filet d'eau surgit entre ces deux réservoirs. Le roi de Sardaigne y a fait con-

struire un bâtiment vaste et commode, dont la façade est d'un bon style. Aix a été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle renferme des restes d'antiquités, tels qu'un arc de triomphe, les débris d'un temple consacré à Diane, etc. L'air y est salubre, ce qui est un grand avantage pour les baigneurs.

Je ne vous entretiendrai point des autres villes, nous verrons en passant celles qui se rencontreront sur notre route; celles qui en seront éloignées ne sont pas de nature à laisser aucun regret. Il est temps de rentrer en France, où nous sommes attendus avec d'autant plus d'impatience que, après une absence aussi longue que la nôtre, vos parents et les miens trouveront dans notre retour la plus douce jouissance que puissent éprouver de bons pères et de bonnes mères qui chérissent leurs enfants.



## TABLE

## DES MATIÈRES.

| Introduction. — Mœurs et habitudes de la Suisse. | 5   |
|--|-----|
| Précis histori que.                              | 27  |
| Canton de Bâle.                                  | 77  |
| — de Soleure.                                    | 87  |
| — d'Argovie.                                     | 99  |
| de Zug.  | 107 |
| — de Zurich.                                     | 115 |
| — de Schaffouse.                                 | 129 |
| <ul><li>de Thurgovie.</li></ul>                  | 139 |
| de Saint-Gall.                                   | 145 |
| -— d'Appenzell.                                  | 153 |
| — de Glaris.                                     | 163 |
| — des Grisons.                                   | 171 |
| du Tésin.  | 183 |
| — du Valais                                      | 401 |

| Canton d'Uri.                    |        | 207 |
|----------------------------------|--------|-----|
| — de Schwitz.                    |        | 217 |
| <ul> <li>d'Unterwald.</li> </ul> |        | 225 |
| - de Lucerne.                    |        | 233 |
| — de Berne.                      |        | 245 |
| <ul> <li>de Fribourg.</li> </ul> | Page 1 | 263 |
| — - de Neufchâtel.               |        | 267 |
| — de Vaud.                       |        | 277 |
| — de Genève.                     |        | 289 |
| LA SAVOIE.                       | *      | 299 |

FIN DE LA TABLE.







